



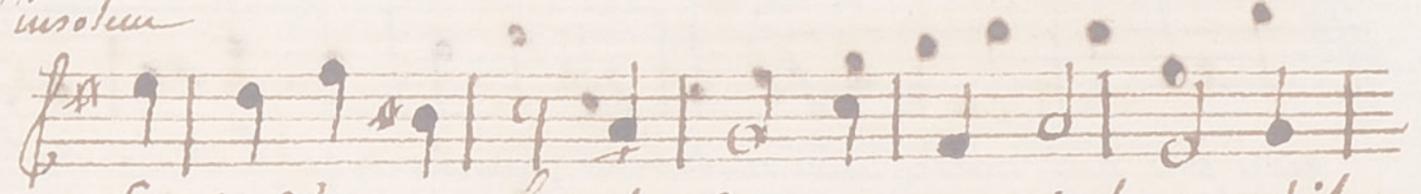
Cette chanson est en dialogue et doit être
 chantée par deux personnes. L'une sera
 la veuve et l'autre le Galan. Le Galan
 interlocuteur est un jeune magistrat, beau,
 très bien fait, qui a beaucoup d'esprit, le
 ton du grand monde et un usage prodigieux
 des femmes. Bien des gens prétendent que
 c'est un avocat jurat d'une cour supérieure
 et je suis à nos de ce sentiment par la raison
 qu'il est venu par d'importer, ce qui tient
 un peu à son état. Il finit même par donner
 une Esquisse de l'esquisse de la mutation, insorte
 que l'on peut imaginer qu'il ne veut avoir
 la veuve que pour prouver ce qu'il a avancé,
 ce qui ressemble infiniment à l'esprit
 consequent des gens de Robbe.

DE BAECQUE
ETIENNE DE BAECQUE
GÉRALDINE D'OUINCE

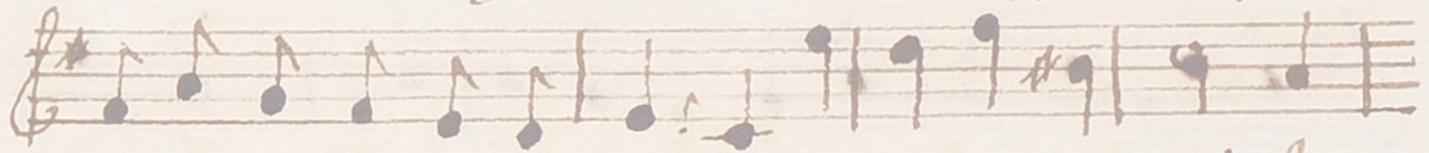
Autographes et documents

*Vieux papiers, documents
 et décors maçonniques*

L'insolent



Est-il d'aucun sans les deus non, non, je suis qu'il



Il est point **JEUDI 26 JANVIER 2012** pour moi Je



DE BAECQUE
ETIENNE DE BAECQUE
GÉRALDINE D'OUINCE

Jeudi 26 janvier 2012
à 14 heures 30

Hôtel des ventes – 70 rue Vendôme 69006 Lyon

AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS

*Vieux papiers, documents
et décors maçonniques*

LIBRAIRE - EXPERT

Alain Ajasse

62 rue Tramassac 69005 Lyon

Tél. : +33 (0)4 78 37 99 67 - Fax : +33 (0)4 72 40 06 32 - ajasse@ajasse.com

EXPOSITIONS

Mercredi 25 janvier de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

Jeudi 26 janvier de 9 h 30 à 12 h

LYON

PARIS

70 rue Vendôme 69006 Lyon

Tél : +33 (0)4 72 16 29 44

Fax : +33 (0)4 72 16 29 45 - contact@edebaecque.fr - www.debaecque.fr



1 rue de la Grange Batelière 75009 Paris

Tél : +33 (0)1 42 46 52 02

I. AUTOGRAPHES ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES

- 1 **AGRIPPA D'AUBIGNÉ (THÉODORE)**, l'auteur des *Tragiques* et de *l'Histoire universelle*. Pièce signée. Fontenay-le-Comte, 13 octobre 1595. 3 pp. in-folio. Etiquette ancienne épinglée.

Rarissime document signé par Agrippa d'Aubigné, qui veut récupérer son dû. Jacques de Constant, Sieur de Venzay, gouverneur de l'île et château de Marans, reconnaît que les cessions à lui faits depuis août 1595 par divers personnages (dont François Taveau et le Sr de Basson) sont constituées de créances revenant de droit à Théodore Agrippa d'Aubigné, alors gouverneur de Maillezais. Dans cette affaire, il avoue avoir prêté et "accommodé" son nom et Théodore Agrippa d'Aubigné fourni tous les deniers. De plus, tous les droits cédés par Constant d'Aubigné, son fils, comme héritier du sieur de Surymeau (mort en cette année 1595), lui reviennent. Constant, né en 1585, agissait par son curateur Hilaire Vernède, sieur de la Pierre-Blanche, cité dans l'acte. Son père l'avait émancipé à cet âge ; en 1618, ayant abjuré le protestantisme, il mène une vie de débauche dans son château de Maillezais, avant de tuer sa première femme, surprise en flagrant délit d'adultère, puis de se remarier pour donner naissance à Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, maîtresse puis épouse de Louis XIV. Jacques de Constant était un ami fidèle d'Agrippa d'Aubigné. Tout le contexte de cette affaire est à retrouver dans l'ouvrage de Louis Merle "Constant d'Aubigné, l'étrange beau-père de Louis XIV"

"AUJOURD'HUY Hault et Puissant Jacques de Constant escuyer Sieur de Venzay gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy Gouverneur et Lieutenant pour le Roy en l'isle et chasteau de Marans et y demeurant lequel a reconnu et confessé et par ses présentes reconnoist et confesse. Que les cessions et transports à luy cy-devant faictes par-devant Assailly et Brussat notaires royaux en dacte des dernier jour d'aoust, quatriesme, neufviesme et dernier septembre et cinquiesme du présent mois dernier passé par Anthoine Charzé (?), Flavien Migault et le Sr de Basson, François Taveau escuyer comme il procedde, Michel Aumonnyer, Noël Prat et dame Guillemette Chausin des sommes de quatre-vingts escus, trante-six escus deux tiers, soixante escus, cent escus, cent escus et quarante-cinq escus, contenues par les transports cy-dessus dattés dues aud. Constant comme aussi les droictz ceddés par Constant d'Aubigny escuyer au nom et comme héritier au bénéfice d'inventaire de feu Josias de Lezay vivant escuyer Sieur de Surymeau et de Mézay comme appert et pour les causes portées par lesd. transports par lesquelles lesd. obligations sont dattées, **estoyent et sont au nom et profit de Théodore Agrippa d'Aubigny escuyer Sr des Landes Guynemer gouverneur pour le Roy en l'isle et chasteau de Maillezay lesquels led. Sr Jacques Constant a seulement presté et accomodé son nom au Sieur Théodore d'Aubigny**. Et que combien que les contractz et transports qui ont sur ce esté faicts entre led. Sieur Jacques de Constant et lesd. Charzé, Migault, Basson, Taveau, Aumonnyer et Prat d'une part et luy d'autre part, porte(nt) que pour lesdits transports il a baillhé et païé comptant et manuellement ausd. cessionnaires lesd. sommes, la vérité est touttefois que ce n'a esté led. Sieur Jacques Constant qui a faict led. paiement ains led. **Sieur Agrippa d'Aubigny qui en a déboursé ses deniers**. Et partant veult et consant que led. Sieur d'Aubigny en prenne et perçoive pour et à son proffict, tous les droictz, proffictz et esmolumens qui pourront provenir de la poursuytte des payemens desd. sommes deues par led. Constant d'Aubigny audit nom d'héritier au bénéfice d'inventaire dud. feu de Lezay, procédant ô l'ocortité de Vénéérable Me Hillère Vernède Sr de la Pierre-Blanche, tant du principal que de tous despans, domages et intérestz qui s'en pourroient ensuivre. Au tout de quoy il a renoncé et renonce par ces présentes pour et au nom et proffict dud. Sr d'Aubigny n'ayant rien fait que pour l'accomodation et suyvant et pour faire plaisir aud. Sr d'Aubigny, lequel aussi a promis et sera tenu garantir et désintéresser et randre indemne led. Sr Jacques Constant de tout l'évènement qui pourroient sourdre desd. cessions cy-dessus déclairées. Le mesme a esté respectivement stipullé et accepté par lesd. parties.

Faict et passé audit Fontenay-le-Comte en la maison de moy Jean Chauveau le trèziesme jour de octobre après midy mil cinq cens quatre vingts quinze. Les présentes sont subjectes au sceau. D'AUBIGNE - CONSTANT - PYNEAU - CHAUVEAU"

(Voir reproduction p. 2.)

3 000 / 4 000 €

- 2 **BLOY (LÉON)**. Lettre autographe signée à un ami. 2 pp. in-8. Paris, 1906.

Monument à Villiers de l'Isle-Adam. "Voudriez-vous, par le retour du courrier, m'envoyer votre adhésion au monument à Villiers de l'Isle-Adam par Frédéric Brou ? Votre nom serait inséré avec une douzaine d'autres noms d'amis sûrs qui consentent à être les membres fictifs et purement honoraires d'un comité. **Ma brochure, destinée à enflammer des souscripteurs, va paraître** [...]. L'éditeur Blaizot exige, avec raison cette formalité, devant être le trésorier de l'entreprise [...]. Prière de garder le silence jusqu'à l'apparition de ma brochure. **L'entreprise a des ennemis, ceux de Villiers & les miens** [...]"

500 / 700 €

- 3 **CENDRARS (BLAISE)**. Lettre dactylographiée signée au peintre Marcel Mouillot. 1/2 p. in-4. Vers 1945.

La publication de l'Homme aux yeux clairs et de la Femme et le Soldat. Cendrars charge Mouillot de remettre à Fréminville, directeur de la revue Rencontres, le manuscrit de L'Homme aux Yeux Clairs "qui est la nouvelle dont je vous avais parlée. Elle devait paraître en février, mais le n° 2 de Rencontres est en panne, cette revue se trouvant en difficultés. La nouvelle est composée et de Fréminville l'avait fait illustrer, ce qui peut peut-être vous servir ; sinon faites-la illustrer par quelqu'un d'autre, je n'ai pas de préférence – et **pourquoi pas par Brayer** si cette nouvelle vous convient. Il vous faudrait la publier dans votre N° du mois de juin, mon bouquin La Femme et le Soldat [publié en 1946] étant déjà chez l'imprimeur. Demandez à Vex la date de parution si vous publiez l'annonce de ce volume. Comme je vous le disais, j'ai une vingtaine de nouvelles dans les hebdomadaires et je pourrais vous en envoyer une autre d'ici trois mois [...]" . Il indique son adresse à Aix-en-Provence, lieu où il résida durant la seconde guerre mondiale.

200 / 300 €

- 4 **COCTEAU (JEAN)**. Lettre dactylographiée signée à Anatole de Monzie. 1 p. in-8, en-tête de l'Hôtel de Castille (tache en coin). Paris, 18 décembre (vers 1930).

"Merci infiniment de votre carte, il faudrait se voir un jour, car **on se lasse à la longue de jouer à la petite mort et de vivre entre fantômes**".

100 / 150 €

“je connais les tapisseries de Picasso, je ne les aime pas”

- 5 **DUFY (RAOUL).** Correspondance de 24 lettres (2 L.A.S., 22 L.S. certaines avec additions autographes) + 1 télégramme et 1 lettre dictée, le tout adressé à Revert, chimiste à la Manufacture des Gobelins. 54 pp. in-4. Aspel (Haute-Garonne) et Perpignan, 1942-1949.

Exceptionnelle correspondance entièrement consacrée à son art et ses grandes tapisseries, réalisations qui occupèrent les dernières années de sa vie. Il évoque longuement son travail (en particulier pour les “vases rouges” et la série de 6 tapisseries), son enthousiasme, les couleurs, la construction de son atelier, les expositions, la vente de ses œuvres, sa santé dégradée, etc. Il livre aussi de savoureuses pages sur Lurçat, Matisse ou Picasso.

1942. “J’aimerais en effet essayer votre gamme de teintures végétales. **La qualité particulière de sobriété et de profondeur de ces couleurs n’est pas pour me déplaire et je pense que je pourrais en tirer beaucoup de richesse sonore.** Pour l’exécution du carton, j’adopte le système de Lurçat d’un carton dessiné et chiffré, les interprètes auxquels vous auriez recours se conformeraient-ils à cette pratique ? En l’état actuel des choses, aux apports actuels des peintres et des lissiers, je la tiens pour seule valable et susceptible de ramener la tapisserie dans sa voie naturelle [...]. Notez que la contrainte est pour le peintre et non pour le tapissier qui n’a plus qu’à suivre. J’ajoute que le peintre doit avoir la connaissance achevée des ressources de la tapisserie et de sa technique [...].”

“[...] Je n’ai pas insisté auprès de vous pour garder la statue blanche de l’esquisse, malgré les imperfections qui apparaîtraient à l’agrandissement, un peu par timidité ; mais j’étais sûr que ce changement n’était pas possible, aussi que vous vous soyez aperçu, sans pression de ma part, du seul vrai parti à prendre m’enchante, car il me montre, ce qui n’était absolument pas nécessaire de me prouver, que nous avons les mêmes idées sur les questions que nous avons le plaisir de traiter ensemble. Aussi, quand cet essai sera terminé, nous y verrons très clair sur la meilleure manière de procéder pour la tapisserie. Je suis certain que j’apprendrai beaucoup de cette expérience. Si votre équipe est vraiment vierge, c’est à dire s’il n’y a chez elle aucune corruption, amorcée par le soi disant apprentissage comme je l’ai malheureusement constaté autrefois à Beauvais, et si ces braves gens y vont avec le joie d’un cœur neuf, **nous allons assister à quelque chose d’étonnant** peut-être, comme si, par exemple, on donnait à un être simple, pur de toute fausse éducation sur l’art à tailler dans la pierre un motif d’ornement de sculpture du XV^e ou du XIV^e, au lieu de confier cette besogne à un élève de l’école des Bozards, comme disait Cézanne. **Pour voir quelque chose de vrai, c’est à l’innocence qu’il faut s’adresser et non à l’habileté.** Je ne me flatte pas que mon esquisse contienne tant de candeur, au contraire cette petite composition est pleine de roueries picturales et si vos gens sont de vrais naïfs, ils ne les décèleront pas, ils y verront, je l’espère, des choses simples et même assez mal faites qui me rapprocheront d’eux [...]. Je crains bien que l’espoir de recevoir bientôt l’huile de fleur que vous avez la gentillesse de me faire faire ne se soit évanoui depuis le 6 juin. Et cependant je suis arrêté car l’huile que j’ai amenée de Paris est inutilisable pour la peinture. Merci aussi de vous soucier de vos formules à l’huile. J’aime mieux faire l’essai de la lanoline avec vous et attendre que cela soit devenu possible. J’aimerais que au retour de Maroyer, nous puissions emprunter avec les siennes des formules à nous. **Dans ce domaine de la peinture à l’huile, on ne saurait collectionner trop de bonnes recettes.** La bonne huile est aussi un bon point de départ [...].”

“En définitive, je suis très content du succès de LURCAT ; comme c’est un homme qui voit grand, il n’y a pas lieu de craindre pour lui qu’il accumule trop de stock, car il saura s’y prendre de manière à toucher les amateurs possibles de l’univers et puis enfin, **c’est lui qui a fait démarrer la chose. Je crois qu’après lui, c’est GROMMAIRE qui voit le mieux la tapisserie,** mais je me demande pourquoi ses compositions ne ressemblent pas davantage à sa peinture qui demande toutes les qualités qu’on demande à la tapisserie [...]. Vous avez bien fait de prendre pour les Gobelins un modèle de MATISSE, mais de toute façon, **je ne crois pas que la peinture à plat de MATISSE puisse prendre jamais l’apparence d’une tapisserie [...].”**

“Le récit que vous me faites de la visite que vous avez fait faire à la reine-mère à l’Exposition d’Amsterdam me rappelle une autre visite dans laquelle j’avais accompagné, alors à Bruxelles, la reine Elisabeth dans une exposition que j’avais faite au Palais des Beaux-Arts et accompagnés de notre ambassadeur qui était Paul CLAUDEL. Ces cérémonies sont tout de même assez émouvantes, on est très troublé au début, mais à la fin on s’aperçoit qu’il ne faudrait pas beaucoup d’apprentissage pour faire de nous de parfaits hommes de cour. Je vous dirai que la reine Elisabeth m’avait séduit, car la visite, avec une conversation ininterrompue, devant une quantité assez considérable de mes dessins, décorations et aquarelles, avait duré deux heures pendant lesquelles, derrière nous, notre ambassadeur faisait tourner son chapeau haut de forme en sifflant [...].”

“Vous pouvez être sûr que j’ai beaucoup pensé à vous depuis l’ouverture de l’Exposition. Vous doutiez-vous que nos efforts seraient ainsi couronnés de succès ? Et à la première manifestation que nous en ferions !! **Je me suis délecté du remous que ce succès a provoqué dans les mares stagnantes,** je dis cela sans méchanceté, vous le savez bien, et le dirai à LURCAT, maintenant que j’ai à lui répondre qu’en réalité c’est lui qui a déclenché tout cela et que j’ai mis une extrême bonne volonté à écouter ses conseils et à écouter d’après ceux-ci même un grand carton, alors que j’étais dans un état de santé absolument déplorable, il a d’ailleurs assisté lui-même à ses pénibles séances. **J’admire toujours ce qu’il a fait, mais est-ce que je pouvais prévoir que l’enthousiasme qu’il avait provoqué chez moi pour lui et la tapisserie tournerait de cette manière ?** Est-ce que je pouvais me douter que le jour où je vous confiais une petite esquisse dans mon atelier de laquelle vous m’assuriez pouvoir faire une tapisserie ce qui me paraissait impossible, est-ce que je pouvais prévoir que cette demande d’une part et mon adhésion d’autre part, nous entraîneraient en somme à remettre la tapisserie dans son vrai chemin ? D’ailleurs, pour calmer toutes les inquiétudes, je dois déclarer que **je ne fais pas de la tapisserie pour la faire renaître pas plus que je ne peins pour travailler à la renaissance de la peinture,** mais c’est une chose assez joyeuse à constater que 6 malheureuses tapisseries puissent faire tant de raffut !! [...].”

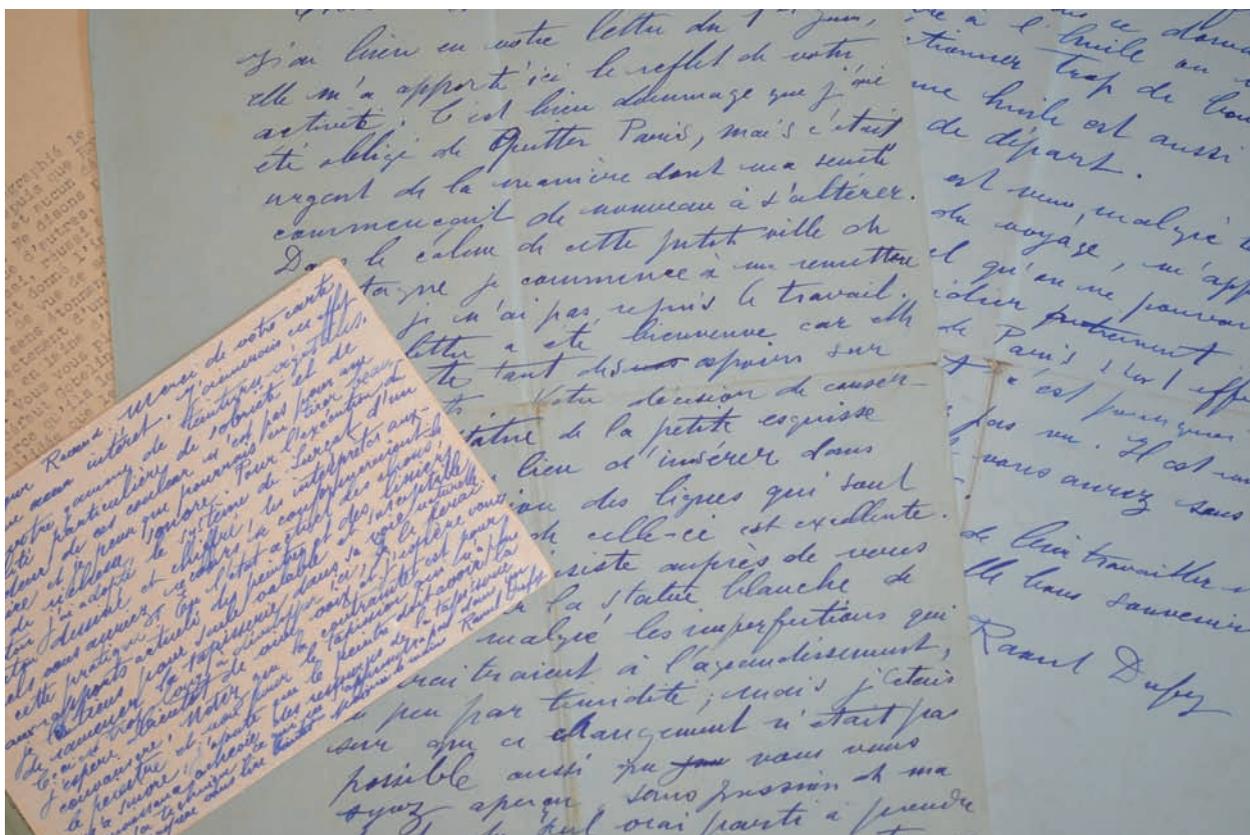
“Pour le carton de PICASSO, je connais les tapisseries qu’il a faites, je ne les aime pas. **L’art de PICASSO ne peut pas être transcrit dans cette matière chaude de la laine, son art sans sensualité n’a pas besoin de la somptuosité de la matière,** et si vous entreprenez ce carton, je sais d’avance qu’il n’aura pas le rendement que vous avez obtenu avec mes peintures et alors vous courrez le risque de vous faire accuser de torpillage, parce que dans ce monde là, on ne croit pas aux vertus morales des autres. **Notez qu’une réussite médiocre d’une tapisserie de PICASSO réjouirait LURCAT qui ne l’aime pas [...].”**

“J’ai trainé tout cet hiver sur une série de tableaux qui ne venaient pas bien. J’étais très mécontent, et je me suis acharné là-dessus. Alors j’ai oublié les tapisseries. J’ai manqué aussi de matériel, c’est à dire de panneaux, préparés pour exécuter d’une manière enlevée ces petites esquisses, avec lesquels nous réussissons le mieux les tapisseries comme les ‘Trois Femmes dans les Blés’. J’ai bien commencé une tapisserie à la gouache, mais je ne l’ai pas finie tellement j’étais impatient de voir clair dans mes travaux de peinture. A présent ceux-ci s’annoncent bien [...].”

Il est joint une lettre de son galeriste Louis Carré.

(Voir reproduction p. 5.)

15 000 / 25 000 €



5

- 6 **HUGO (VICTOR)**. Manuscrit autographe, biffé de trois traits rageurs. 1 p. in-12 oblong, à l'encre et au crayon. Monté sur un feuillet plus grand, avec cette mention à l'encre : "Victor Hugo. Poésie autographe".

Esquisses poétiques portant un titre "Les Oiseaux – prologue", et plus bas "la fauvette" : "Ah ! ne me parlez point du moineau franc / Un comique grossier qui plaît aux basses classes / ... / Quant à mes qualités, je suis très goinfre / ... / Je le sais pour avoir hanté les populaces...". Ces esquisses ont été publiées dans le *Théâtre en Liberté*.

1 500 / 2 000 €

- 7 **KISLING (MOÏSE)**. 3 lettres autographes signées à son ami le peintre Marcel Mouillot qu'il appelle "ma vieille". 3 pp. in-4. Paris, Plougarnou et Amsterdam, 1928 et sans date (années 20).

Truculente correspondance. "Je ne t'oublie pas ! Je t'aime ! Merci pour ton mot, j'allais te répondre, mais la Bretagne tu comprends ! Après Paris et après une grippe bronchiale ou une bronchite grippale que je conserve depuis plusieurs semaines, impossible de sortir [...]". Il finit par se rendre en Bretagne et le regrette amèrement. "**Je vois que tu n'es pas mort encore. Ça viendra vieille. Mais moi je crois que je crèverai avant si je ne quitte pas cette sale Bretagne où on ne peut même pas baiser le curé.** Toi qui est garçon, tu ne sais pas ce que c'est de dire quitter le pays quand on est installé avec son épouse ses quatre gosses légitimes, etc. Vraiment la Bretagne ne m'aura plus ! Et toi tu vas t'embêter au Havre mais au moins tu as là bas ton Lévy et tous les bordels bon marché. **Ne me rapporte pas la vérole, c'est tout ce que je te demande ! Envoie-moi des cartes postales et ton linge sale.** Pour toi pour la vie !". Le voilà à Amsterdam. "Un mot pour te dire que tu écris bien et que ta lettre m'a fait grand plaisir. Je ne sais pas si la mienne t'arrivera un jour vu que tu fais l'Espinasse, et on ne sait jamais avec ces sacrés cargos. **Je te souhaite beaucoup de choses et en dégueulant pense à moi.** Ici, je reste encore une quinzaine et après je n'en vais embrasser mes gosses à Sanary. Je rentre à Paname dans 2-3 semaines et me fixerai pour toujours. Marre de voyager ailleurs qu'en France. **Je deviens de plus en plus francophile ! Que veux tu, intoxiqué par le vin, le soleil et les poules de France !**".

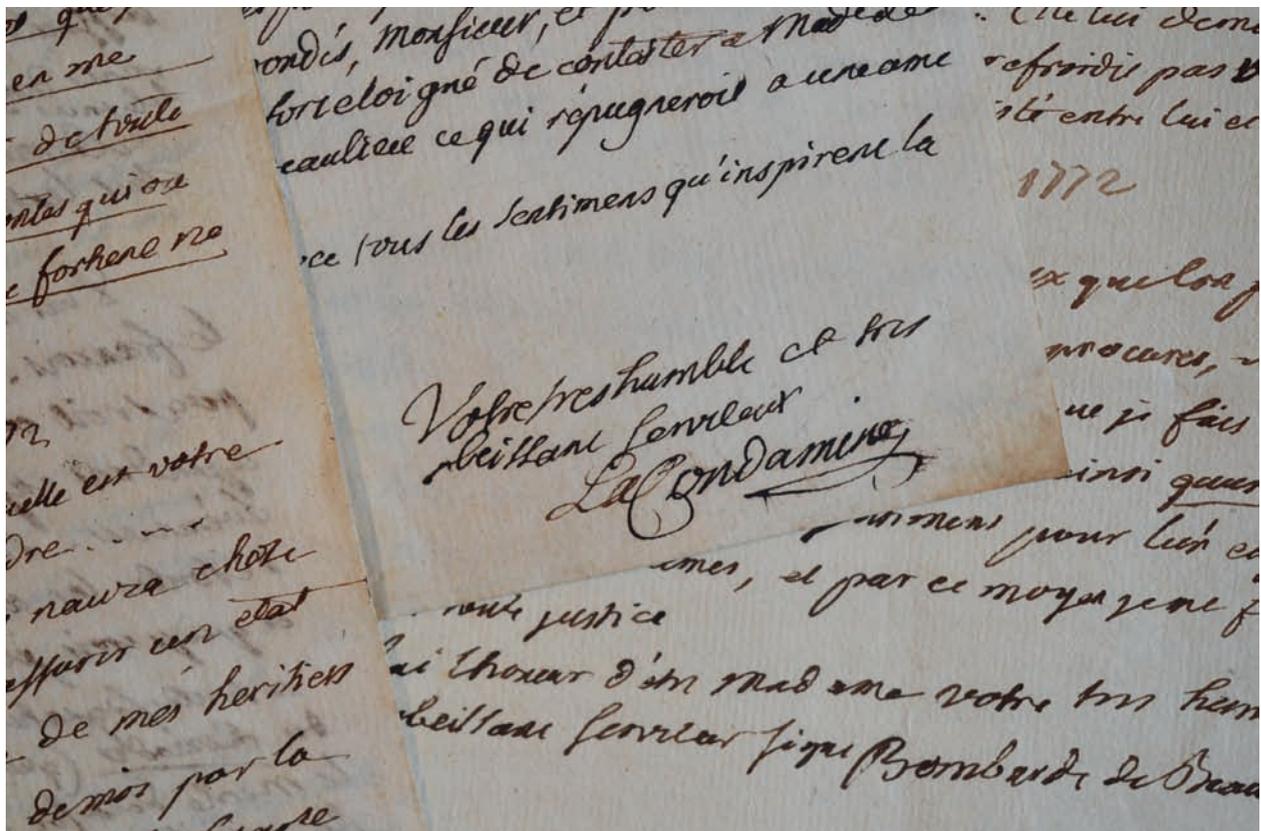
800 / 1 500 €

- 8 **LA CONDAMINE (CHARLES MARIE DE)**. L.A.S. (3 pp. in-4), 2 P.A.S. (4 pp. in-4), une copie et 4 lettres adressées à lui et annotées de sa main (12 pp. in-4). Paris, 1772. Adresses et cachets de cire.

Rare et important ensemble d'écrits de La Condamine concernant la situation difficile d'une parente qu'il veut aider avec un ami de longue date, et qui se termine par une brouille entre les deux hommes, situation qui l'affecte profondément. Le dossier est formé d'une lettre de La Condamine à son ami d'enfance, de la copie de la main de La Condamine de la correspondance échangée entre les trois protagonistes, d'une lettre de Mme de Varney, sa parente, à M. de Montesquiou (+ copie d'une autre lettre) et de 2 lettres de M. de Beaulieu à La Condamine, annotées et commentées par ce dernier.

2 000 / 3 000 €

(Voir reproduction p. 6.)



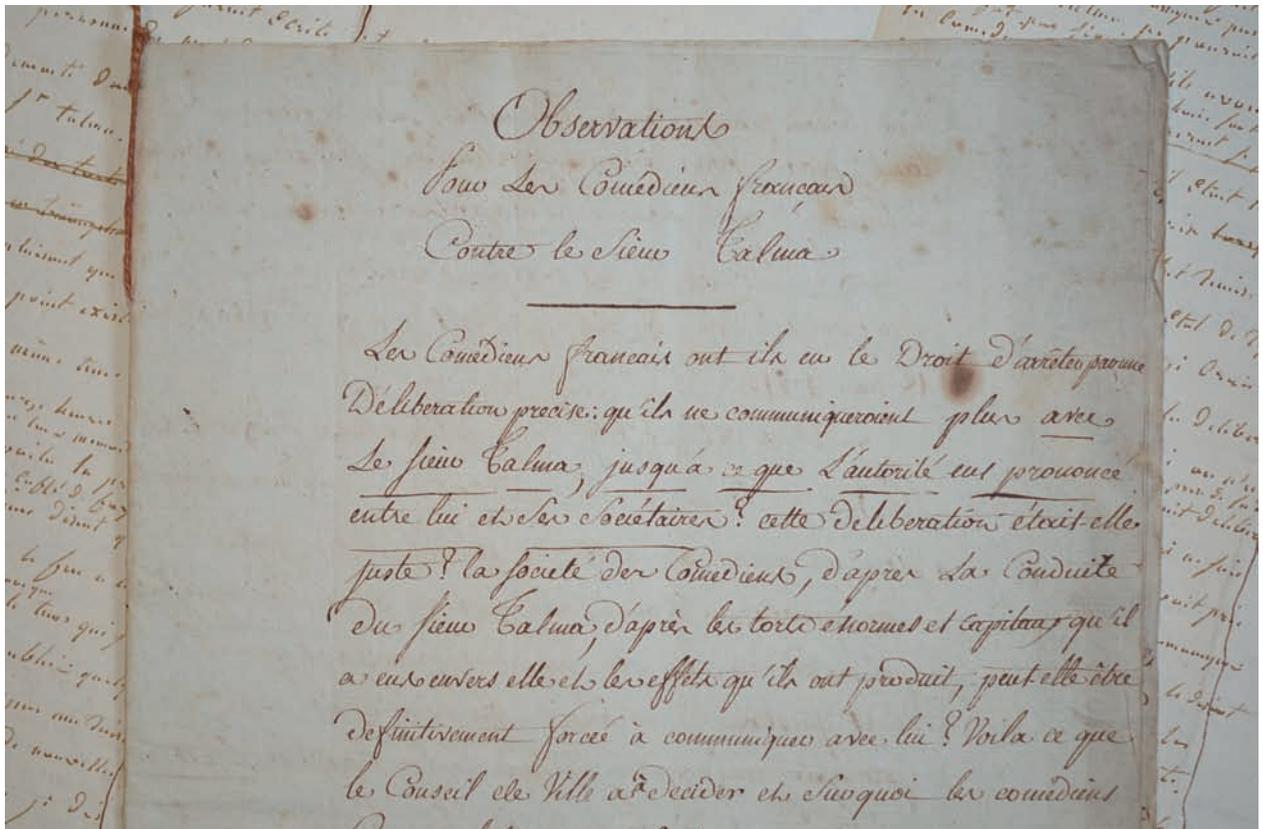
8

9

LHOTE (ANDRÉ). 6 L.A.S. à son ami le peintre Marcel Mouillot. 11 pp. 1/2, formats divers. Bordeaux et Paris, 1922-1928.

Intéressante correspondance à un ami peintre en pleine période cubiste. Il accuse réception de son règlement. “Je m’excuse d’être resté si longtemps sans répondre à vos lettres. J’étais affolé de travail, et je n’ai pas encore fini : Exposition Druet, Indépendants, etc. Ce soir je trouve pour la première fois un instant de répit, mais au sein de quel tapage : Simon Lévy discute àprement avec Bissière et ma femme. Difficile de mettre deux mots ensemble [...]. Je vous écris du métro héroïquement : si j’attendais encore l’instant favorable : calme, sérénité, etc., cela nous mènerait trop loin [...]”. Il étudie la possibilité de venir le voir à Saint-Tropez. “C’est pourquoi les malles s’emplissent, et les itinéraires déroulent leurs majestueux anneaux [...]”. Je resterais bien 10 jours près de vous et vous auriez en moi un fier matelot ! (Je compte sur la griserie de la mer pour avoir enfin le courage d’aller par bateau en Italie, d’où j’irai à Vienne, Autriche... Il est nécessaire d’ajouter que j’ai donné de multiples rendez-vous à des amis tant à Arcachon, qu’à Cahors et qu’à ... Stockholm ! Simon Lévy, plus sage et plus... réaliste, songe seulement à passer des vacances dans le Lot : il a dû, d’ailleurs, vous faire part de ses projets. Et vous ? Travaillez-vous, préparez-vous quelque chose d’important pour le Salon d’Automne ? [...] Je suis lent, mais sûr ! Je suis surtout l’homme le plus occupé de Paris, j’entends parmi les peintres. Depuis 2 mois 1/2 que j’ai reçu votre lettre, je peux affirmer que je n’ai pas eu le temps de m’occuper ni de mes plaisirs, ni de mes amis, ce qui revient au même [...]”. Il revient d’une visite chez Mlle Weill. “J’apprends que Mauguin m’avait devancé (il n’avait pas eu de peine à cela). Mais ma démarche ne fut pas inutile. En effet, cette brave demoiselle me demanda divers renseignements sur votre peinture, et j’eus l’occasion de la louer, puis celle plus intéressante pour vous, de la convaincre que vous n’êtes pas riche et qu’elle serait tout à fait gentille de ne pas vous faire payer la location de la salle. Je lui glissai qu’elle pourrait se payer en peintures si elle ne vendait pas suffisamment pour se dédommager, ce à quoi elle me répondit qu’elle en avait trop de Clairin, de Fournier, de Durey, etc. et que lorsqu’elle montrait ces toiles de début, les amateurs disaient “ils font mieux maintenant” et n’achètent pas [...]”. Il évoque les frais de l’exposition, sa propre exposition à Bruxelles d’où il vient de passer 15 jours (février 1923), commente son voyage de retour de Saint-Tropez. “La Charité que je connaissais déjà pourtant est, avec Sisteron et Le Moustier, le grand événement de notre retour. Mais pourquoi Le Moustier est-il signé Waroquier ? Tous ces villages que vous nous avez indiqués, avant Sisteron, sont également admirables. Le cœur me saignait d’être obligé de quitter si rapidement ce pays si beau. Heureux mortel, qui avez tout cela à portée de la main”. Il commente son voyage, les incidents sur sa Citroën, évoque son installation dans une chambre de bonne, son automobile qui lui est passé sur la jambe, ses vacances dans les Basses-Pyrénées. Une dernière lettre, de 1928, est consacrée au Salon des Indépendants. “Attendez quelques jours encore et vous serez fixé au sujet du Salon de l’Art Français Indépendant (salles sélectionnées). Les communications entre membres du comité ayant lieu par lettres, ça va lentement”. Il se réjouit de l’éviction de Simon Lévy. “Je n’ai jamais vu une plume pareille au point de vue épistolaire ; j’en suis indigné [...]”. Pour l’Art des Indépendants, il aura très probablement lieu en janvier à la porte de Versailles. Vous connaissez l’énorme salle ? Moi pas, mais il paraît que c’est monumental. Que la présidence Volland ne vous effraie pas : elle est toute provisoire, et le comité fut le premier effrayé d’avoir cet ‘as’ à sa tête. Ne soufflez mot à personne de ma participation au choix des exposants Pleyel. Tous les évincés viendraient me tuer. Ce sera le meilleur salon de l’année [...]”

800 / 1 500 €



11

- 10 MATISSE (HENRI). L.A.S. au peintre marcel Mouillot. 1 p. in-4. Signée des initiales. Vers 1920.

"A tout hasard de votre emploi du temps de samedi, veuillez trouver, ci joint, ce papier. Il s'agit d'une communication [...]. **J'ai eu très peu d'invitations à ma disposition et – personnellement – je n'ai pas prévenu trois artistes.** Notre amitié, votre nature comme votre caractère m'incitent à faire exception pour vous. Mes respectueux hommages à madame Mouillot [...]"

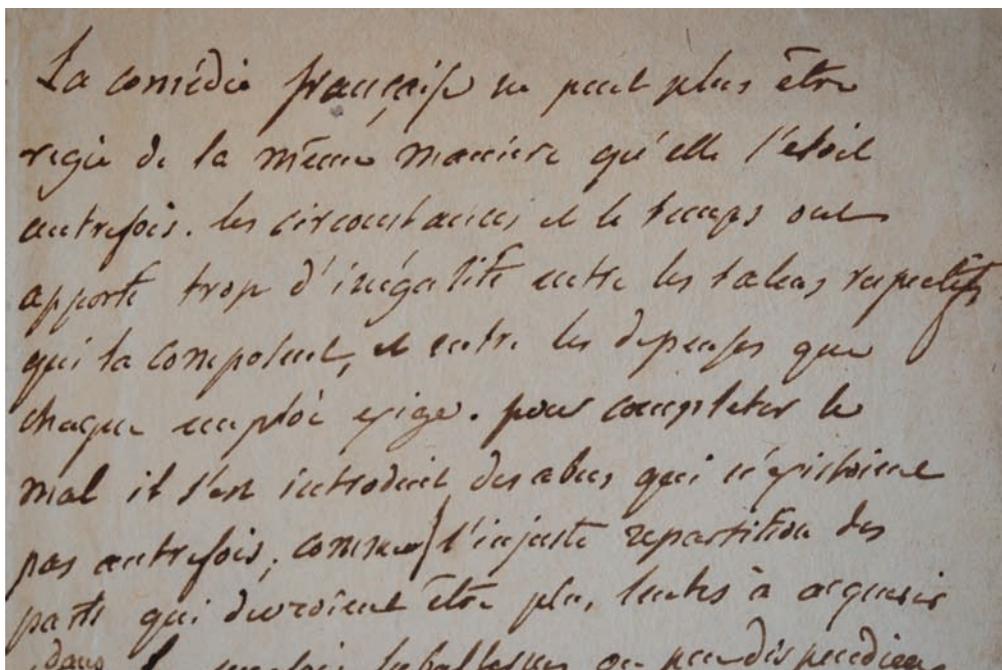
600 / 800 €

TALMA ET LE THÉÂTRE
Manuscrits provenant des archives de Talma

- 11 COMÉDIE FRANÇAISE / AFFAIRE TALMA. *Observations pour les Comédiens Français contre le sieur Talma*. Deux manuscrits, l'un avec corrections et additions d'une autre main en marge (11 pp. 1/2 in-folio), l'autre entièrement d'une seconde main, celle du défenseur de Talma (12 pp. 1/4 in-folio). [1790].

Exceptionnel ensemble de manuscrits (brouillons) sur cette célèbre affaire qui vit le divorce des comédiens du Théâtre Français avec Talma [la pièce interdite de Chénier, *Charles IX*, ayant, sur l'initiative personnelle de Talma, été représentée le 21 juillet 1790, la troupe de la Comédie-Française se divise alors entre les *révolutionnaires* et les autres *sociétaires* qui refusent de jouer avec Talma ; Talma est finalement exclu de la Comédie française en 1791]. **En marge de ce violent réquisitoire des Comédiens Français contre Talma, de longues notes ont été inscrites en réponse aux accusations.** "Ce n'était pas encore assez pour le Sr Talma ; après le spectacle, un grand nombre de personnes se rendent au Petit Foyer, où le Sr Naudet est assailli, injurié, menacé ; il s'avance et au lieu de calmer l'agitation des esprits, il les irrite encore en présentant Mr Chénier, qu'il tenait par la main, en l'annonçant comme l'auteur de Charles IX, un Bon Citoyen [...]. Quelle conduite odieuse de la part d'un associé envers ses coassociés et comment concevoir qu'il puisse encore rester parmi ceux qu'il a calomniés aussi publiquement, trahis d'une manière aussi cruelle et exposés à tant de dangers [...]" En marge, Talma justifie son attitude. Le second manuscrit, rempli de la petite écriture de son défenseur, répond point par point aux accusations dont Talma fait l'objet.

3 000 / 5 000 €



- 12 TALMA ET LA COMÉDIE FRANÇAISE. Manuscrit autographe de Talma (brouillon), 8 pp. in-folio avec ratures et corrections.

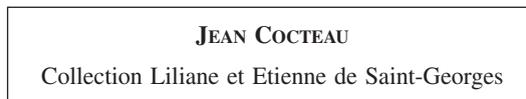
Violent réquisitoire de Talma contre la Comédie Française. “La Comédie Française ne peut plus être régie de la même manière qu’elle l’étoit autrefois. Les circonstances et le temps ont apporté trop d’inégalité entre les talens respectifs qui la composent, et entre les dépenses que chaque emploi exige. Pour compléter le mal, il s’est introduit des abus qui n’existoient pas autrefois ; comme les réceptions ridicules, l’injuste répartition des parts qui devraient être plus lentes à acquiescer dans les emplois subalternes ou peu dispendieux que dans les premiers emplois qui exigent maintenant beaucoup plus de frais. **Le Théâtre Français a eu un temps de splendeur qui probablement ne reviendra pas plus que le siècle de Louis XIV pour la littérature [...]. Cet établissement, si merveilleusement constitué pour la médiocrité, ressemble à un hôpital où les malades se ligeroient contre les médecins [...]**”. [Talma, exclu en 1791, sera réintégré en 1799 et deviendra l’acteur fétiche de Napoléon].

3 000 / 5 000 €

- 13 TALMA. Lettre autographe (brouillon avec ratures et corrections) à M. Linsel. 4 pp. in-4.

Longue lettre destinée à s’opposer au mariage de “Mr Charles” avec la fille de son correspondant, dans laquelle il développe son argumentation.

400 / 600 €



- 14 JEAN COCTEAU. *Jean Loiseleur n° 24. Autoportrait.* [1924]. Dessin original à la plume. 27 x 21 cm. Encadré (48 x 41 cm). Cachet de la collection et étiquettes au dos.

Très bel autoportrait. Légende de Cocteau : “La fausse beauté se tient assise sur un trône de velours et d’or. La vraie beauté penche atrocement sur le vide comme un clown musicien jouant de la mandoline en haut d’une pile de chaise”.

Expositions : Staatliche Kunsthalle, Baden-Baden (n° 242 du catalogue). Exposition Jean Cocteau, Musée d’Ixelles (1991). Jean Cocteau sur les pas d’un magicien, Evian 2010. Jean Cocteau, centre Pompidou (septembre 2003 – janvier 2004).

(Voir reproduction p. 9.)

4 000 / 6 000 €

- 15 JEAN COCTEAU. *Portrait de Georges Auric.* Dessin original à la plume. 20,5 x 16 cm. Encadré (41 x 38 cm). [Vers 1920]. Cachet de la collection et étiquette au dos.

Portrait de profil de Georges Auric, l’un des membres du Groupe des Six.

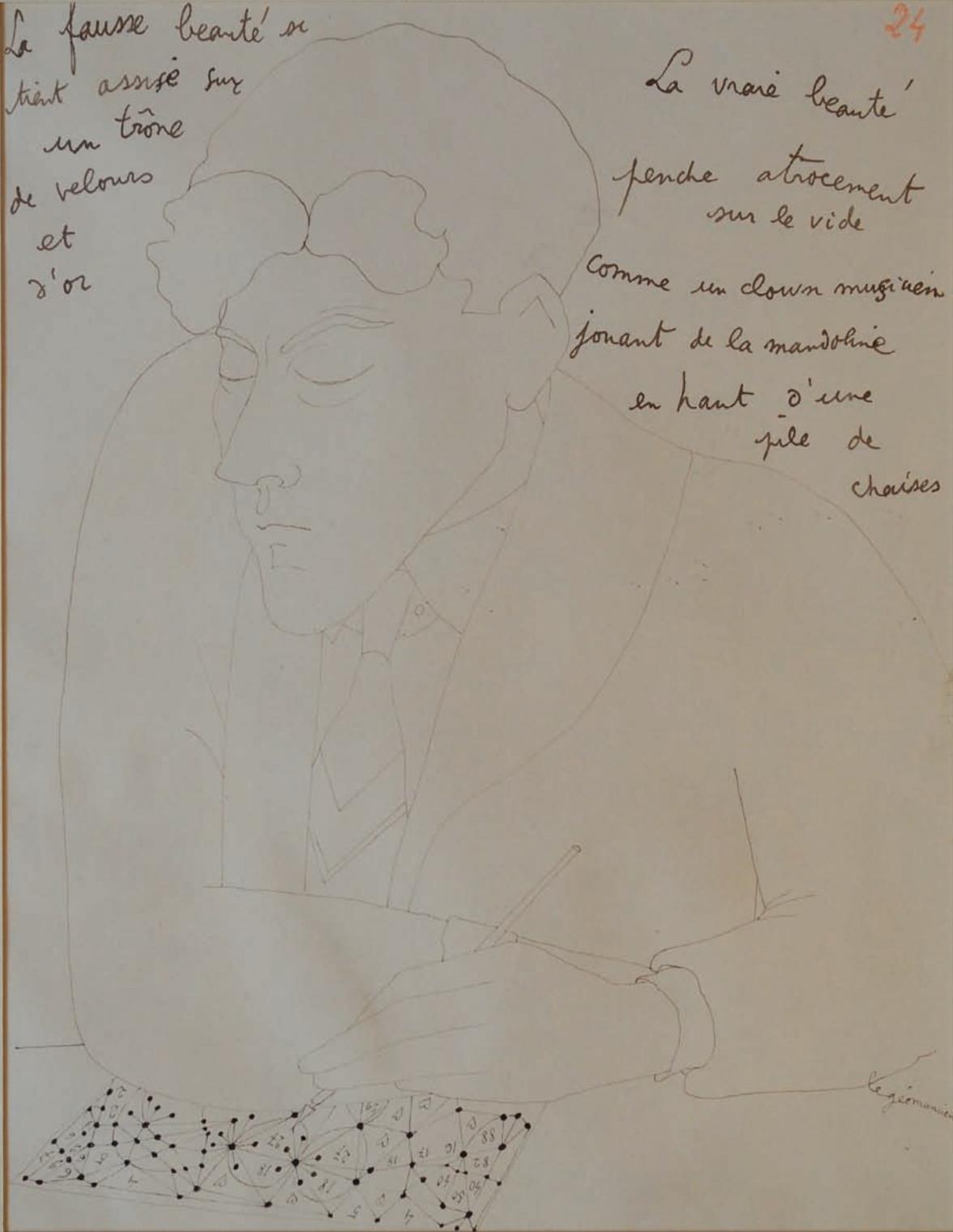
Exposition : Jean Cocteau, centre Pompidou (septembre 2003 – janvier 2004).

1 500 / 2 000 €

La fausse beauté se
tient assise sur
un trône
de velours
et
d'or

24
La vraie beauté
penche atrocement
sur le vide

Comme un clown musicien
jouant de la mandoline
en haut d'une
pile de
chaises



Le géométrien



16

- 16 **JEAN COCTEAU.** Sphinx ailé. Dessin original aux crayons de couleur, signé et daté en bas à droite, 1960 et titré en haut à gauche. 40 x 28,5. Encadré (53 x 45 cm). Cachet de la collection au dos.

1 000 / 1 500 €

- 17 **JEAN COCTEAU.** Lettre autographe signée à Henri Matarasso. 1 p. in-8. Saint-Jean-Cap-Ferrat, 9 mai 1959. Encadrée. Cachet de la collection au dos.

“Bien sûr que j’accepte de faire votre préface. Donnez-moi quelques détails sur ce qui vous plairait”.

200 / 300 €

- 18 **JEAN COCTEAU.** Lettre autographe signée à Henri Matarasso. 1 p. 1/4 in-4. Saint-Jean-Cap-Ferrat, vers 1959-1960. Encadrée. Cachet de la collection au dos.

Décoration de la chapelle de Menton et projet d’exposition. Il vient d’écrire à Mourlot au sujet de leur projet. “Je possède et garde (outre une foule de dessins et de pastels), une centaine de lithographies inédites en cours de tirage. Je me demande si une exposition de lithos inédites, en y joignant qq. dessins et qq. pastels, ne serait l’idéal pour votre cadre. M. Chazelle ne me laisse pas une minute libre jusqu’au 15 février [...]”. Puis, il compte se rendre à Saint-Moritz. “Enfin je travaille à la chapelle et à la mairie de Menton fort avancée (sous forme d’ébauche). C’est vers la fin mars qu’il faudrait nous décider et aller ensemble chez Mourlot faire notre choix [...]”.

300 / 400 €

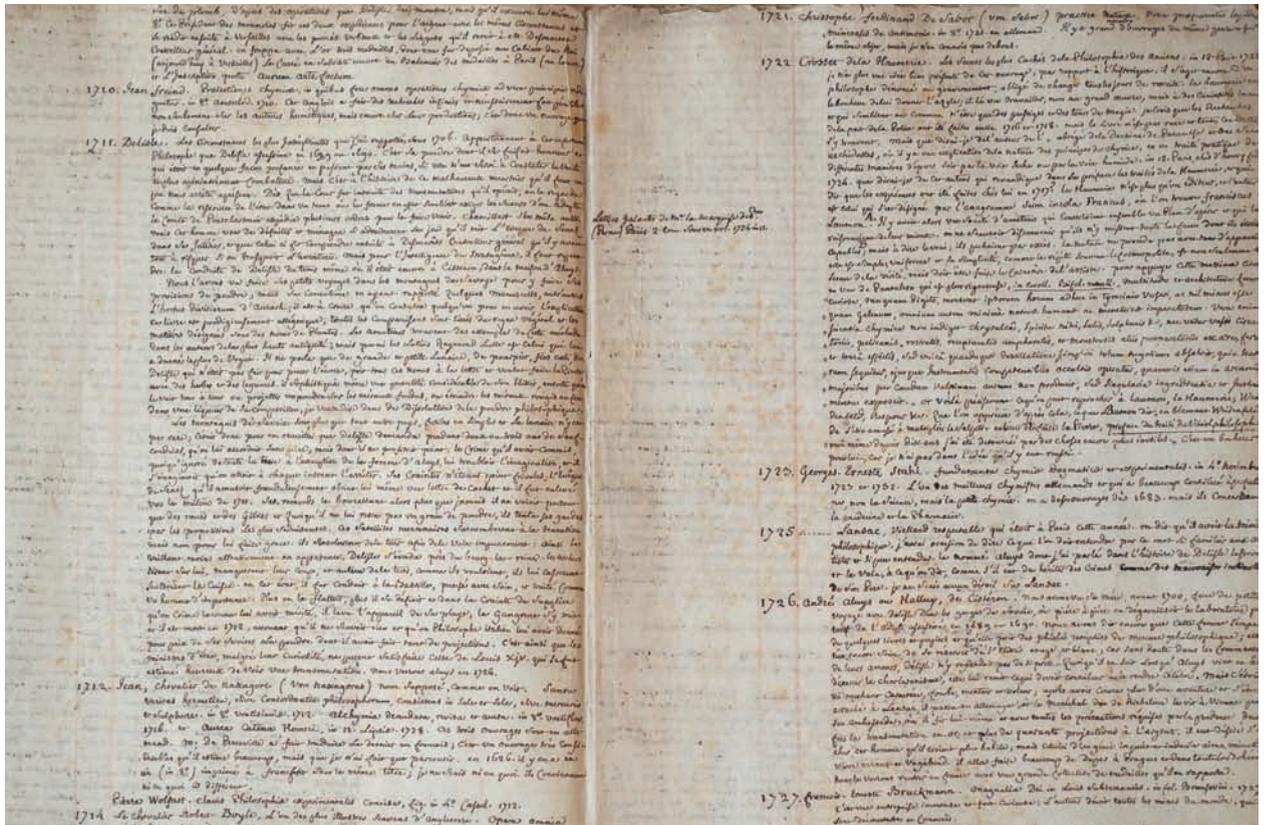
- 19 **JEAN COCTEAU.** Manuscrit autographe signé, *Anthologie des jeunes poètes belges*. 1 p. in-8, vers 1950-1960. Encadré. Cachet de la collection au dos.

Beau texte sur la poésie. “La poésie est une langue à part que parlent tous les poètes. La poésie est un organisme incapable de vivre si ses organes sont distribués n’importe où. La poésie est un acte exhibitionniste qui s’exerce chez les aveugles – sinon elle serait déjà morte. La poésie est indispensable mais j’ignore à quoi. La poésie est une religion sans espoir – un sacerdoce dont la noblesse est d’être incompréhensible. La poésie est un soleil noir [...]”.

600 / 800 €

II. MANUSCRITS ET DOCUMENTS HISTORIQUES

PARTIE 1



20

ALCHIME / PHILOSOPHIE HERMÉTIQUE. Manuscrit de 38 pp. gd in-folio, d'une fine et dense écriture bien lisible, vers 1761.

Important fragment d'un manuscrit original du XVIII^e sur l'histoire de la philosophie hermétique, qui s'inscrit dans le travail de Nicolas Lenglet-Dufresnoy mais que l'auteur critique avec virulence. Composé 1^o d'une chronologie commentée des acteurs de la philosophie hermétique, de 1553 à 1761. 2^o d'un important ensemble de longues notes additives à un corps de texte. "1742. L'abbé Lenglet du Fresnoy. Histoire de la Philosophie hermétique, in-12. Paris 1742. 3 vol. C'est une production monstrueuse enfantée par l'orgueil et le désespoir de l'ignorance. Lenglet n'a vu que des souffleurs, n'a connu que des sophistes et n'étoit pas fait pour entendre les bons auteurs. L'histoire de la Philosophie ne pouvoit tomber en de plus mauvaises mains ; je me trompe cependant, car l'âne qui portoit les Sacrés mystères de la déesse Isis, n'étant pas digne de recevoir le culte, tous les hommages alloient directement à la déesse. Disons-en autant de cette histoire. L'auteur par son impéritie est l'esclave du respect humain, il cherche à jeter du ridicule sur la science et exténuer les preuves acquises de la vérité de l'art. Donc, si malgré les frauduleuses intentions, la lecture de son livre imprime la conviction et laisse une certitude complète du succès d'un très grand nombre d'artistes, le lecteur impartial peut conclure avec droit que la science est véritable et que ce qu'on lui cache est fort supérieur à ce qu'on lui laisse entrevoir. Lenglet est peu exact dans ses dates, infidèle dans ses citations, suspect dans ses récits, frivole dans ses conjectures, injuste et fourbe dans ses jugemens. Qui Pythia cantat, disoit un poète, tibicen didicit prices. Notre compilateur sans mérite, sans connoissance, sans études, sans expériences, s'ingère dans l'entreprise la plus difficile et, à une mauvaise histoire, joint un catalogue d'auteurs et une liste de titres rassemblés de toutes parts avec la plus étrange confusion. On y en trouve beaucoup de mauvais, et il y manque les plus curieux".

1 500 / 2 000 €

- 21 **ANATOMIE / CERVEAU.** Manuscrit de 9 pp. in-4, accompagné de 5 dessins à l'encre dont 3 à pleine page. Daté du 19 novembre 1766.
- Très intéressantes observations anatomiques sur le cerveau humain.** L'auteur précise dans son introduction : "je ne m'occuperai pas des usages des parties du cerveau, je m'arrêterai seulement à faire remarquer quelques particularités dont on n'a pas encore parlé dans la structure du cerveau. Elles méritent l'attention beaucoup plus que quelques parties peu considérables [...]". Il entame une description très détaillée suivant trois coupes, qu'il dessine finement : 1. "le cerveau coupé au niveau du corps calleux et dont une partie des ventricules supérieurs est à découvert" ; 2. "un cerveau dont la dissection est plus avancée, ce qui laisse apercevoir le ventricule supérieur dans toute son étendue" ; 3. "un cerveau dont la dissection est encore plus avancée que dans les deux précédents". Il porte une signature "Chaussier" en haut ; il est possible qu'il s'agisse de François Chaussier (1746/1828), médecin légiste, de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine. De 1765 à 1767, il était au Collège royal de Chirurgie.
- (Voir reproduction en p. 4 de couverture.) 800 / 1 200 €
- 22 **BIBLIOTHÈQUE DU ROI.** Paul Lacroix dit le Bibliophile Jacob (1806/1884). *Réforme de la Bibliothèque du Roi.* Cahier de 33 ff. in-folio.
- Ce texte sur la réforme générale de la Bibliothèque du Roi - et la réalisation d'un catalogue général -, paru initialement dans *La Patrie* en 14 chapitres, sera édité en 1845 par l'Alliance des Arts. Le présent cahier renferme les coupures des articles de *La Patrie*, avec des corrections et additions dans les marges de la main du Bibliophile Jacob, probablement destinées à l'édition définitive. A la suite l'auteur a recopié deux articles sur la question et a enrichi le texte d'un manuscrit autographe signé de 8 pp. 1/2 in-folio, daté de 1846, intitulé, *Nouvelles lettres sur la Bibliothèque du Roi*. "Il y a quinze ans que j'ai émis mes idées de réforme de la Bibliothèque du Roi ; ces idées ont fait du chemin dans l'opinion, mais elles ne sont pas encore réalisées, puisque la Bq. est aujourd'hui dans un état plus déplorable que jamais. Nous n'épargnerons ni temps ni peines pour faire triompher des idées que nous croyons justes, utiles et honorables [...]". [En 1848, il fut appelé à faire partie de la commission des monuments historiques créée près du ministère de l'intérieur. Pendant plus de dix ans, il poursuivit la réforme de la Bibliothèque du Roi et proposa un plan de réorganisation de ce grand établissement].
- 400 / 600 €
- 23 **BULLE UNIGENITUS.** Manuscrit de 34 pp. in-4. *Recueil de plusieurs lettres écrites au Roi par plusieurs archevêques et évêques de France en 1752.*
- Copie d'époque de la seconde des deux lettres écrites par 21 évêques et archevêques de France au roi Louis XV pour protester contre un arrêt du Parlement de Paris de 1752 défendant que **l'on refuse les sacrements à toute personne qui n'aurait pas accepté la Bulle Unigenitus.** Le clergé s'insurge contre l'empiètement d'un pouvoir laïc sur l'Eglise en matière de dogme. Une note finale porte que "Cette lettre a été signée en original par les mêmes archevêques et évêques que la précédente excepté par Mr l'Archevêque de Paris [...]". Mrs les agents du Clergé en envoient des copies à tous les archevêques et évêques du royaume et soixante et un leur répondirent [...]. Les réponses originales sont aux archives du Clergé et la maison de Sorbonne en a des copies collationnées par Mrs les agents [...]". Les agents généraux du Clergé auxquels il est fait allusion étaient au nombre de deux élus pour cinq ans assurant la continuité et la défense de leur ordre dans l'intervalle des assemblées générales. Ils étaient de puissants personnages, disposant d'un secrétariat et d'archives.
- 400 / 600 €
- 24 **CHAMPIGNONS / MYCOLOGIE.** Jacopo Bizzozero. *Fungi veneti novi vel critici.* Petite brochure in-8 avec deux planches hors texte. Venise, 1885.
- Tiré à part sur des champignons nouveaux. Envoi de l'auteur. 20 / 30 €
- 25 **CONCLAVE DE 1644 / ELECTION D'INNOCENT X.** Manuscrit (autographe ?) de M. de Saint-Chaumont, ambassadeur de France. 2 pp. 1/2 in-folio. [Rome], 10 août 1644.
- Discours de l'ambassadeur de France pour l'élection du nouveau pape.** Le conclave de 1644 se réunit à la mort d'Urbain VIII, un pape favorable à la France contre l'Espagne. Son neveu le Cardinal Antonio Barberini, en liaison avec Mazarin, réussit presque à rallier sur la personne de Jules-César Sacchetti non seulement le vote des cardinaux francophiles mais aussi celui des cardinaux de l'autre parti en leur offrant des pots-de-vin. Il aurait réussi sans **l'intervention malencontreuse de l'ambassadeur de France nouvellement nommé**, qui inséra dans le texte de l'accord une commission de 20 000 doublons pour ses bons offices supposés de médiateur. En découvrant cette clause Antonio Barberini rompit le pacte avec fracas et ce fut le candidat de l'Espagne, Pamphili, qui fut élu sous le nom d'Innocent X. **Mazarin furieux rappela son ambassadeur à Paris et le limogea. Le manuscrit donne le texte du discours prononcé par le diplomate malavisé, M. de Saint-Chaumont, devant le conclave le second jour.** "Messieurs, encore qu'il se trouve des esprits assez libertins pour contrarier aux ordonnances divines, il n'y en a jamais eu d'assez subtils pour s'imaginer quelque chose de plus grand que la Divinité, et si aucuns ont donné pour quelque tems à leur ignorance ou à leur malice ce qu'ils doivent à leur propre raison ils ont été enfin contraints de s'humilier et confesser cette vérité qu'il y a un Dieu Tout-Puissant [...]. Le Sacré Collège ne doit pas moins attendre d'assistance en cette occasion et en toutes autres du roy mon maître dans ses miracles, ses victoires et ses triomphes et qu'il est issu de la tige de S. Louys et du plus dévot père et de la plus pieuse mère qui ayt jamais porté le sceptre, il est de plus eslevé par les soins incomparables de la Reyne Régente inimitable en toutes sortes de vertus [...]". Il est peu probable, vu la disgrâce immédiate de son auteur, que ce discours ait été publié par les gazettes officielles.
- 600 / 800 €
- 26 **DU CROT (AUGUSTE ALEXANDRE),** général de division (Nevers 1817/1882). Il joua un rôle essentiel durant la guerre de 1870 (il commandait le 1^{er} corps d'armée à Sedan), puis fut député de la Nièvre ; il fut destitué pour ses prises de position, après la victoire des Républicains aux élections de 1877.
- 2 L.A.S. du général Ducrot à son ami Régnier. Chantenay-Saint-Imbert, 1878.
 - un manuscrit autographié entièrement consacré à sa révocation, 28 pp. in-folio.
 - 8 lettres de son épouse sur la mort du général, les propriétés nivernaises et la chapelle de Germigny (+ 1 plan manuscrit).
 - un ensemble de lettres diverses.
- 300 / 400 €

- 27 **EGYPTOLOGIE.** Camille Duteil (Bordeaux 1808/1861), égyptologue, adversaire de Champollion ; auteur d'un *Dictionnaire des Hiéroglyphes* (1839-1841), conservateur du Musée Egyptologique du Louvre (1848). 3 L.A.S. à René Primevère Lesson (1794/1849), ornithologue, qui fit le voyage autour du monde avec Duperrey. 6 pp. 1/2 in-4, remplies d'une fine écriture. Bordeaux et Paris, 1840-1841.

Intéressante correspondance sur son Dictionnaire des Hiéroglyphes et son combat pour faire reconnaître sa lecture des hiéroglyphes par le monde savant. "Je commencerai par vous remercier de votre bienveillance pour un pauvre archéologue qui souvent a besoin de s'enfouir dans les tombeaux pour continuer l'œuvre qui doit lui susciter bien des adversaires et je dirai même des ennemis. L'intérêt personnel et l'amour propre plus que l'amour de la vérité seront les adversaires que j'aurai à combattre et déjà le combat s'échauffait lorsqu'un ami, Mr Gautrais, qui m'a procuré **les moyens de subvenir aux frais d'impression du Dictionnaire des Hiéroglyphes et de la Langue Sacrée**, crut prudent de me conseiller la retraite et d'attendre pour soutenir mon œuvre que mon œuvre fut achevée. Je vous avouerai que dans cette quasi lutte avec les savants dont je m'honorerais d'être l'humble disciple, que n'ai trouvé que M. Séguier de St Brisson qui, entièrement opposé à ma manière de voir, théocratiquement parlant, eut conservé dans notre correspondance cette bienveillance qui ne transforme pas un adversaire en ennemi. **La portion de la préface où j'attaque pied à pied Mr Champollion le jeune, véritable charlatan, m'a valu de la part de ce savant helléniste les éloges les plus flatteurs**, mais lorsque j'ai abordé la question religieuse alors j'ai été forcé de me mettre en révolte ouverte avec celui qui m'avait promis toute sa protection pour me défendre à l'Institut où les champollionniens sont en nombre [...]". Il explique la portée de ses croyances athées mais lorsqu'il a osé nier l'existence de Jésus, et "prouver mathématiquement la non existence de ce mythe", même le monde savant lui a tourné le dos. Mais il poursuit inlassablement sa tâche et la "fastidieuse correction des épreuves [qui] ne me permettent pas d'espérer que le premier volume du Dictionnaire des hiéroglyphes, avec lequel je fais marcher l'impression de la langue sacrée, puisse être terminé avant juin 1841. Le sujet grandit lorsqu'on avance, et souvent là où je ne croyais trouver matière que pour une feuille, il m'en faudra trois ou quatre pour développer complètement tel ou tel symbole [...]". Il développe encore des considérations sur le prix de l'ouvrage, la découverte sur le bénitier d'une ancienne église ayant appartenu aux Templiers "des figures d'Horus, d'Apis, d'Anubis et un ibis" qui vont dans le sens de ses théories, son projet d'aller fouiller près de Montguyon [Charente-Maritime], "où je soupçonne qu'il existe quelques débris d'un temple antique" [il publiera la même année une *Notice archéologique sur le dolmen de Montguyon*]. Il termine cette première lettre par des considérations sur Buffon. Un an plus tard, il s'affaire toujours à son ouvrage sur les hiéroglyphes et raconte son travail harassant, sa visite aux journalistes, à Ferdinand Denis, Geoffroy-Saint-Hilaire, Charles Nodier "vieillard mélancolique brisé par de douloureux souvenirs", son "combat contre les partisans de Champollion qui, en général, avouent franchement ne pas le comprendre et qui ne l'admirent que sur la foi de MM. Sylvestre de Sacy et Letronne". Sa dernière lettre est pleine de découragement et de rancœur (en particulier vis à vis de Blanville) et il expose sa volonté de fonder un journal politique.

600 / 800 €

- 28 **GUERRE DE TRENTE ANS.** Copie d'époque de **deux lettres du roi Gustave Adolphe II de Suède à Louis XIII**. Mayence, 14 - 23 décembre 1631. 5 pp. in-folio. Au dos, cette mention : "Coppie de la lettre du Roy de Suède au Roy en langue françoise du 24 (sic) décembre 1631 apportée par le Sr baron d'Horn et qui m'a esté renvoyée par Persade qui est arrivé icy à Francfort ce 26^e de janvier 1632".

Débarqués en Poméranie en 1630, les troupes de Gustave Adolphe balayent celles de la Ligue catholique à la bataille de Breitenfeld le 17 septembre 1631 et descendent jusqu'au Danube, semant ruine et désolation, malgré les recommandations de Gustave-Adolphe qui se voulait clément et magnanime. Dans ces deux très intéressantes lettres, **Gustave Adolphe justifie son intervention, fait part de ses succès, des tractations de paix, des démarches engagées auprès des différentes parties et invite Louis XIII à la table des négociations** dès que le lieu et la date seront fixés. Lettre écrite le 23 décembre, jour de son entrée dans Mayence : "[...] Tant s'en fault que nostre inclination à la paix et amitié aye trouvé place auprès d'eux, que au contraire ayant négligé tout désir de tranquillité, mesprisé le droict des gens, refusé la neutralité à laquelle nous avons consenty, ces mesmes confédérés de la Ligue joignant leurs forces avec celles de nos ennemis, se sont meslés de la cause d'autrui sans avoir receu aucun tort, ny discouru aucune inimitié ; et ne se sont abstenus d'aucun acte d'hostilité contre nous jusqu'à ceste heure. D'où ayant découvert qu'ils (?) par leurs indignitez les tors et continuelles injustices, et qu'ils n'estoient pas contents d'avoir porté leurs armes ennemies à Leipzig contre nous ; mais encore après que **par le Dieu vengeur nous eussions dissipé et taillé en pièces leur armée, et celle de l'Empereur**, ils ont rallié les mesmes et en ont mis sur pied de nouvelles, et les ont enrollées soubz les capitaines impériaux Tilly, Altringer et Foucre. **Nous, par le très équitable droict de guerre défenseur, et des gens, avons esté contraints de porter nos armes dans leurs provinces pour les oster le moyen de nous nuire** par une plus grande force, à laquelle très équitable intention nostre Dieu a donné un succès si heureux, qu'en peu de mois nos armes ont esté plantées dans leurs propres pays [...]".

300 / 400 €

- 29 **ITALIE.** Lettres et manuscrits XVI^e-XVII^e.

Lettres autographes de Francesco di Piero Brunelleschi (Pelago près Florence, 1592), de Belisario Vinta, du cardinal Spolilo, etc. ainsi qu'un ensemble de manuscrits du début du XVII^e avec annotations en marge (60 pp. in-4 sur parchemin).

200 / 300 €

- 30 **JÉSUITES / JANSÉNISME / AFFAIRES RELIGIEUSES.** 17 imprimés du XVIII^e.

Procez verbal de ce qui s'est passé dans l'assemblée des députez nommez par la Faculté de Théologie de Paris, pour examiner ce qui s'est fait pendant le syndicat de monsieur le Rouge [...] (1716, 90 pp.). Censura sacrae facultatis theologiae parisiensis adversus propositiones exceptas e codicibus M. le Roux (1716, 72 pp.). Mémoire pour l'auteur des Observations (1761, 21 pp.). Mémoire sur les appels incidents des sentences [...] contre les RR. PP. chartreux du Mont S. Louis dit Regnault, intimés (1761, 55 pp.). Arrest du Conseil d'Etat du Roi concernant les privilèges des gradués parmi les Grands-Carmes (1775, 2 pp.), etc.

200 / 300 €

31 LA TOURNELLE. 10 pièces manuscrites, XVIII^e.

Dossier relatif à Jean-Baptiste La Tournelle, capitaine des gendarmes et maître de cavalerie, né à Lagny, près d'Auxerre en 1733. Il raconte très en détail toute sa vie et sa carrière dans différents mémoires (20 pp. in-folio) destinés à faire valoir ses droits sur différentes affaires, en particulier celle de deux vaisseaux armés pour l'Amérique pour le roi d'Espagne et qui firent naufrage à Cuba (brouillon d'une lettre au roi d'Espagne demandant réparation).

150 / 200 €

32 MARINE / RÉPRESSION DE LA TRAITE. 22 lettres du lieutenant de vaisseau Joursin, à son épouse. Port-Vendre, Toulon, "de la mer sur la côte d'Afrique", Gorée et Rochefort, 1823-1826. 63 pp. in-4, d'une écriture dense. Quelques mouillures, adresses et marques postales.

Lancée en août 1823, la goélette *La Toulonnaise* est placée sur le commandement du lieutenant de vaisseau Joursin. Elle participe à la guerre d'Espagne, bombarde Cadix, puis, le 9 janvier 1824, reçoit la mission de se rendre sur la côte d'Afrique, avec *le Momus*, pour y établir une station visant à la répression de la Traite des Noirs. A travers cette longue correspondance intime du capitaine Joursin, se dévoile la fragilité psychologique d'un capitaine, soumis à la solitude du commandement, à l'enfermement marin, à la séparation, à l'absence de femmes, à l'ennui. Ses pensées sont toutes absorbées par celle dont il est épris, l'absence de ses lettres le tourmente au plus haut point, jusqu'à l'obsession. Au fil des pages, on se plonge dans la vie sur le navire, on découvre la manière dont l'équipage tue l'ennui en pêchant des poissons énormes sur les côtes d'Afrique, ou se procure des oiseaux improbables au plumage resplendissant, on comprend les soucis que lui procure la sauvegarde de son équipage. "C'est la satisfaction que je ressens de voir mon équipage jouir de la meilleure santé. C'est là l'objet de mes plus grandes sollicitudes, relativement à mon état, et une bien douce compensation aux peines que je prends pour arriver à ce but. Ils sont tous gros, gras, gais et tout ce qui commence en G [...]"

400 / 600 €

33 MÉDECINE NATURELLE. Paul Carton (Meaux 1875/1947), médecin, pionnier de la médecine naturelle fondée sur les principes d'Hippocrate. 401 lettres autographes signées au Dr Fournier, chirurgien dentiste de la faculté de médecine de Paris. Environ 600 pp. in-8, la plupart à son en-tête. Accompagnées de quelques brouillons de réponse et documents divers (quelques lettres reçues, photographies, prospectus, faire-part de décès, lettre à Maxence van der Meersch, etc.). Brevannes, 1927-1947.

Selon Paul Carton, les causes réelles de toutes les maladies proviennent d'un système immunitaire rendu déficient par une mauvaise hygiène (alimentation, cadre de vie, activités physiques, mentales, sociales, professionnelles...). Il préconise une thérapie naturelle consistant à 1° Désintoxiquer l'organisme du patient en lui faisant stopper les comportements nuisibles pour sa santé : l'alcool, l'excès de viande et de sucre, qu'il qualifiait d'"aliments meurtriers"; privilégier repos et jeûne. 2° Une fois l'organisme purifié des agents toxiques ou infectieux, le patient pourra renforcer ses défenses immunitaires et améliorer sa condition physique en adoptant progressivement une vie saine, davantage conforme aux lois de la nature et à celle qui conviendrait à son tempérament. Il évite le plus possible la prescription de vaccins et médicaments, et les interventions chirurgicales. Ses méthodes avant-gardistes sont aujourd'hui largement répandues et reconnues.

Abondante et exceptionnelle correspondance échangée durant vingt ans, jusqu'à la veille de sa mort, dans laquelle il expose ses théories de médecine naturelle. "Depuis que je vous ai écrit, j'ai été à l'article de la mort pendant une quinzaine de jours, à la suite de 5 crises d'obstruction intestinale : baisse de poids de 11 kilos ; vomissements épouvantables ; anorexie totale. Après avoir eu un peu de mieux, je suis retombé si bas que l'on m'a donné l'Extrême-Onction. Je vis au jour le jour, à la Grâce de Dieu. Je m'affaiblis de plus en plus [...]. Si je viens à disparaître, on vous avisera". Puis un dernier petit billet : "Mon état s'est encore aggravé. Je ne peux plus voir personne dans mon lit, ni parler, ni écrire. Je le regrette bien pour vous. C'est devenu incurable". D'abord cordiale, puis amicale, la correspondance devient prétexte à développer ses conceptions auprès de son ami dentiste.

Parmi les 400 lettres, citons-en une, bien représentative du ton. "15 mars 35. Mon ami Fournier, je viens encore vous faire des recommandations déjà faites. Je sais bien que vous ne m'obéissez pas, bien que vous soyez un bon garçon. Mais vous êtes un dentiste. Et je vous raconterai un jour l'influence occulte du fait de gratter l'ivoire dentaire qui s'apparente au fait de frapper sur le cuir des bêtes, des cordonniers. Alors, c'est une excuse. Je vous en re resupplie donc, sachez vous dédoubler à propos en dentiste classique et dentiste naturiste. Traitez comme bestiaux les malheureux putréfiés qui mangent cochon, poisson, gibier. **Mais, je vous en re re supplie, soyez tout autre pour les purifiés, vos frères naturistes et ne leur recommandez pas, comme je l'ai entendu hier encore, de mes propres oreilles, de l'eau oxygénée pour se laver la bouche.** Je vous en prie, pour votre pénitence, relisez l'article Perlèche dans mon livre de thérapeutique infantile. Il est le reflet très pâle de ce que j'ai vu sur des dizaines de pauvres gosses (mettez vous avec pitié, dans leur peau) arrivés des hôpitaux de Paris, ici, avec d'énormes plaques de fissures et d'endroits nécrosés, au bord de la bouche, et avec des gencives en même état, dus rien qu'à des lavages à l'eau oxygénée. **Ils guérissaient en 48 heures par l'arrêt de tout soin et par l'eau de guimauve.** Reportez-vous à cette cliente d'Etampes qu'un contact de teinture d'iode sur la gencive fait par vous, malgré mes avertissements, a failli faire claquer. Reportez-vous à l'exemple d'hier : cette bonne fille de Girard qui ignorait tout des dangers des soins antiseptiques, bien qu'abonnée à la Revue, bien que plongée dans nos idées. Mais par candeur et bécasserie et état spécial d'esprit récalcitrant et routinier, elle s'est laissée empoisonner le sang et brûler la gorge par son dentiste et vous n'imaginez pas ce qu'elle a subi d'angines phlegmoneuses et de troubles névralgiques, ganglionnaires, cardiaques et nerveuses, coïncidant à tout coup avec des soins d'irritation antiseptique dentaire. **Vous avez pu voir un léger reliquat de l'effet de ces soins démoniaques sur ces énormes amygdales.** Et cela dure depuis des années et s'aggrave ces temps-ci. La cause ? Vous l'avez vue dans ce pansement phécigné, perpétuellement récidivant, agrémenté d'iode et de nitrate d'argent qui ont rongé sa gencive. Et vous vouliez par là dessus un petit complément d'eau oxygénée !! Pour finir, **je vous en supplie, ne lui mettez plus d'antiseptiques**, ni intra ni extra dentaires. Ne lui laissez pas non plus sa dent ouverte. Ne lui mettez aucun topique, **ne lui mettez pas de formol qui est une atrocité.** Et je ne suis pas tranquille par la pâte antiseptique que j'ai acquiescée de vous voir loger dans sa pulpe (toujours pour tuer à perpétuité des microbes qui n'y sont plus). Mais j'ai cédé ; car je suis bien souvent un imbécile. En tous cas, atténuez la dose ou n'en mettez pas. Une dent qui reste insensible après fermeture d'essai et qui ne peut pas doit être fermée aseptiquement chez des naturistes. Je vous en supplie, soyez pacifiant pour vos frères naturistes. Le jeune démon de Bois-le-Roi qui mange des saloperies, est d'un autre comportement 1/2 naturiste. Malgré tout, déconcentrez vos antiseptiques. Ne croyez pas ce milieu attentif au tape à l'œil. Mr A. ne s'attache qu'à la simplicité, la juste, la rapidité et surtout la vérité. Par exemple, user d'un produit en lui disant qu'on ne l'emploie pas ou malgré ses recommandations le mettait dans un état de fureur indescriptible – et légitime. **Sur terre, il faut savoir faire parfois de la peine à son prochain et surtout à ses amis en leur parlant comme à soi-même.** Alors excusez-moi de vous harceler de recommandations.



33

Je sais bien que vous ne m'obéirez pas, par routine. **Mais, c'est mon lot d'avoir passé ma vie à clamer comme St Jean-Baptiste.** En tout cas, ce qu'il y a de certain, c'est que je vous aime bien. Amitiés. P. Carton.

Pour ce jeune démon, massacré aussi par les antiseptiques, envoyés dans plusieurs dents à la fois, n'en remettez pas, je vous en supplie. Si ses dents sont insensibles et ne puent pas, fermez sans remettre des pansements formolés. Et si vous voulez encore vous servir de ce sale mastic au formol, mettez-le 6 ou 8 fois moins concentré. Vous savez que je réclame dans le désert, probablement !".

4 000 / 6 000 €

34 PARCHEMINS. Un carton contenant 100 parchemins des XVI^e et XVII^e siècle.

Important ensemble de parchemins à étudier, certains de grandes dimensions (dont un de 130 cm, daté de 1558, concernant Goupillères en Normandie).

200 / 300 €

35 PETITES AFFICHES DE THÉOPHRASTE RENAUDOT. Dossier de plus de 70 pièces manuscrites (qq. imprimés), seconde moitié du XVIII^e-début XIX^e. Mouillures importantes sur l'ensemble des documents, ne nuisant pas cependant à la lisibilité.

Les tracas du plus ancien journal de France. C'est en 1612 que Théophraste Renaudot obtient le privilège "de tenir bureaux et registres d'adresses", mais doit attendre 1629 pour obtenir l'arrêt du parlement qui donne naissance aux *Petites Affiches*, premier périodique français, ancêtre du journal des petites annonces et des annonces officielles. Deux ans plus tard, naissait la *Gazette*. Les *Petites affiches* et la *Gazette* étaient vendus ensemble par abonnement ; au fil des ans, le premier fut considéré comme l'annexe du second. Au XVIII^e siècle, sous le titre *Affiches, annonces et avis divers ou Journal général de la France*, les héritiers de Théophraste Renaudot poursuivirent la publication, puis les propriétaires commencèrent à se disputer à tel point que Louis XVI le plaça un moment sous séquestre, et en confia la direction à Vergennes, son ministre des Affaires Etrangères. Journal royaliste, les *Petites Affiches* prenaient alors le titre de *Journal Général de France*. Sous la Révolution, il publia la Manifeste de Brunswick mais dès le 11 août 1792, toute trace de politique disparut. C'est alors qu'un certain Ducray Duminil, rédacteur indélicat du journal, s'avisait de débaucher les principaux employés du journal, prit copie des listes des abonnés, ouvrit des bureaux en face de son ancien journal et sous la même enseigne des "Petites Affiches", perçut les abonnements par le même encaisseur et servit à la place des authentiques *Petites Affiches*, la feuille qu'il venait de lancer. Un mandat d'arrêt du juge de paix de la division Lepelletier devait mettre fin à cette escroquerie. En 1811, Napoléon expropria les propriétaires, et partagea le journal en 24 actions, dont 18 lui revinrent ; mais à la Restauration, Fouché rendit les actions à leurs propriétaires royalistes.

Le présent dossier, provenant de l'un des anciens actionnaires (Perrot de Chézelles), couvre la période de la tutelle de Vergennes, aux affaires troubles de la Révolution, jusqu'à la restitution sous la Restauration.

- Lettre signée Vergennes à Bénézech et Perrot (1781), sur le différend survenu avec le troisième associé Lafond, qui menace l'entreprise : "Si la compagnie soit par négligence soit par l'effet de contestations particulières ne remploissoit pas ce qu'elle doit au public, elle ne pourroit imputer qu'à elle même les mesures que je serois contraint de proposer au Roi, pour y pourvoir".
 - Mémoire manuscrit (brouillon, 8 pp. in-folio, 1783) avec corrections et additions autographes, signé par Aubert : "Affiches, annonces et avis divers ou Journal général de France, auquel sont réunis la Gazette et le Journal d'Agriculture, commerce, finances et arts", sur les nouvelles orientations du journal et son changement de titre qui devient *Journal Général de France* sous la direction à l'abbé de Fontenai (1736/1806).
 - Mémoire manuscrit des propriétaires du journal, au comte de Vergennes, pour interdire la diffusion de journaux en province et leur restituer leurs privilèges exclusifs (8 pp. in-folio, vers 1780).
 - Mémoire manuscrit (brouillon, 13 pp. in-folio, vers 1780) avec corrections : "Observations sur l'Abrégé historique de l'établissement de la Gazette et du Journal d'Agriculture, Commerce, Arts et Finances".
 - Acte de dissolution de la société Ducray, Rojare, Laboulaye et cession de l'entreprise des Petites Affiches de Paris en faveur du Cen Ducray (an 8, 4 pp. in-4).
 - Interrogatoire du citoyen Rojare (an 8, 7 pp. in-4).
 - 11 feuilles des frais de grande et petite poste pour le port des journaux, des anciennes Petites Affiches, Annonces et avis divers ou Journal général de la France (floréal an 9).
 - "Apperçu du plan d'organisation du bureau des Petites Affiches" (brouillon, 3 pp. in-4).
 - Manuscrit de Ducray-Duminil (copie d'époque, 4 pp. in-4) sur son projet de dissidence et son implantation en face des Petites Affiches + 5 brouillons concernant son projet.
 - Deux mémoires manuscrits au ministre de la Police Générale.
 - "Apperçu des dépenses et recettes futures des petites affiches réunies" (brouillon).
 - Liasse de 9 documents manuscrits concernant les nouveaux abonnés.
 - Manuscrit de 6 pp. in-folio avec corrections : "Note soumise au citoyen conseiller d'Etat, préfet de police de Paris, sur le fait d'une violation de propriété par le citoyen Ducray-Duminil envers le citoyen Bénézech, conseiller d'Etat, relativement aux anciennes Petites Affiches dont il est propriétaire [...]".
 - Extrait du jugement du 8 floréal an 8 qui donne l'administration du journal à Perrot.
 - Jugement du tribunal de la Seine (an 12, 64 pp. in-4).
 - vente d'une action du journal par Perrot (1822).
 - vente d'un sixième d'action du journal (1818).
 - 10 imprimés et brochures XVIII^e-début XIX^e concernant cette affaire : De la spécialité des journaux en matière de publications judiciaires, Réflexions des éditeurs-propriétaires du Journal Général d'affiches, annonces judiciaires, légales et avis divers du département de la Seine, sur la nécessité de conserver un journal unique à Paris et dans chaque département, pour la publication des annonces judiciaires et légales, etc.
 - liasse de 20 documents manuscrits concernant la procédure engagée en 1814 par les héritiers de Perrot contre le directeur du Journal de France.
 - Requête au directeur général de la police du royaume.
 - Très intéressant mémoire manuscrit retraçant l'histoire du journal, depuis 1612 et sa création par Théophraste Renaudot, jusqu'aux péripéties de la Révolution, détaillant toute cette affaire (vers 1800, 32 pp. gd in-folio) + la fin d'un autre mémoire.
- Joint : un dossier de documents divers XVIII^e-XIX^e concernant la famille Perrot de Chézelles (dont inventaires d'appartements parisiens).
- (Voir également n° Paris) 2 000 / 3 000 €

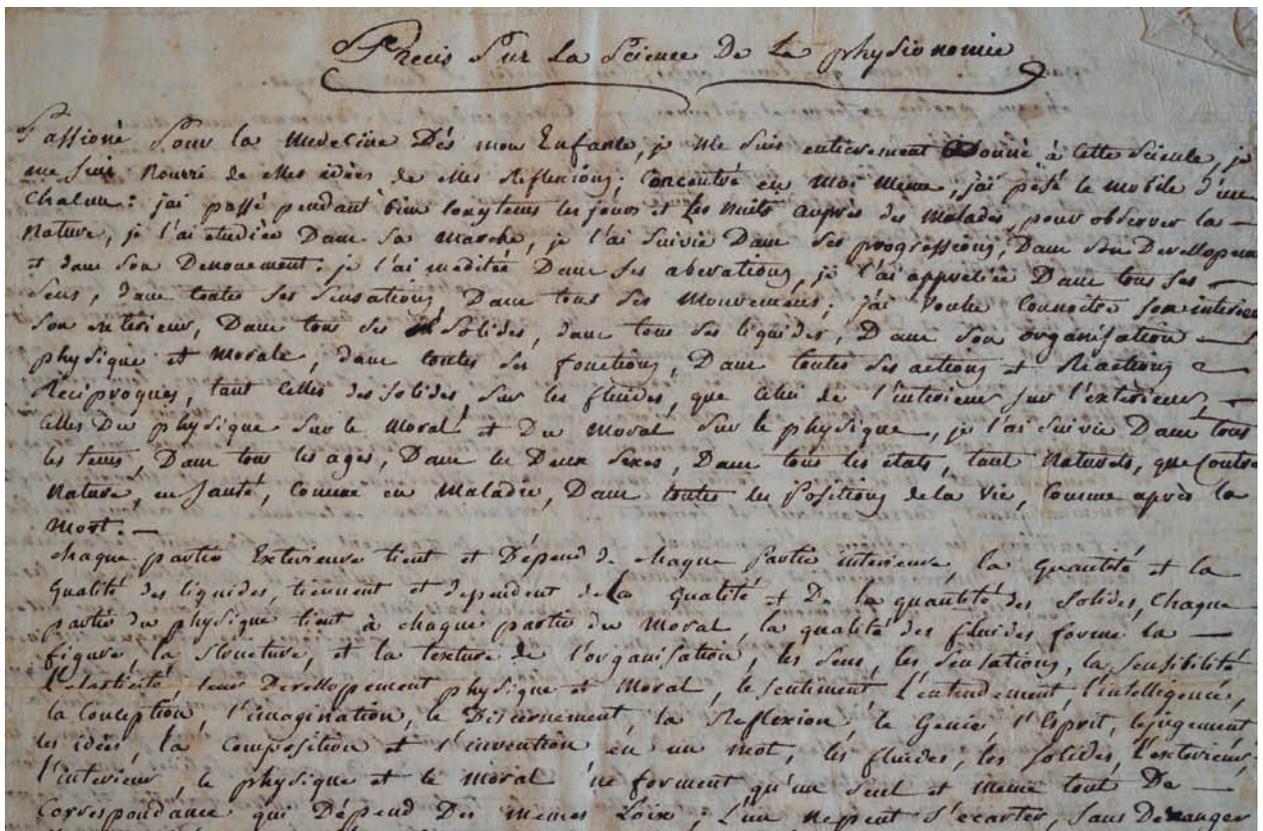
36

PHYSIONOMIE / PHYSIOGNOMONIE. Lettre et manuscrit autographes signés "Goulin médecin" [peut-être Jean Goulin (Reims 1728 / 30 avril 1799), médecin], intitulé : *Précis sur la science de la Physionomie*. 2 pp. in-4 et 8 pp. gd in-folio très remplies d'une fine écriture lisible. Lettre datée du 8 ventôse an 7 [26 février 1799]. L'ensemble est probablement adressé à un membre de l'Institut.

Rare manuscrit contemporain des théories de Lavater, dans lequel l'auteur développe ses travaux, qu'il souhaite soumettre aux membres de l'Institut. Selon lui, la science de la physionomie, telle qu'il la développe, permettra de connaître les capacités intellectuelles, physiques et physiologiques de chaque être humain et l'on pourra ainsi le doter du meilleur métier, lui procurer les meilleurs remèdes, pour le plus grand bien de la société. L'auteur se situe dans la lignée de Lavater mais prétend aller au-delà et prolonger ses travaux. "Lavater, Hippocrate et tous les écrivains distingués, n'ont fait, n'ont dit, n'ont écrit que ce qu'ils pensoient. D'ailleurs s'ils avoient trouvé quelque fait qui prouva le contraire de ce qu'ils avoient écrit, ils ne l'auroient pas cité pour n'avoir pas la honte de se dédire de ce qu'ils avoient avancé, mais ils n'ont pu écrire ce qu'ils ne savoient pas [...]". Ses travaux l'ont conduit à généraliser cette science aux animaux, permettant ainsi d'étudier les rapports entre "les hommes, les montres et tous les animaux en général comme en particulier, dans leur état de santé, dans celui de leurs maladies, dans leur action réaction, leurs fonctions, leurs facultés, leurs propriétés, leur instinct, ainsi que la variation de chacun de leur sens, de chacune de leur sensation, pour maintenir l'ordre, l'harmonie et l'équilibre dans chaque corps, enfin toutes les qualités pendant la vie et après la mort. En un mot, l'homme étant l'alphabet de la nature, lorsqu'on connoitra parfaitement la nature de l'homme, on connoitra bientôt la nature de toutes les merveilles qui sont dans l'univers". Persuadé d'avoir travaillé au service de l'humanité, il conclut : "Si la science de la physionomie est goûtée après que je l'aurai transmise intacte par la démonstration, je me ferai un devoir de contribuer à en faire retirer tous les avantages dont elle est susceptible en mettant en avant toutes les autres découvertes que j'ai faites. Je m'en trouverai très heureux d'avoir employé mes veillées et mes travaux pour le bonheur de la société, de mes concitoyens et du genre humain".

(Voir reproduction p. 17.)

1 000 / 1 500 €



36

- 37 [JACQUES AUGUSTE DE THOU (1553/1617), magistrat, homme politique et grand bibliophile]. Manuscrit du début du XVII^e, 6 pp. in-4 (mouillures). En latin.

Testament de Jacques-Auguste de Thou. Rare copie d'époque contemporaine de la rédaction de l'acte, qui n'a été publié qu'en 1733 à Londres par Samuel Buckley. Il fut écrit par le grand bibliophile au moment du décès de son épouse (Paris, 1616). "Illustrissimi Viri Jacobus Augusti Thuanus Testamentum. In nomine Sanctæ et individue Trinitatis. Quoniam Deo ita visum ut uxor mea carissima Gaspara Castrea, quam mihi fore superstitem semper speraveram et optabam turbato ordine naturæ prior decesserit ego Jacobus Augustus Thuanus omnium maxime et miserrime peccator morte eius luctuosissima admoneor ut de mea serie cogitem et de rebus meis hæc ultimæ voluntatis meæ elegio statuam [...]".

500 / 700 €

- 38 **DIVERS.** Un carton.

Archive à étudier contenant de très nombreux documents manuscrits (principalement XVIII^e) : actes, lettres, parchemins, deux cahiers de comptes couvrant les années 1787-1789, etc. Cette archive semble être celle d'un magistrat du Châtelet de Paris.

200 / 300 €

- 39 **DIVERS.** Manuscrits et documents divers, XVI^e-XIX^e.

2 cahiers de comptes des métairies de La Croix et des Villetes (1795-1803), cahiers de curieuses recettes médicinales (mélangées à des signes de croix), manuscrit XVIII^e d'un "recueil d'ariettes et de chansons", petit livre de comptes, 3 manuscrits originaux XIX^e de pièces de théâtre (*Tu connaîtra la Peur* par H. Mustière ; *A Trompeur, trompeur et demi*, "livret d'opéra-comique en un acte et en vers avec chœur par C. Trébla"; *Phaéton*, tragédie en 5 actes par Ferradon), une dizaine de cahiers manuscrits XIX^e divers (conférences, orthographe, écriture, thèse de droit, etc.), manuscrit généalogique de la famille de Roujol, manuscrit d'étude sur les Androuet du Cerceau, imprimés généalogiques, diplôme de bachelier es-lettres signé par Cuvier (1820), pièce signée par un "porte-guidon d'une compagnie de cinquante lances" (1555), copie d'époque d'une ordonnance sur la construction des vaisseaux à Nantes et Paimbœuf (an 2), reconnaissances de dettes (dont une pour le maréchal de Tonnerre), planches gravées de médailles, lettre de la baronne de Krüdener mystique russe (1775), parchemins XVI^e, 6 quittances XVI^e-XVIII^e signées par diverses personnalités (duchesse de Brancas, comtesse de Béthune, etc.), 11 quittances signées par des personnalités de la Restauration (Juigné, Oudinot, etc.), cahier de parchemin concernant Vire (1557), etc.

300 / 400 €

III. RÉGIONALISME

- 40 **AISNE.** Ensemble de documents manuscrits (brouillons), 11 pp. in-folio. 1818.
Dossier relatif à la préparation de la vente par adjudication **du parc de Braine, des bois de Baleine et du massif de la Cascade**, arrondissement de Soissons, à la suite de la succession du comte de Fuentès et à la demande du duc d'Albert de Luynes et du vicomte de Momenrency-Laval.
200 / 300 €
- 41 **ARDÈCHE / CHASSE AU LOUP.** Manuscrit de 90 pp. in-folio + qq. papiers annexés. 1881-1882
Cahier comprenant la copie de lettres en bonne partie consacrées à la chasse aux loups dans la région de Joyeuse. "19 Xbre 1881. Battue aux loups [...] Voici l'itinéraire pour la commune d'Auriolles : 1° elle doit donner 10 tireurs pris parmi les plus habiles, tout homme qui se présenterait et qui manquerait d'aptitude et de sang froid, doit être impitoyablement écarté, au double point de vue du succès de la battue et de la sûreté des individus. Vous voudrez bien faire observer à vos tireurs qu'ils doivent être rendus sur le lieu de ligne que doivent occuper les tireurs. Pour Auriolles, cette ligne part d'Espeluche et va jusqu'au chemin de Joyeuse en suivant la vallée de votre grange et la vallée qui suit jusqu'à Espeluche [...]. Recommander à vos tireurs la prudence ; **ils doivent quand un loup vient à eux le laisser approcher le plus possible, et le tirer pour ainsi dire à coup sûr** ; il faut qu'ils le tirent en avant de ligne ou en arrière s'il la franchit ; mais jamais, sous aucun prétexte, le tirer au moment où il traverse la ligne de tireurs, leur balle pourrait faire un ricochet et aller tuer un camarade à 80 ou 100 mètres. Ils doivent charger avec des chevrotines ou à balle franche et n'avoir aucune pensée de tirer des lièvres pendant tout le temps que durera la battue, même pour ceux qui ont des permis de chasse [...]. Une distribution de poudre est nécessaire aux batteurs afin qu'ils puissent faire coup de feu, les détonations font sortir les bêtes fauves de leur forts, un ou deux tambours feraient bien [...]. Dès que l'aile droite de vos traqueurs aura rejoint la gauche au point que je vous indique, la battue se dirigera vers Bourbouillet. **Les tireurs doivent observer le silence le plus absolu, le loup est doué de la force, de la ruse, d'une ouïe très fine et il évente sa proie de fort loin**, nous avons donc à faire à forte partie, voilà pourquoi il faut nous tenir en garde contre ce rusé compaire, et tacher de lui faire payer cher son audace d'envahir ainsi notre territoire, et nous faire supporter de lourdes charges par ses déprédations [...]"
500 / 700 €
- 42 **BOURBONNAIS – Jean Antoine VIPLE et sa famille.** Dossier d'une centaine de pièces diverses.
Diplômes divers, thèse pour le doctorat en médecine présentée et soutenue le 23 mars 1876, correspondances diverses, discours, mémoires, etc.
Joint : un ensemble d'une cinquantaine de documents concernant Joseph Viple, son fils (1900-1947), Magistrat et Historien. Quelques pièces concernant divers membres de la famille.
Antoine Viple (1850-1921) fut médecin et Maire de la ville d'Ébreuil dans l'Allier. Son fils lui succéda comme maire et fut un historien reconnu du Bourbonnais.
120 / 220 €
- 43 **BRETAGNE.** Environ 80 documents XVII^e-XVIII^e.
2 parchemins pour la rétribution d'un lieutenant de Châteaubriant (1658), mémoire d'un récollet de Rennes contre les supérieurs de la province de Bretagne (48 pp.), et un ensemble de documents concernant la paroisse de Kermaria et la province de Lannion (côtes d'Armor) : aveux, mémoires, reconnaissances de dettes, sentences, etc.
200 / 300 €
- 44 **CHARENTE.** 4 manuscrits XVIII^e.
Inventaires des biens de Michel Robert seigneur de Guignebourg (1715/1793), ingénieur métallurgiste anobli par Louis XV, dont les travaux ont porté sur l'amélioration de la fabrication de la fonte et du fer.
- mise sous scellé et inventaire des biens "du citoyen Robert Guignebourg" faits le lendemain de sa mort. 2 manuscrits (136 pp. in-4). Angoulême, janvier 1793.
- 3 inventaires de 1780 et 1783 des maisons de Chébrac, de Pétouret et d'Angoulême, signés par les intéressés dont Robert de Guignebourg. Détaillant en particulier **l'importante bibliothèque de sa maison d'Angoulême.** 15 pp. gd in-folio.
400 / 600 €
- 45 **DAUPHINÉ / DROIT.** Manuscrit du XVIII^e de plusieurs centaines de pages, fort volume in-4 (reliure de l'époque un peu usagée).
"Recueil des plus utiles décisions des auteurs dauphinois [...] sur les matières féodales ou seigneuriales par M^e Jean-Baptiste Furgole célèbre avocat au parlement de Thoulouze, augmenté des notes de M^e Piat de Vial avocat illustre à celui de Grenoble, et transcrit sur le manuscrit de ce dernier par Charles Etienne Imbert des Granges avocat au même parlement de Grenoble et aussi par lui très considérablement augmenté de notes historiques". Tome 1 seul allant jusqu'à la lettre L, traitant de sujets aussi divers que les vendanges, les bâtards, les colombiers, la chasse (68 articles), les fours banaux, etc. "Les nobles ont droit de chasse en Dauphiné par les libertés delphinales [...]. Les nobles peuvent tirer de l'arquebuse sur toutes sortes d'oiseaux de passage et gibiers hors les cerfs et biches à une lieue des plaisirs du roy tant sur leurs terres que sur leurs étangs [...]. Ceux du tiers état ne peuvent chasser en Dauphiné sans permission, sauf aux loups et aux renards [...]"
300 / 400 €

- 46 **DAUPHINÉ / DRÔME / HAUTES-ALPES.** Un gros dossier, principalement XVII^e-XVIII^e.
 Important ensemble concernant plusieurs familles apparentées de l'ancienne province du Dauphiné : Borel et Borel du Bez, Raby, Bompard, Lambert, Jouven : en particulier quelques intéressants documents de Raby de La Ponte receveur général de la province du Dauphiné (début XVIII^e), pièce signée par Servient (1650), lettres, affiches, mémoires, documents concernant la commune de Chateaudouble (dont un curieux dossier d'inculpation pour "vol de saucisses"), lettres d'époque révolutionnaire, actes notariés, documents généalogiques (dont manuscrit de la généalogie de la famille Prompsal de Chateaudouble depuis 1497, par un descendant), titres de famille, imprimés, manuscrit "Dénombrement des biens du Dauphiné écrit [et signé] de la main de feu M. de Sainte-Colombe [Achard de Ferrus]" (28 pp. in-4), etc.
 (Voir également n° 47, 54 et 89)
 400 / 600 €
- 47 **DRÔME / COLAUD DE LA SALCETTE.** 36 pièces.
Intéressante archive provenant du conventionnel Jacques Bernardin Colaud de La Salcette (1733/1796), député aux Etats généraux de 1789 puis conventionnel de la Drôme. 2 manuscrits autographes (brouillons) "déclaration du citoyen Colaud La Salcette député de la Drôme" et "déclaration pour l'emprunt forcé". 10 pièces signées pour l'acquittement de ses impositions dans la commune de Die. 4 lettres de Die et Valence adressées durant sa législature. 1 L.A.S. de Colaud sur des démarches entreprises au Directoire (4 pp. in-12, an 4). 5 très intéressantes lettres du receveur du district de Valence (Saint-Germain) à Colaud (16 pp. in-4, an 2 - an 3). Extrait de naissance, accord (an 2), procuration, lettres de différents membres de la famille Colaud de La Salcette (dont le général d'Empire Bernardin), ainsi qu'une longue correspondance avec le Cercle du Dauphiné relative à des recherches généalogiques sur cette famille.
 400 / 600 €
- 48 **DRÔME (VALENCE).** Parchemin en latin daté 1554.
 Hommage au Chapitre de la cathédrale de Valence. 50 / 100 €
- 49 **ESSONNE.** Une trentaine de manuscrits (principalement sur parchemin), XVII^e-XVIII^e.
 Petite archive concernant principalement la Ferté-Alais et le bailliage d'Etampes. 150 / 200 €
- 50 **EURE.** Affiche de l'administration centrale. *Séance du 9 floréal, an 6 (1798). Imprimée à Evreux, par Ancelle.*
 Affiche imprimée (52 x 40 cm), pliures. Bon état. Affiche administrative concernant la succession d'émigrés du canton de Nonancourt. Détail des biens immobiliers et mobiliers, leur destination, etc.
 30 / 60 €
- FINISTÈRE :** voir n° 89 et 90.
- 51 **FRANCHE-COMTÉ ET JURA.** Environ 40 pièces, XVII^e-XX^e.
 Extrait de la déclaration du roi donnée à Versailles le sixième may 1698 (affiche) relatif aux rôles des tailles fougées et autres impositions. Signature imprimée de Jean Baptiste Desmaretz de Vaubourg Intendant de justice, police et finances en Franche-Comté – Copie de 8 pages, signée Chevalier et datée de l'année 1752, de la concession faite par Jean duc de Bourgogne, comte de Flandres, d'Artois et de Bourgogne, aux habitants de Grozon (Jura) à propos d'un marais pour son exploitation donné le 14 may 1412 – Jugement de 8 pages (1759) du Sieur Grégoire Court de Crozon contre les commis aux rôles pour la répartition injuste du sel – Ordonnance de 4 pages du Gouverneur Général de Franche-Comté, datée et signée du 13 février 1814, concernant les réquisitions d'hôpitaux, magasins et transports militaires afin de "*suffire aux besoins des puissants alliés et des habitants de Haute-Saône*" – Ensemble de notes manuscrites généalogiques et historiques concernant le Jura (8) – Très intéressant mémoire d'une trentaine de pages manuscrites servant à l'histoire de la Royale Abbaye de Baume les Messieurs – Petite gravure signée (17 cm x 12 cm) du portail de l'abbaye de Baume les Messieurs – Un très beau dessin signé (27 cm x 20 cm) daté 5/9/82 réalisé au crayon, représentant une rue du village de château Chalon.
 200 / 400 €
- 52 **GERS.** Manuscrit d'environ 80 pp. in-4.
 Cahier des récoltes de la métairie de Bordeneuve, de 1810 à 1818. 120 / 150 €
- 53 **GIRONDE / MARGAUX.** Manuscrit de 6 pp. in-folio sur parchemin (manque le dernier feuillet), fin XVI^e - début XVII^e.
Vente de la terre, seigneurie et château de Margaux, par "hault et puissant seigneur messire Anthoyne de Grantmont [Gramont] seigneur dudit lieu, chevalier de l'ordre du Roy, cappitaine de cinquante hommes d'armes" à "messire Anthoyne de Chazelles seigneur de Manoy conseiller du Roy et trésorier de France en sa généralité de Guyenne" de "toute la terre et seigneurie justice et juridiction haulte moyenne et basse de Margaux assise et sictuée en la sénéchaussée d'Armaignac pais de Gascongne avec le chasteau [...]".
 (Gironde : voir également n° 27 et 102). 400 / 600 €

- 54 HAUTES-ALPES / ENSEIGNEMENT.** 26 documents manuscrits, XVIII^e-début XIX^e.
Ensemble de documents de la famille du conventionnel Borel du Bez et Borel de La Salle. "Roolle des escolliers du Bez enseignez par moy Jean Raby" (1701) + 7 autres rôles (1704-1711). Ensemble de pièces concernant Thomas Borel bourgeois au Bez et Balthazar Borel, marchand de chevaux (XVIII^e). "Etat des instituteurs de la commune de La Salle", 2 pièces signées par les principaux habitants de la commune de Villars St Pancrace (pour des instituteurs), portrait gravé de Borel (XVIII^e). Notice généalogique manuscrite sur la maison de Borel en Dauphiné. Lettre de Borel aux maréchaux de France (1750). Manuscrit fin XVII^e-début XVIII^e de 65 pp. in-4 (rare et intéressant cahier d'enseignant de Jean Raby : leçons enseignées, exercices de calligraphie, de mathématiques, etc.).
(Voir également n° 89)
400 / 600 €
- 55 HAUTES-ALPES.** Liasse de 21 manuscrits de la fin du XVI^e siècle (1595-1599), 80 pp. in-folio. Bon nombres sont signés par d'Aquin ou Arbalestrier.
Important ensemble qui concerne l'affaire opposant **les consuls de Briançon et Saint-Chaffrey** à Antoine Jouffray lieutenant particulier au bailliage de Briançon.
300 / 500 €
- 56 HÉRAULT.** Une trentaine de documents XVII^e-XVIII^e.
Archive concernant principalement Jean de Fages, conseiller général du Roi en la Cour des Aides de Montpellier (diplôme de l'université de Montpellier 1691, parchemins, etc.).
200 / 300 €
- 57 HÉRAULT / BÉZIERS.** Environ 25 documents, XVIII^e.
- une dizaine de lettres de (et adressées à) Bermond de Puissergui, à Béziers, début XVIII^e.
- une quinzaine de documents divers concernant principalement Béziers, XVIII^e.
200 / 300 €
- 58 INDRE-ET-LOIRE.** Environ 80 documents manuscrits, XV^e-XVIII^e.
Important ensemble sur la Touraine (nombreux parchemins XVI^e, 2 du XV^e), et **principalement sur la seigneurie des Aulnais** : acquisitions, contrats, procurations, hommages, sentences, achats de vignes, titre de noblesse (1494), liasse de parchemins XVI^e (châtellenie de Coussay), charte sur le prieuré de Saint-Christophe au diocèse de Tours (1558), feuillet d'un registre de comptes du XV^e (mentionnant des seigneurs tourangeaux), "état des revenus des terres de Pierrefite au district de Chateaufort", etc.
(Voir également n° 108)
1 000 / 1 500 €

ISÈRE : voir n° 45, 46 et 115.

LYON

- 59 AFFICHE FOIRE LYON.** 1 – 15 OCTOBRE & 1 – 15 MARS 1920. Dimensions 160 cm x 120 cm. Légères coupures.
Superbe affiche illustrée par H. Pabot.
50 / 100 €
- 60 PERSONNALITÉS LYONNAISES.** Faits divers, événements survenus à Lyon et dans la région du XVIII^e siècle au XX^e siècle. Environ 30 pièces.
Entre autres : Claude Gaillard 1861-1945 (Muséum de Lyon, paléontologue, égyptologue) 4 L. A. S. – Georges de Lys, Oullins 1855-1931, Écrivain. Poème autographe signé – Charles Ludin 1867-1949 (peintre et dessinateur élève des Beaux-Arts de Lyon), 3 cartes illustrées avec signatures autographes – Joseph Marie Souлары dit Joséphin Souлары 1815-1891, poète. Poème autographe signé – Ensemble de documents manuscrits ou imprimés, famille Jordan, XIX^e siècle (commerçants lyonnais) – Ensemble de documents concernant M. Edouard Aynard 1837-1913 (banquier et homme politique lyonnais) L. A. S., carte de visite, inauguration du monument Edouard Aynard. Lettre de change illustrée d'un médaillon par B. Arnaud graveur (25 juin 1912) – L. A. S. signée Comte de Bondy, Lyon le 14 avril 1813 (concerne les franchises de passage du pont Morand par les agents forestiers) – Edouard Herriot 1872-1957 (homme politique, Maire de Lyon), carte de visite – Jules Cambon 1845 – 1935 (diplomate et administrateur français), préfet du Rhône en 1887, carte de visite – Comte d'Albon (maire de Lyon sous l'Empire 1814), 2 L. A. S. datées des 15 septembre et 20 octobre 1814 concernant une invitation du comte d'Artois – Victor Gabrielle Prunelle 1777-1853 (maire de Lyon le 21 octobre 1830), fondation de l'école de gravure de Lyon – Compagnie Minière de Lyon (Nord Vietnam début XIX^e), document de 5 pages aux en-têtes de Pelisson architecte à Lyon, daté des Mines de Lang-ga au Chan par Lain 26 septembre 1909, etc.
200 / 400 €

61 **LA RÉVOLUTION À LYON.** 14 documents totalement ou partiellement manuscrits. *Lyon, 1792 – 1795 – 1799.* Formats divers. Ensemble en bon état.

- **Réponse d'une réclamation concernant la saisie de 6 sacs de farine. Canton Marat, quartier de Vaise. Manuscrit daté, signé, avec en-tête imprimé et vignette.**

- Les administrateurs du District de Lyon, aux maires et officiers municipaux de la Commune Chalier. Concerne la fabrication de salpêtre. Manuscrit avec en-tête imprimé et vignette.

- Les administrateurs du district de la Campagne de Lyon. Nomination d'un juge de paix dans le canton du Mont-Cindre. Manuscrit daté et signé avec en-tête imprimé et vignette.

- Visa d'émigration. Imprimé complété de façon manuscrite, daté et signé, cachets gras.

- Adjudication de l'une des piles du pont de Saint Jean à Lyon. 4 pages manuscrites datées et signées par Quervilles.

- Paiement de 2 400 livres pour la nourriture des enfants orphelins. Papier à en-tête avec vignette.

- Les administrateurs provisoires du District de Lyon pour les cas d'urgence. Manuscrit avec signature et cachet sec.

- L'agent national du district demande la conservation d'un citoyen à son poste. Manuscrit avec en-tête imprimé et vignette.

- Les administrateurs du district demandent la suspension de l'exploitation des bois. Manuscrit signé avec en-tête imprimé et vignette.

- Certificat d'entrée à l'hospice pour une femme enceinte. Manuscrit avec en-tête imprimé et vignette.

- Certificat de vie. Manuscrit signé avec en-tête imprimé, vignette et cachet de cire rouge.

- certificat de résidence visé par les administrateurs du district et ceux du Département du Rhône. Imprimé et manuscrit avec signatures, en-tête et cachet gras.

- Les administrateurs du District demandent l'organisation du déchargement de tonneaux d'huile d'un bateau en danger à l'Île Barbe. Manuscrit sur papier à en-tête imprimé et vignette.

- Administration Centrale du Département du Rhône. Nomination de citoyens au Bureau. Manuscrit signé avec en-tête imprimé et vignette.

100 / 200 €

62 **LA RÉVOLUTION À LYON. GARDE NATIONALE. BATAILLON, ci-devant FRATERNITÉ, 4 AOUST 1793.** Un billet imprimé, complété de façon manuscrite et signé.

Bon état.

20 / 50 €

63 **LA RÉVOLUTION À LYON. ARRESTATION DU CITOYEN LABARGE PAR LA SECTION "PORTE-FROC".** Pièce signée Turin, Riard, Revaud. *LYON, 10 février 1793.* Pièce manuscrite sur une page in-8. Bon état.

Arrestation de "l'ancien seigneur de Crézieu-la-Varenne, aristocrate bien connu...", accusé d'avoir été "rencontré avec un fusil à deux coups bien chargé... Cet homme est plus que suspect...". Le rédacteur et signataire du document, Turin, fut nommé Commissaire de police le 10 novembre 1791. Il fut assassiné dans la prison des Recluses lors de l'émeute du 4 mai 1795.

JOINT : SECTION DE PORTE-FROC, le 19 février 1793. Pièce manuscrite datée et signée. Une page, in-8, certificat de "bon citoyen" du sieur Debroces dit Labarge.

"Nous soussigné... certifie que le citoyen Debroces dit Labarge est domicilié place de la Trinité, fait ou fait faire exactement son service de garde comme bon citoyen... je n'ai rien connu en lui qui puisse nuire à la nation..."

300 / 700 €

64 **LA RÉVOLUTION À LYON. ARSENAL.** Pièce autographe manuscrite sur une page, in-folio, signée par Dubois, Officier Municipal. *LYON, 18 février 1793.*

Les membres de plusieurs Sections saccagent le local du Club Central et crient "Vive Louis XVII". La Municipalité demande des canons à l'arsenal qui refuse de les fournir. Ce rapport par Dubois relate les circonstances du refus :

"... Aujourd'hui 18 février 1793, à 11 heures du soir, en conséquence de la mission à moi confiée par le Conseil Général de la Commune... me suis transporté, accompagné d'un officier d'artillerie et de deux escouades de Dragon à l'arsenal, au fin de requérir le commandant du poste de laisser sortir huit pièces de canon..." Il essuie le refus des occupants de l'Arsenal et doit battre en retraite sous la menace d'armes.

Louis Dubois, ouvrier en soie, domicilié rue Saint-Georges, fut élu dès 1791, officier municipal. Incarcéré le 30 mai 1793 et mis en accusation comme "auteur, complice et fauteur des meurtres du 29 mai". Libéré et nommé administrateur du Département du Rhône ; incarcéré à la Réaction Thermidorienne et tué dans la prison des Recluses lors de l'émeute du 5 mai 1795.

200 / 400 €

- 65 **LA RÉVOLUTION À LYON. ARSENAL.** Pièce autographe manuscrite sur une feuille, in-folio, recto-verso, signée par Turin, Sautemouche, Roch, Mocubeo, Pelletier, Jacob. *LYON, 19 février 1793.*

Deuxième tentative du Conseil Général de la Commune de Lyon pour se procurer des canons à l'arsenal. Elle n'obtiendra pas plus de succès que la précédente.

"Ce jour... nous sommes transporté aux portes de l'arsenal ... Nous avons demandé à parler au citoyen Campagneul, commandant de l'artillerie... Il nous dit qu'il était prêt à la mettre à exécution (la réquisition), mais que la même force armée s'est opposée formellement à la sortie des canons... Nous étant retiré nous avons rédigé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de raison".

200 / 400 €

- 66 **CAMPAGNE DE FRANCE – 1814. ARMÉE DE LYON. ORDRE DE SERVICE. 24 FÉVRIER 1814.** Pièce manuscrite signée sur une feuille, in-4, avec cachet gras.

Ordre de service pour partir avec le général Bardet.

Pendant que les coalisés créent l'Armée du Sud pour attaquer Lyon, le général Bardet dans l'Armée de Lyon, sous les ordres d'Augereau, s'empare du fort de l'Ecluse le 28 février 1814 ; général de Division le 3 mars 1814, il revint à Bourg-en-Bresse le 9 mars ; sert au combat de Macon le 11 mars et à la bataille de Limonest le 20 mars.

Pièce rare portant le cachet gras cercle à l'Aigle "*Commissaire Ordonnateur de l'Armée de Lyon*".

100 / 200 €

- 67 **CAMPAGNE DE FRANCE – 1814. ARMÉE DE LYON. CONGÉ – RÉGIMENT DES GARDES NATIONALES ACTIVES DU RHONE – 2° Bataillon – 3° Compagnie. LYON, LE 14 MAI 1814.** Un imprimé, in-8 oblong, complété de façon manuscrite avec les signatures autographes.

"Nous soussignés, membres du Conseil d'Administration, certifions que le nommé Poisson a servi dans ledit Régiment depuis le 5 mars comme Fusilier jusqu'au 9 mai 1814, époque du licenciement du corps..."

Après son retour à Lyon le 9 mars 1814, Augereau lance la Division Musnier sur Macon. Pour la première fois un bataillon de Gardes Nationaux va participer à un combat de l'Armée de Lyon : Il s'agit du Bataillon des Gardes nationales du Rhône. Le 20 mars la défaite de Limonest entraîne l'occupation de Lyon par les Autrichiens. Le 10 juin l'Armée de Lyon est dissoute.

30 / 60 €

- 68 **CAMPAGNE DE FRANCE – 1814. ARMÉE DE LYON. PIÈCES RELATIVES A LA LIQUIDATION DES DETTES DE GUERRE DE LA VILLE DE LYON POUR LES ANNÉES 1814 – 1815. LYON, LE 4 FÉVRIER 1819.** Douze pages imprimées, in-4, sous couverture imprimée (petite salissure).

Rapport du Maire – Etat de situation depuis l'origine des dettes jusqu'au 31 décembre 1818 – Etat de situation depuis l'Ordonnance du Roi du 20 novembre 1816.

JOINT : UNE LETTRE IMPRIMÉE A EN-TÊTE DE LA MAIRIE DE LA VILLE DE LYON. Le 21 septembre 1815. Signature autographe du Maire. Elle est adressée à MM. Gubian, Fournier, et Mounet. Il est exposé "... que tant que les engagements pris avec les autorités autrichiennes ne soient soldés...", la caisse municipale ne pourra pas honorer tous les paiements. Un imprimé sur double feuille, in-folio.

50 / 100 €

LYON : voir également n° 109.

- 69 **LOT-ET-GARONNE :** Seigneurs de Montcabrier & famille. Fin XVIII^e siècle et début XIX^e siècle. Une dizaine de pièces concernant cette famille et cette région. L. A. S. et divers.

JOINT : Copie d'autographes et analyse importante par Michel Pierre sur la famille des Seigneurs de Montcabrier et son entourage.

100 / 200 €

MARNE : voir n° 91 à 94.

NIÈVRE : voir n° 26.

- 70 **PARIS / RÉVOLUTION.** Nombreux documents manuscrits, fin XVIII^e-début XIX^e.

Archive de Godot, avoué au tribunal de 1^{re} instance de la Seine, principalement durant la Révolution : liasses de pièces de procédure avec quelques courriers.

200 / 300 €

- 71 **PARIS.** Important ensemble d'archives, plusieurs centaines de pièces du XVIII^e.
 - Laudumier, receveur des droits de greffe et des droits réservés au greffe du petit criminel du Parlement de Paris : liasses, inventaires, comptes, etc.
 - Louis Philippe Magnier (ou magnyer) de Gondreville, conseiller du roi, secrétaire du roi et notaire au Châtelet de Paris : lettres, comptes, rentes, etc.
 - nombreux documents divers dont grand arbre généalogique de Jean-Baptiste Roger et papiers du citoyen Delaire "homme de lettres".
 300 / 400 €
- 72 **PARIS / HÔPITAL DE LA GARDE DE PARIS.** 5 manuscrits, l'un signé par les intéressés. 96 pages in-folio. 1785-1787. Mouillures.
 Dossier concernant l'achat d'un vaste terrain et des bâtiments par le Roi pour **la construction d'un hôpital sur l'emplacement de l'ancien couvent de Popincourt**. "Vente d'un terrain et bâtiment par Mrs le vicomte de Blossville, Perrot de Chezelles et Valentin au Roy pour l'établissement d'un hôpital pour la garde de Paris, le 13 janvier 1787", "vente de l'église", etc.
 Dossier provenant de Perrot de Chezelles, l'un des 3 propriétaires.
 400 / 600 €
- 73 **PARIS / QUARTIER DE POPINCOURT.** 25 documents manuscrits + une dizaine d'imprimés, début XIX^e. Mouillures et salissures.
 Intéressant dossier sur l'aménagement du quartier autour de la rue Popincourt (XI^e), le percement de voies pour l'abattoir de Ménilmontant, la suppression de la rue Beauharnais, l'aménagement de la rue Parmentier, le projet de rue entre celle des Amandiers et Saint-Ambroise, etc. Deux actes d'acquisition de biens privés pour la ville de Paris "destinés à l'établissement d'un abattoir" (1811), ordonnance du préfet de Police ordonnant des travaux d'aménagement rue Popincourt (an 9), lettre de l'architecte Bourdon : "Son excellence le ministre de l'Intérieur a ordonné que la rue Beauharnais serait supprimée comme devenue inutile au moyen de l'avenue Parmentier qui vient d'être formée dans la même direction, parallèlement à l'abattoir de Popincourt...", etc.
 Provenance de l'un des importants propriétaires de la rue Popincourt, Perrot de Chezelles.
 300 / 400 €
- 74 **PARIS / CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE.** Liasse de mémoires manuscrits, 1752. Salissures.
 Mémoires d'entrepreneurs de différents corps de métier pour la construction (ou l'aménagement) "d'une maison sise rue Saint-Louis près le Palais appartenant à madame Du Manchin", immeuble de 6 étages avec terrasse, sous l'égide de l'architecte Bray.
 Mémoire des ouvrages d'impression et de peinture (7 pp. in-folio) par Bligny maître peintre ; mémoire d'ouvrages de menuiserie (6 pp. 1/2 in-folio), par Le Tellier, maître menuisier ; mémoire des ouvrages de serrurerie (10 pp. in-folio) par Caffin maître serrurier ; mémoire des ouvrages de charpenterie pour la maison du quai des Orfèvres (13 pp. in-folio) par De La Noë, maître charpentier ; quittance d'Outrequin entrepreneur du Pavé de Paris.
 200 / 300 €
- 75 **PUY-DE-DÔME.** Manuscrit de 360 pp. in-4. Vertolaye, septembre 1754.
 Inventaire et vente "à la chaleur des enchères au plus offrant et dernier enchérisseur" des meubles et effets composant une importante maison sise au Moulin Neuf, paroisse de Marat (Puy-de-Dôme).
 300 / 400 €
- 76 **SAÔNE-ET-LOIRE / BOURGOGNE.** Une soixantaine de documents, XVII^e-début XIX^e.
 Ensemble de documents concernant principalement Cercy (commune de Saint-Gervais, canton de Saint-Loup-de-la-Salle) : adjudication de biens nationaux, 3 affiches de ventes de biens nationaux, 19 parchemins XVII^e (constitutions de rente, etc.), documents sur la vente du bois Marteau, etc, ainsi qu'une photo panoramique XIX^e.
 200 / 300 €
- 77 **SAVOIE.** 51 lettres et documents. Adresses et cachets postaux au dos. Première moitié du XIX^e.
 Petite archive d'un négociant de Chambéry : lettres de clients et fournisseurs (dont 2 avec échantillons), ainsi que 8 bordereaux de douane (1827-1835).
 120 / 150 €
- 78 **SAVOIE – MAISON DE SEYSSEL.** L. A. S., datée de Turin ce 26 février 1841. Lettre autographe sur double feuille in-4, avec adresse "à Madame la Comtesse Félicité... à Cajar".
 Lettre concernant un partage de biens. "*Je me proposais madame la comtesse ... nous avons commencé l'examen des comptes et des livres... mais comme l'hoirie Aulari, qui appartient entièrement à Frédéric, était confondue avec les revenus de la famille... Nous nous occupons aussi de l'examen et séparation des capitaux... on procédera à l'inventaire du linge et argenterie de la quelle on pourrait prendre la moitié chacun...*". Signée par "votre très humble et très affairé serviteur Henri de Seyssel d'Aix".
 La famille de Seyssel est l'une des plus anciennes de la noblesse savoyarde, tenant l'une des premières places à la cour de la Maison de Savoie, après les comtes. Originaires d'Aix, elle a formé plusieurs branches : celle de Seyssel, marquis d'Aix et celle des seigneurs de Cressieux et de Sothenod.
 100 / 200 €

- 79 **SEINE-ET-MARNE.** 20 documents manuscrits du XVIII^e.
Ensemble de manuscrits concernant la seigneurie de Nandy : “Prisée des tournans et travaillans du moulin banal à eau de Forges” appartenant au seigneur de Nandy (7 pp. in-folio, 1736). “Etat des biens scis tant à Provins qu’ès environs échus à Mr de Perthuis de Nandy”. Inventaire du mobilier du château de Nandy (20 pp. in-folio, rongé en coin, peut-être incomplet de la fin, 1762). Comptes. Mémoire de M. de Perthuis sur l’abattage d’arbres à Nandy (7 pp. in-folio), 2 mémoires de dépenses (11 pp. in-folio), etc.
300 / 500 €
- 80 **VAL-DE-MARNE.** Environ une centaine de manuscrits concernant Arcueil, XVII^e-XIX^e.
- Liasse d’une cinquantaine de documents concernant Antoine Michel Maucuy (ou Manquit), prêtre et vicaire d’Arcueil, 1700-1729.
- Une trentaine de documents XVII^e-XVIII^e concernant la famille Véronet, d’Arcueil.
- Factures de Mohn, tapissier marchand de meubles à Arcueil (avec détail de ses nombreux travaux) + une série d’une quinzaine de factures illustrées (horlogers, fabrique d’armes de luxe, etc.)
200 / 300 €
- 81 **VENDÉE.** 6 pièces manuscrites signées par différents juges du département de la Vendée. Fontenay-le-Peuple, les Sables et Chassans, an 5 – an 12. 3 documents avec jolis cachets de cire rouge, les trois autres ont été découpés.
Mandats d’arrêt délivrés à l’encontre de divers prévenus.
300 / 500 €
- 82 **VOSGES.** 2 manuscrits (brouillons), 10 pp. in-folio, seconde moitié du XVIII^e. Déchirure sur l’un des documents.
Abbaye de Saint-Mansuy. Deux manuscrits sur les réparations à faire à l’abbaye de Saint-Mansuy, la saisie des dîmes par les habitants de Xertigny et de Savigny (paroisses dépendantes de l’abbaye) pour l’agrandissement de leurs églises, et sur les consolidations à faire à la prison de Saint-Mansuy où des évasions se sont produites à deux reprises “par arrachement de pierres”. Un bras de fer s’engage avec Louis Auguste de Bertin, conseiller d’Etat et abbé commendataire de Saint-Mansuy qui refuse d’engager les dépenses.
300 / 400 €
- 83 **VOSGES / INDUSTRIE TEXTILE.** 33 lettres d’André Judlin, 57 pp. in-8. Remiremont 1879-1881 + qq. unes antérieures.
Correspondance du propriétaire d’une manufacture de tissage à Remiremont, relative à ses affaires et à l’argent qu’il doit emprunter pour faire face aux difficultés que cette industrie traverse. “Les affaires sont devenues si mauvaises que l’an passé j’ai perdu 24.000 fr. dont 23.000 dans le deuxième semestre [...]. Selon mes prévisions, cette année la perte sera nulle, mais je ne pourrai tirer aucun argent des affaires, cela est certain ; il est du reste probable que je sois forcé de fermer le tissage à la fin de juin à l’expiration d’un marché à façon qui ne pourra être renouvelé [...]”. Il cherche des fonds, fait des investissements, rachète de nouveaux métiers à tisser pour l’établissement de Thann, etc.
300 / 400 €
- 84 **VOSGES.** Manuscrit de 126 pp. in-4, paginé 41 à 104.
“Registre des amendes champêtres pour l’année mil sept cent soixante deux” jusqu’à 1769 pour la région de Dombrot. Très curieux et intéressant document qui consigne les conflits de pâturage, de dégâts occasionnés par des bestiaux, de vol de chevaux, etc.
400 / 800 €
- YONNE :** voir n° 31.

IV. QUELQUES ARCHIVES

AFRIQUE

Archives de René Baudelaire (né en 1866, mort pour la France),
capitaine d'infanterie coloniale.

85 AFFAIRE DE SARGADJÉ (NIGER), 22-24 février 1900.

Le 22 février 1900, le lieutenant Baudelaire commandant le poste de Dosso (Niger), recevait un appel au secours de 6 cavaliers et de leur chef, partis enlever le chef du village hostile de Sargadjé, à 70 kilomètres de là, en plein pays insurgé. Des ordres formels interdisaient toute opération offensive dans ces régions. Il partit cependant à 9h du soir avec 50 tirailleurs, livra un combat de huit heures contre plus de 2000 Djermas et Touaregs "fanatisés". **A minuit, ayant 19 blessés avec lui, il réussit à libérer ses hommes et reprendre la route de Dosso ; il laissait 200 tués dont un des chefs de Sargadjé** ; le village se soumit alors, ainsi que plusieurs autres de la région. Par cette action, Baudelaire fit à la fois l'objet d'une citation, d'une promotion au grade de capitaine, mais aussi de 60 jours d'arrêt de rigueur pour avoir désobéi aux ordres.

Le dossier comprend :

- **Journal manuscrit**, qui est aussi un registre de correspondance (brouillon avec de nombreuses corrections). 50 pp. écrites en un cahier in-4 (couverture arrachée). Dosso, février-mai 1900. Passionnant document qui raconte en particulier en détail l'affaire de Sargadjé, récit écrit sur le vif à minuit et demi, se terminant par la liste nominative des blessés. "[...] A peine étions nous installés que nous étions cernés par plus de 1500 hommes (dont 5 à 600 cavaliers) qui nous criblaient de flèches, au bruit des tams-tams de guerre et des hurlement de joie. Dès le début les chevaux furent blessés et mirent le désordre dans le carré. Enfin, j'eus un homme, puis deux, puis trois, puis dix blessés en moins d'une 1/2 heure (il faisait complètement nuit) [...]".
- **3 documents dactylographiés** : *Résumé général concernant le cas du capitaine Baudelaire* (13 pp. in-folio, résumant toutes ses opérations en Afrique). *Résumé du dossier* (15 pp. in-folio). *Affaire de Sargadjé* (58 pp. in-folio), accompagné d'un manuscrit de 4 pp. in-folio de Baudelaire, sur la même affaire.

1 200 / 1 500 €

86 OPÉRATIONS EN CÔTE D'IVOIRE (SOUDAN FRANÇAIS). BAUDELAIRE DIRIGE DEUX COLONNES DANS LE NIÉNÉGUÉ (1900-1901), PUIS AU BAOULE (1901).

- **Journal manuscrit tenu du 23 mai au 24 juillet 1901**. 25 pp. in-4 en un cahier in-4 (des pages ont été arrachées, sans manque dans le journal). **Passionnant document tenu au jour le jour durant les opérations de la colonne, d'une fine et dense écriture**. "2 juin. Départ de Anoassakrou à 5h30. La colonne traverse deux villages abandonnés dont les guides ne peuvent nous donner les noms. Pas de vivres. Les guides devenant de plus en plus incertains sur la route à suivre, le capitaine envoie en extrême pointe une 1/2 section avec un sergent indigène pour essayer de faire des prisonniers. A 9h30, la colonne arrive à un marigot bordant au N. le village de Yabou Kosankro. Un groupe de Baoulés s'enfuit à l'approche de l'avant-garde. Un groupe de flanqueurs envoyés pour protéger le passage du convoi y surprend un Baoulé dissimulé dans la brousse. C'est lui qui désormais servira de guide à la colonne. La section envoyée en avant surprend à 9h45 le village de Yanguésankro et y capture 13 personnes et une vingtaine de moutons. Pas d'igname ni de riz. La même demi-section surprend encore les villages de Natakro et de Inzikro et y capture encore 3 hommes, une femme et une quinzaine de moutons. Ni riz, ni manioc, ni ignames. La 1/2 section d'extrême pointe, soutenue en arrière à 1km environ, s'engage dans le fourré épais et profond de 6 à 800 m. qui entoure de tous côtés le gros village de Dienzékro (30 grandes cases). Pendant ce temps, la colonne est formée en carré dans une clairière en avant du fourré, protégeant le convoi. **La 1/2 section de pointe ayant pénétré dans le village est subitement attaquée par les Baoulés postés dans le fourré sur la lisière N.E. du village. Elle engage un combat très vif pendant lequel elle a un tirailleur tué et un sergent blessé.** La section du lieutenant Stéphan arrivée tout à fait au début de l'action dégage complètement la 1/2 section du sergent, traverse le village et chasse les Baoulés qui se réfugient dans le fourré épais. Le capitaine arrive avec 20 hommes, la caisse de médicaments, le brancard [...]. La section d'avant garde place tout autour du village des petits postes de 3 ou 4 hommes, puis le capitaine et le lieutenant repartent avec 12 hommes chercher le convoi qui arrive 1h 1/2 après dans le village. Les Baoulés tenant toujours le fourré reviennent attaquer les petits postes mais ne nous causent aucune perte. **Toute la colonne ayant pénétré dans le village, le capitaine choisit 2 cases, noyau du poste futur, qui sont immédiatement entourées d'une palissade faite de débris de qq. cases qu'on démolit. Toutes les autres cases sont brûlées pour dégager le champ.** Le débroussaillage commence. Le combat a duré environ 2 heures, mais les Baoulés tiennent toujours le fourré. Vers 5h du soir, un tirailleur placé à l'un des petits postes, s'écarte pour satisfaire un besoin naturel, et reçoit presque à bout portant un coup de fusil qui lui fait deux blessures (une au ventre, et l'autre au bras droit). Son captif Bagnana s'étant évadé, vient au poste et apporte ce renseignement que les gens de Dienzékro ont évacué leurs femmes, enfants, captifs et troupeaux sur Assékro. Capturé dans le village de Dienzékro une vingtaine de chèvres et deux captifs. Ni ignames, ni manioc, ni riz. La colonne possède encore 2 bœufs, une soixantaine de moutons et chèvres et une trentaine de poulets. Le ravitaillement du poste est donc assuré pour une quinzaine de jours [...]. La colonne a pris également une quinzaine de fusils et environ 50 kilogrammes de sel fin [...]".

- manuscrit d'une autre main, 11 pp. in-4 épinglées : journal où sont répertoriés les ordres et les principaux événements.

- 3 documents dactylographiés : *Colonnes exécutées dans le Niénégué et dans les cantons Samblas et Tagouas en 1900 et 1901* (27 pp. in-folio). *Opérations faites au Baoulé (Côte d'Ivoire) en 1901* (106 pp. in-folio et une carte manuscrite). *Annexe se rapportant aux opérations faites au Baoulé (Côte d'Ivoire) en 1901* (86 pp. in-folio et deux cartes manuscrites dépliantes).

1 200 / 1 500 €

87 **MADAGASCAR ET DIEGO-SUAREZ. 1895-1910.**

- Manuscrit titré "correspondance confidentielle", 49 pp. in-folio. Registre de correspondance de Baudelaire alors en poste à Tamatave et Antsirane au deuxième régiment de tirailleurs malgaches.
- 7 documents : ordre de mener un convoi de ravitaillement, signé par le commandant en chef du Corps expéditionnaire de Madagascar, le général Duchesne (1895). Ordre de route (Diego-Suarez), certificats de visite et de blessure, lettre et télégrammes.

600 / 800 €

88 **PAPIERS PERSONNELS BAUDELAIRE.** Une cinquantaine de documents.

Carnet des troupes de Marine avec détail de toutes ses campagnes et états de service, accompagné de plusieurs documents dont une photo. Certificat de blessure à la suite d'un duel, deux brevets de médaille coloniale (Sénégal et Soudan ; A.O.F. et Madagascar), nomination de chevalier de l'ordre de l'Etoile Noire, brevets de sergent, sous-lieutenant et capitaine d'infanterie de marine, nomination de chevalier de la légion d'honneur, certificats, quelques lettres de Baudelaire à son épouse, lettres et télégrammes divers, etc. Ainsi qu'un inventaire des meubles et objets appartenant au capitaine Baudelaire (15 pp. in-folio, 1907).

300 / 400 €

ARCHIVES RABY

Famille d'administrateurs et négociants brestois,
originaire du Briançonnais.

Barthélemy Raby s'installe à Brest en 1690 et devient commissaire garde-côte des milices du département. Son fils François Raby devient contrôleur des fermes royales ; son second fils **Antoine RABY** (Le Bez, Alpes de Hautes-Provence 1680/1758) s'installe comme marchand drapier à Brest, devient premier échevin puis **maire de la ville de Brest de 1744 à 1747**. A sa mort, il laisse ses biens à ses trois neveux : Thomas (resté au Bez, en Briançonnais), Simon (marchand de draps de soie à Brest, et échevin de la ville) et **Antoine RABY** (mort en 1789), second du nom (qui lui succède dans le commerce de la draperie, devient directeur de l'hôpital de Brest, **maire de la ville (1766-1768), puis député aux Etats de Bretagne** ; sous son administration, la ville fut embellie et de grands travaux entrepris sur le port). Thomas eut deux fils : l'un également prénommé Thomas Raby devint drapier à Brest (en 1787), l'autre **François RABY** (Le Bez 1736/1812) rejoignit son oncle Antoine à Brest, ouvrit une boutique de drapier, devint officier puis colonel de la milice bourgeoise, administrateur de l'hôpital, **député aux Etats de Bretagne (1784-1785) et à son tour maire de la ville de Brest (1783-1786)** ; c'est durant son mandat qu'eut lieu le départ de l'expédition de La Pérouse. Son fils **Thomas RABY (1770/1794), député extraordinaire de Brest à la Convention, fut décapité à 24 ans**, le 10 prairial an 2.

89 **ARCHIVES RABY.** Cette très intéressante archive, qui présente des mouillures importantes, est principalement composée :

- d'une abondante correspondance échangée, de la fin du XVII^e à la fin du XVIII^e, entre les différents membres de cette illustre famille. **Environ 200 lettres, toutes longues (env. 500 pp. in-4) écrites de Brest** (pour la grande majorité) et du Bez, dont un **grand nombre d'Antoine et François Raby**, les maires de Brest, à leur père Thomas Raby au Bez. D'un grand intérêt.
- de nombreux documents sur la famille : mémoires pour des achats, testaments, succession, inventaire après décès, certificats militaires, comptes, quittances, etc. ainsi qu'un important dossier d'Antoine Raby de La Ponte, receveur général des domaines et bois de la province du Dauphiné (dont d'intéressantes lettres et le début de son livre de raison, début XVIII^e). Il est joint un dossier de notes généalogiques et historiques sur la famille Raby par l'historien Edmond Maignien, des documents sur la branche d'Oulx de la famille Raby, etc.

4 000 / 6 000 €

90 **RÉVOLUTION EN BRETAGNE.** 18 lettres (principalement de François Raby à son frère), 60 pp. in-4. Mouillures. Brest, 1790-an 8.

Très intéressant témoignage sur la Révolution en Bretagne, mais également dans le Dauphiné. "Je comptais bien monsieur et cher frère, après 33 ans de corvées publiques en être quitte, mais l'assemblée nationale et le Roy en ont décidé autrement [...]. Vous me dites que vous êtes très content de la nouvelle constitution du Royaume et que vous êtes tous bien armés et décidés à la soutenir ; je vous en dis autant de la plus grande partie des villes de Bretagne et même d'un certain nombre de paroisse de campagne, mais depuis que l'Assemblée Nationale a décrété la nouvelle constitution du clergé, qu'elle a réduit les évêchés à 83 pensionnés, tous les fonctionnaires publics au lieu de leur laisser jouir de leurs immenses revenus, dont la plupart faisoient un très mauvais usage, et enfin obligés de faire le serment civique, ils se sont déchaînés surtout dans les campagnes où l'on est moins éclairé que dans les villes et ils sont parvenus à leurs sermons même publics à soulever plusieurs paroisses. **Cela a commencé aux environs de Vannes où il y avait 17 paroisses de soulevées**, il s'y est porté de suite des villes voisines des milices nationales qui ont tout pacifié suivant les nouvelles qu'on a reçu hier et les paysans ont convenu que c'était leurs prêtres qui les avoient induits en erreur en leur disant qu'on vouloit abolir la religion ; ils se sont calmés quand on leur a prouvé le contraire par l'explication des décrets et même par le silence du pape [...]. **Enfin la plus forte partie des prêtres bretons ont refusé de prêter le serment** ; on va nommer à leur place. Ma crainte est qu'on n'en trouve pas suffisamment pour desservir toutes les paroisses à cause de la langue, pour pouvoir prêcher et confesser en breton, car ce qui est absolument nécessaire dans les campagnes et ce qui les autorise à faire les fiers. Enfin il faudra avoir recours aux moines qui savent la langue et les séculariser pour remplir [...]. Mon fils aîné [Thomas] a beaucoup d'esprit, il a même fait parler de lui depuis la Révolution, **il a été député des jeunes gens pour la fédération du 14 juillet dernier à Paris**, son voyage me coûte plus de 900 # car la jeunesse actuelle ne connoit pas le prix de l'argent et la peine qu'on a de le gagner [...]. Tout s'est passé jusqu'ici sans effusion de sang si ce n'est **le soir de la fête de Dieu qu'un jeune officier du régiment du Poitou a eu la tête tranchée par le peuple** et militaires de mer et de terre réunis, pour avoir peint et affiché un autel de la patrie avec des indécentes qui ont fait rougir les plus scélérats. Si cette découverte avait été faite deux jours plus tard qu'on eût appris la désertion du roi, il seroit arrivé de grands malheurs ici [...]. Mon fils aîné qui

aura le 2 du prochain 21 ans est aussi à Paris depuis 5 semaines **député du club et des amis de la Constitution de Brest** pour plusieurs affaires graves ; il a réussi jusqu'à présent à satisfaire ses commettants [...]. **Nous ne sommes pas si tranquilles en Bretagne, surtout dans les campagnes où les fanatiques sont tout puissants**, on nous en a amené tous les jours ; **67 sont déjà renfermés dans notre château** et plusieurs d'eux courent le risque d'être transportés hors du royaume en conformité du dernier décret au sujet de ces perturbateurs du repos public, car s'ils avaient voulu nous n'aurions pas la guerre et tout seroit fini [...]. On a armé ici depuis la déclaration de guerre 7 à 8 frégates ou corvettes pour chasser les corsaires sous pavillon du roi de Bohême et de Hongrie, on prépare encore 6 à 7 gros vaisseaux dont un de 110 pièces de canon avec quelques frégates [...]. Aussitôt le retour de mon fils aîné de Paris, **il m'a fallu laisser partir le second âgé de 21 ans qui s'est trouvé à la célèbre journée du 10 août dernier qui a sauvé notre liberté et la France** [...]. Vous aurez appris dans son temps les horreurs du traître Dumouriez. Dieu veuille que ce soit le dernier et que la Convention se mette à l'ordre car ces divisions nous occasionnent bien du mal [...]", etc. Avec plusieurs réponses donnant des nouvelles de la Révolution au Bez et en Dauphiné.

1 000 / 1 500 €

CHAMPAGNE (VINS DE)

Ensemble de manuscrits d'un érudit œnologue de la fin du XIX^e siècle, fruits de recherches sur le vin de Champagne.

- 91 **CONSOMMATION DU CHAMPAGNE.** Notes manuscrites formant 16 pp. in-folio dans une chemise intitulée : *La consommation ou la physiologie du Champagne, l'art de le boire, sabler, humer, apprécier.* Nombreuses ratures et corrections, agrémenté de croquis sur la forme des verres et coupes de Champagne.

"**La mousse est plus vive dans les fonds pointus.** Toute pointe formée dans le vin ou autour du vin, favorise le dégagement du CO². Exemple pointe de verre effilée plongée dans le vin. Verre ou coupe capillaire = impossibles. Dans la coupe effilée, la pointe provoque la mousse et l'évasement maintient en lui permettant de s'étaler sur une plus large surface. Les corps poreux, pulvérulents, les poussières (où les pointes y abondent) provoquent la mousse [...]. Dans les verres à fond plat on peut pratiquer à la molette ou au diamant des rayures, des aspérités, des étoiles à plusieurs pointes, qui excitent le pétilllement sans discontinuer [...]". L'auteur rapporte encore des faits historiques sur le Champagne, développe des considérations sur l'art de déboucher une bouteille ou de le déguster. "**Verser le vin à déguster dans un verre de cristal ou mieux dans une tasse d'argent cannelée dont les facettes dispersent la lumière à la perfection dans la masse liquide.** Un premier examen avec l'odorat fait connaître le bouquet ou dénonce la présence d'une substance étrangère. Un coup d'œil indique la limpidité. Puis on aspire lentement une gorgée de vin, de manière à humecter toute la bouche, et après l'avoir... on le rejette pour ne pas être influencé dans son jugement par les suggestions de l'estomac [...]".

600 / 800 €

- 92 **LE VIGNOBLE ET LES CRUS.** Notes manuscrites formant 42 pp. in-folio dans deux chemises intitulées : *Le Vignoble et Le vin en bouteilles ou conduite (manutention) des bouteilles en caves.* Nombreuses ratures et corrections.

Après des considérations historiques sur l'origine du vignoble de Champagne, l'auteur s'intéresse aux spécificités de son vignoble. "La culture de la vigne de Champagne [...] diffère de la vigne basse usitée ailleurs, en ce que **la charpente de la vigne est souterraine au lieu d'être aérienne.** Le cep n'est pas formé par une souche fixe à pivot servant de support, aux sarments de l'année, mais est formé par le bois de l'année précédente taillé et prolongeant tous les vieux bois précédents enterrés annuellement. C'est plutôt de la moyenne que de la petite arborescence puisqu'il s'agit d'un cordon souterrain indéfini au lieu d'un cordon aérien. Une longue expérience de plusieurs siècles a fait adopter ce mode qui paraît concilier les exigences naturelles de la vigne avec les nécessités du climat et du sol champenois [...]. **On taille court en Champagne pour obtenir plus de raisins, les raisins venant toujours en bas du cep.** On taille entre le 3^e et le 4^e ou entre le 4^e et le 5^e nœud. **Les vigneron Chandon taillent au milieu d'un nœud sans doute pour éviter la pourriture du chicot par la moelle [...]**". Une partie est consacrée au prix du vignoble de Champagne qui atteint des sommets. "En 1880 et en 1884, il s'est vendu des vignes à Ay plus de 100 000 francs l'hectare. Quelle perte par le phylloxera ! 50 000 frs l'arpent ! ! 120 000 l'hectare. 500 frs la verge. A Bouzy, il s'est vendu en 1891, 45 mille francs l'hectare. A Cramant (Rouges-Pertes), l'arpent est estimé 15 000 frs soit 35 000 francs l'hectare [...]". Une dernière partie donne des considérations sur les millésimes. "**En 1865, année excellente, 0,75 f. le kilo.** En 1870, beau vin, vil prix à cause de la guerre, sucrés de Pommery [...]. En 1889, vin médiocre, assez abondant, vendange en septembre, 3fr.50 le kilo à Anize. En 1890, vin médiocre, peu abondant, 1fr.75 le kilo [...]".

Il est joint un tableau statistique sur les ventes de Champagne, de 1881 à 1891.

800 / 1 200 €

- 93 **LE CHAMPAGNE DANS LA LITTÉRATURE ET LES ARTS.** Notes manuscrites formant 8 pp. in-folio dans une chemise intitulée : *Le Champagne, les Beaux-Arts & les Belles-Lettres.* Ratures et corrections.

Recherches de vers inspirés ou consacrés au Champagne, comme ce *Portrait de Dom Pérignon* : "Mais dix siècles plus tard, le moine Pérignon / Inventait le Champagne et lui donnait son nom. / Du couvent d'Hautvillers ce vin fut la richesse : c'est là que Pérignon a passé sa jeunesse / Le voyez-vous pensif, haletant, l'œil hagard / Penché sur un tonneau qu'il couve du regard / Etudiant le vin, ses lois et ses caprices / Sources de tant de biens, causes de tant de vices [...]".

300 / 400 €

- 94 **LES GRANDES MAISONS DE CHAMPAGNE.** Notes manuscrites formant 27 pp. in-folio dans une chemise intitulée : *Les grandes maisons de Champagne (historique).* Nombreuses ratures et corrections.

"**Mme Veuve Clicquot (1777-1866 = 89 ans) s'associe en 1831 à M. Verlé père. Cette maison a la réputation de n'acheter que des têtes de vins. On attribue à Mme veuve Clicquot l'invention du remuage,** qui rassemble le dépôt et l'amène sur le bouchon. On prétend qu'elle allait au cellier en l'absence des ouvriers, faire des expériences de remuage en cachette. Tout le monde adopta ce procédé si simple et si sûr de clarification [...]. Sur la maison Pommery. "Mme Pommery (1820 / 18 mars 1890) fut pour

Reims ce que Mme Boucicaut pour Paris. Veuve de M. Pommery en 1858, dirigea 32 ans sa maison avec une intelligence et une activité hors ligne, avec la collaboration de M. Varnier, associé. Charités de Mme Pomery : fourneaux économiques l'hiver, donnait du travail au lieu d'obole, travaux de terrassement et de transformation du quartier et ses caves [...]. Artiste : achat de tableaux, dont les glaneuses de Millet, achetées 300 000 francs à Bischoffsheim et données au Louvre [...]. **L'établissement Pommery à Reims couvre 13 hectares.** On le distingue de loin à ses hautes tours, minarets orientaux. Construction gothique, byzantine, renaissance. **Caves crayères romaines. Escalier 116 marches. Température régulière, sol sec. 200 caves 30 mètres x 20, reliées par tunnels** baptisés de villes. Eclairage électrique. Parcours total 30 kilomètres. Bas relief des caves : tête de Bacchus, un souper au XVIII^e siècle, Silène personnage grandeur naturelle. 4 monte-charges, 2 monte-tonneaux actionnés par des dynamos Bréguet. Renferment 10 millions bout. et 4000 pièces. Expéditions : en 1856 : 45.500 bouteilles [...] En 1890 : 2.500.000 bout. [...] Ouvriers : 500 en temps ordinaire, 850 aux tirages. Gratifications versées : 1/2 aux ouvriers, 1/2 à leur caisse de retraite [...].

600 / 800 €

SAINT-DOMINGUE

De l'apogée du commerce à la révolte.

Archive d'un colon de Saint-Domingue, Mathurin Thomas (mort en 1792), ancien lieutenant civil et criminel au siège de Léoganne, île et côte de Saint-Domingue, propriétaire de "l'habitation Thomas" à l'Archahaye.

- 95 **SAINT-DOMINGUE.** Mathurin Thomas. 3 lettres à son frère, avocat au parlement de Bordeaux, et à M. Andrault procureur au siège royal de Port-au-Prince. Archahaye [Saint-Domingue], 1763-1764. Mouillures.

Sur la venue de son neveu qu'il veut embaucher pour gérer ses propriétés de Saint-Domingue, le négoce de "milliers de carreaux" et une succession qui revient à sa fille. "Je crois comme vous qu'en faisant déguerpir que les jouissances seront considérables et que l'habitation étant détériorée soit en nègres, animaux, ustensiles, bâtiments et cannes, la valeur de mon cinquième ne se retrouvera pas à beaucoup près [...]."

300 / 400 €

- 96 **SUCRERIE / ESCLAVAGE 1.** Mathurin Thomas. 35 lettres à son économe à l'Archahaye (Saint-Domingue). Paris, 1785-1788 + 1791. 40 pp. in-4. Adresses au dos, **la plupart avec marques postales de Saint-Domingue.**

Correspondance du propriétaire d'une sucrerie à son économe, relative à la gestion de son habitation et à la question de l'esclavage, en des termes qui font froid dans le dos. De nombreuses lettres sont relatives à l'expédition de barriques de sucre de sa production sur divers navires. Il donne des directives pour la bonne administration de "l'habitation Thomas". "Enfin, je me réfère à mes instructions et procuration pour tous les intérêts qui concernent mon habitation, comme vous ferés pour les vôtres même. **Soyés assuré que sous peu nous aurons les nègres à très bon compte, les anglois insurgens ont permission d'apporter tout ce qui sera nécessaire pour nos habitations,** le commerce nonobstant ses représentations n'a pû l'empêcher, enfin tout est réglé à ce sujet [...].". Il se plaint de la mauvaise qualité de ses productions sucrières. "J'ai reçu la facture des 40 barriques de sucre que vous avés chargées sur le navire le comte d'Estaing. Ils sont aussy mauvais, pour ne pas dire plus que ceux chargés sur le navire le Bienfaisant, **on n'en a jamais fait de sy mauvais sur mon habitation.** C'est sans doute l'ouvrage de votre prédécesseur, il faut espérer qu'ils seront meilleurs à l'avenir. M. Drouin me marque cependant qu'il y a 4 barriques de passables [...].". Il donne des instructions pour le chargement des sucres, leur commercialisation, la gestion de ses intérêts, des affaires judiciaires en cours en donnant l'ordre express de ne jamais rien engager devant la justice. "Je reçois [...] le recensement des nègres de mon habitation. Je vous en suis obligé. **Marqués moy si mes nègres nouveaux sont estampés Thomas [il dessine la marque du fer]** [...] Vous n'avez pas fait sans doute attention à ma procuration et instructions par lesquelles **je vous recommande d'acheter tous les ans de jeunes nègres de l'âge d'environ 18 ans pour remplacer les morts** [...]. Marqués moy, je vous prie par les premiers navires, sy vous avés obtenu des sentences de condamnation contre généralement tous les débiteurs de ma poterie, vous n'ignorés pas toutes les pertes qu'elle m'a occasionnée [...].". La mauvaise qualité de ses sucres l'indispose de plus en plus. "Vos sucres du Louis Marie ont perdu plus de 55 %. Il falloit jeter les sept barriques de sucre brut de Mrs Grasset à la mer plutôt que de les embarquer dans ledit navire, M. Louis Drouin m'ayant marqué qu'ils ne vallaient rien du tout. **Je crois que vos cannes sont plantées à trop de distance, ce qui fait qu'elles couchent toujours, pourquoi ne pas les planter comme de mon tems ?** [...]. Je vous ay prié de ne faire sur mon habitation que du sucre blanc ; la perte des revenus que j'ay faite la guerre dernière par l'abandon que l'on a fait sans mes ordres de ma raffinerie pour faire une poterie, qui a détérioré mon habitation et tué mes nègres, m'a été trop préjudiciable pour consentir jamais à ce qu'il soit fait du sucre brut [...]. Je suis bien satisfait de tout ce que vous avés fait pour le bien de mes nègres, ce qui doit contribuer à leur bonne santé [...]."

1 500 / 2 000 €

- 97 **SUCRERIE / ESCLAVAGE 2.** Mathurin Thomas. 30 lettres à son économe à l'Archahaye (Saint-Domingue). Paris, 1785-1791. 35 pp. in-4. Adresses au dos, **la plupart avec marques postales de Saint-Domingue.**

Même correspondance que précédemment. Mathurin Thomas prenait soin d'expédier systématiquement une seconde lettre afin d'augmenter les chances de réception. Il manque 5 lettres d'un intérêt secondaire. Tous les extraits cités au numéro précédent se retrouvent dans cette seconde correspondance.

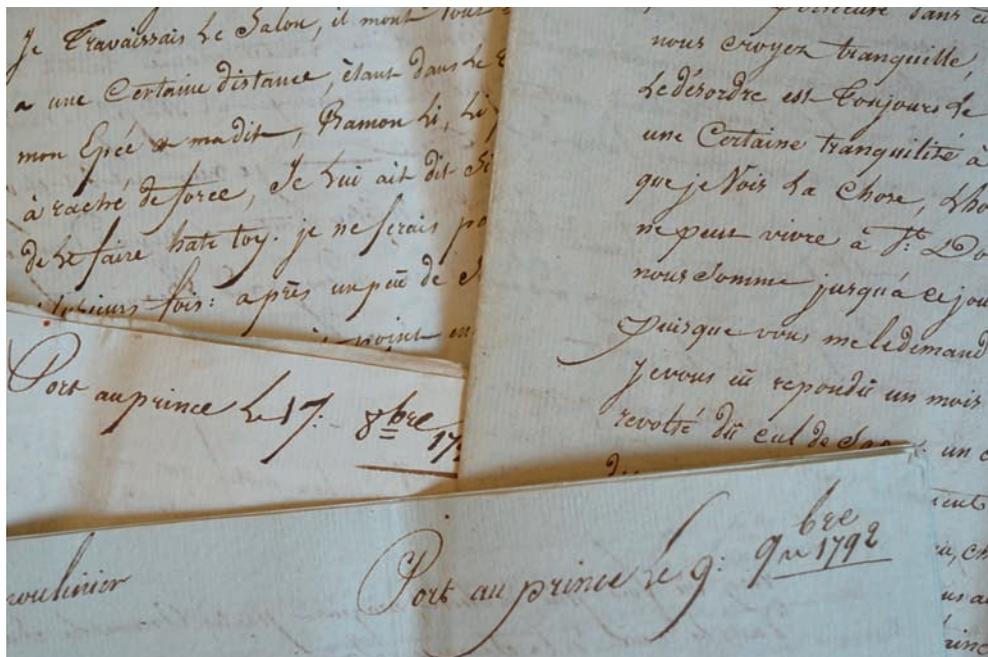
1 200 / 1 500 €

- 98 **COMMERCE COLONIAL.** 27 pièces manuscrites, toutes écrites de Saint-Domingue (Boucassin, Archahaye, Port-au-Prince), 1783-1791.

Série de reçus : madriers d'acajou, rentes, lettres de change, mules et mulets, ballots de coton, barriques de sirop et de tafia, cheval anglais, etc.

300 / 400 €

- 99 **PROCÈS SAINT-DOMINGUE.** 3 liasses de documents relatifs à des procédures engagées à Saint-Domingue.
Procès contre Mme Delaunay Mahé (9 documents, 1782-1783). Procès contre M. Gayot chargé de la succession Dugué (7 pièces, 1784-1787). Procédure contre M. Laloubère, chargé de la succession Boisset (2 pièces, 1789). 300 / 400 €
- 100 **NANTES.** Jean-Baptiste de Lieutaud de Troisvilles, négociant et colon nantais, propriétaire d'une sucrerie à Archahaye. 2 lettres. Nantes, 1787-1788. 2 pp. 1/2 in-4. Adresses et marques postales de Port-au-Prince au dos.
Lettres relatives à la gestion et les comptes de son habitation de Saint-Domingue. 200 / 300 €
- 101 **GESTION DE L'HABITATION / ESCLAVAGE.** Manuscrit (brouillon) de Mathurin Thomas. 6 pp. in-folio. Vers 1790.
Instructions données au gérant de son habitation à Saint-Domingue. "1° d'avoir le plus grand soin du mobilier en général, pour cet effet de planter [...] des patates pour avoir beaucoup de vivres, **de donner les dimanches, deux heures aux nègres, de les traiter et médicamenteusement en bon père de famille, de ne les jamais surcharger de travail,** ny de veillée, ce qui est très facile à faire, en ayant le soin de sercler, et planter à propos, de ne jamais se laisser empoisonner, et de conserver les nègres nouveaux nouvellement achetés au moyen desquels il se trouvera suffisamment de forces [...]. 3° de ne jamais rouler les cannes avant leur maturité, de fumer les terres maigres ou de les renouveler en y plantant des patates, jamais ne les laisser en second rejetton et toujours bien sercler [...]" 600 / 800 €
- 102 **VENTE CARGAISON D'UN NAVIRE / BORDEAUX.** Manuscrit de 4 pp. in-folio, signé par l'économiste de Mathurin Thomas. Bordeaux, an 2.
"Compte de vente et net produit de 19 barriques sucre terré St Domingue reçues d'envoi de Corvaizier Benoît & Comp. de Philadelphie par le navire la Pensylvania capitaine Harding pour le compte du citoyen Moulinier habitant de Saint-Domingue [...]". 300 / 400 €
- 103 **RÉVOLUTION.** 5 lettres adressées à l'économiste de Mathurin Thomas, à Saint-Domingue. "A la montagne", "aux Rozes" et Paris, 1789-an 3.
Expédition et chargement de sacs de café, décès et succession de Thomas, affaires des colonies, nouvelles des colons exilés. "Les affaires des malheureux colons prennent une bonne tournure, et je puis vous assurer que l'opinion publique a bien changé à leur égard. Polvirel et Sonthonax sont aux prises avec les commissaires colons, la discussion contradictoire a lieu tous les jours devant une commission que la Convention a nommée à cet effet parmi ses membres ; on en est aujourd'hui à la 30^e séance qui s'impriment tous les jours et de distribuent de même. De cette discussion va sortir enfin la vérité qu'on avait toujours couverte d'un voile impénétrable, et **il est certain que la justice nationale vengera les colons en punissant les dévastateurs de leurs pays [...]**". 300 / 400 €
- 104 **RÉVOLTE DES ESCLAVES À SAINT-DOMINGUE.** 9 lettres de Larac, dernier gérant de l'habitation Thomas. L'Archahaye et Port-au-Prince, 1792 –1793. **57 pp. in-4.** Quelques adresses au dos.
Extraordinaire témoignage sur les débuts de la révolte des esclaves à Saint-Domingue (4 lettres font de 8 à 13 pp. chacune), les exactions des insurgés, la panique des colons. Nous ne pouvons citer que quelques extraits. "Vous ne devez pas ignorer que les gens de couleur ont fait soulever tous les ateliers, en leur promettant quatre jours de pillage et d'assassiner tous les blancs qui ne pourront fuir à leur fureur [...]. Actuellement ils sont les maîtres de nos quartiers, les volent, sont portés au plus haut point tant de la part des mulâtres que des nègres, St Marc retire le fruit de tous ces pillages, Léogane une bonne partie. Des navires américains viennent sur la côte, enlèvent tout, sucre et café, à des vilis prix ; le Port au Prince environ 80 barriques sucre par corsaire. Voilà en peu de mots l'horreur de notre position. Quoique les nègres ne veulent plus entendre parler des blancs quelqu'espèce qu'ils soient, j'espère qu'ils reviendront avant peu, cette vie commence à leur être désagréable [...]". Il n'est plus maître chez lui et témoigne de toute la difficulté qu'il a à essayer de remettre de l'ordre et continuer les affaires, d'envoyer des denrées sur Nantes ou Bordeaux. "Je ne prévois pas que nous puissions de longtemps retourner sur les habitations. Les Nègres ne veulent point voir l'ombre d'un Blanc, ny en entendre parler. Les gens de couleur même n'osent pas trop élever la voix. Nous sommes volés de toutes parts. Les sucreries (?) sont chaque jour défoncées, on enlève le sucre à cabrouet. J'avois une étuve pleine de 1100 formes et quinze barriques rabatu prêtes à mettre à bord. Cela a disparu avant que Fabre fut sur l'habitation. On continue toujours à voler et il n'y a pas moyen de l'empêcher. Le chef des mulâtres l'autorise. Dans le moment que je vous écris, j'ai 33 barriques à bord dont vingt pour Mde de Saint-Sauveur. Ils ont brûlé toutes les barriques que j'avois de faites [...]. Il n'y a pas moyen de faire travailler les Nègres sans les bien payer. Et leur donner tout ce qu'ils demandent. Nous avons fort peu de bon sujets sur l'habitation. Le nommé Daba, ce quoquin de Daba la bouleverse ; son fils Jean-Charles le seconde [...]". Il raconte très en détail la manière dont il est revenu sans escorte sur l'habitation pour y remettre de l'ordre, le spectacle d'anarchie qui s'est offert à lui, la négociation avec les insurgés, la soumission de certains et les invectives des autres, le danger permanent. "**A midy quatre vingt nègres, négresses, négrittes et négrillons se sont rendus à la grande caze, Daba, Apollon, Boullion à la tête des Nègres, Marie-Rose, Louison, Denne, Chison la Borgne, à la tête des négresse, rangés sur deux lignes. Je suis sorty seul, mon épée à la main ; il faut vous observer, grands comme petits de deux sexes avoient soit des serpes ou des machettes, quelques lances ou halberdars.** Comme j'ai paru, il s'est fait grand silence. J'ai demandé que voulez vous plusieurs fois, ils ont toujours gardé le silence. J'ai dit au nommé Boullion d'avancer et de porter la parole paraissant être le chef. Au lieu d'avancer et de parler, il a passé en arrière des autres ; j'ai dit de même à Apollon qui a fait de même ; je me suis alors adressé à Daba, il m'a répondu je suis bien où je suis, vous pouvez me parler de là... Je lui ai dit alors parle, demande ce que tu veux. **Le silence qui avait si bien été gardé jusqu'à ce moment, a été rompu par Marie-Rose, qui a dit faut lui couper la tête.** Louison il faut l'amarrer comme un crabe, d'autres il faut le tailler et tous d'une commune voye ont dit de même, alors Daba a dit paix... Les ayant tenus à dis pas de moy... Il faut que nous vous amenons et de suite au Bouras, MM. Lapointe et Leroux vous demandent. Je leur ay dit je n'ay que faire de Lapointe ny de Leroux, si vous avez ordre de m'assassiner vous pouvez le faire... On a encore crié couper tête, li maré li, comme crabe. Je leur ai répondu, quand à m'amarrer, je vous le défends, quand à me couper la tête vous le pouvez [...]". **Dans une dernière lettre de 12 pages, il raconte en détail les six jours de la prise de Port-au-Prince par Borel et les forces royalistes, à laquelle il participa, et le massacre qui s'en est suivi.**
(Voir reproduction p. 30.) 5 000 / 8 000 €



104

105 SUCCESSION DE MATHURIN THOMAS. 2 manuscrits.

Copie de son testament (10 pp. in-folio). Liquidation de la communauté de la succession de Mathurin Thomas (42 pp. in-folio) : intéressant document sur l'évaluation de tous ses biens. Il est joint un autre document manuscrit sur une créance de Thomas.

400 / 800 €

106 DIVERS. Ensemble d'une quarantaine de documents divers de la même provenance, principalement fin XVIII^e-début XIX^e (qq. pièces XVII^e).

Ayant fuit Saint-Domingue pour Bordeaux au début de l'insurrection, l'économiste de Thomas se fixe en Charente Maritime, à Coux, et y exerce une activité de négoce. Lettres, registre de correspondance (74 pp. in-folio, an 8 – an 11), démarche pour récupérer l'héritage de son oncle Mathurin Thomas, etc.

400 / 600 €

SIMON CHARLES BOUTIN

(Orléans 1720 / exécuté le 4 thermidor an 2),
trésorier général de la Marine et des Colonies,
il avait créé les fameux jardins de Tivoli, dit la Folie-Boutin.

107 TRÉSOR DE LA MARINE. 160 documents, 1784-1787.

Important ensemble de reçus de rentes pour des sommes versées par Boutin sur le trésor de la Marine : Boulainvilliers, Fitz-James, général de Bar, duc d'Ayen, De La Porte (vicaire général de Bordeaux), etc.

400 / 600 €

108 GÉNÉRALITÉ DE TOURS. Une vingtaine de documents XVIII^e.

Boutin fut également trésorier général des Finances de la généralité de Tours. Délibération de la ville d'Amboise (6 pp. in-folio), reçus du receveur des octrois et patrimoniaux de la ville d'Amboise, extrait des délibérations de la maison commune d'Amboise (1791), 5 lettres d'Amboise et Tours relatives à des paiements, "Etat des paiements faits pour la rente de 2000 # due par M. Boutin à la ville d'Amboise à compter du 15 janvier 1780", etc.

400 / 600 €

109 RECETTE DES TABACS DE LYON. 13 documents, 1767-1783.

Intéressant dossier sur l'affaire du receveur général du tabac à Lyon, Le Texier, coupable de détournements de fonds. 3 lettres de Le Texier, 6 lettres d'autres personnalités (Vouet, D'Ainval, Quillet) relatives à cette affaire, 2 copies de lettres des fermiers généraux de Paris à Bonamy général des fermes à Lyon, ainsi qu'une feuille récapitulant les "émoluments de la recette du Tabac de Lyon". Une lettre d'un agent de change pour une rente sur la recette des tabacs de Lyon et 3 copies de lettres sur la procédure engagée par les fermiers généraux contre Le Texier.

300 / 400 €

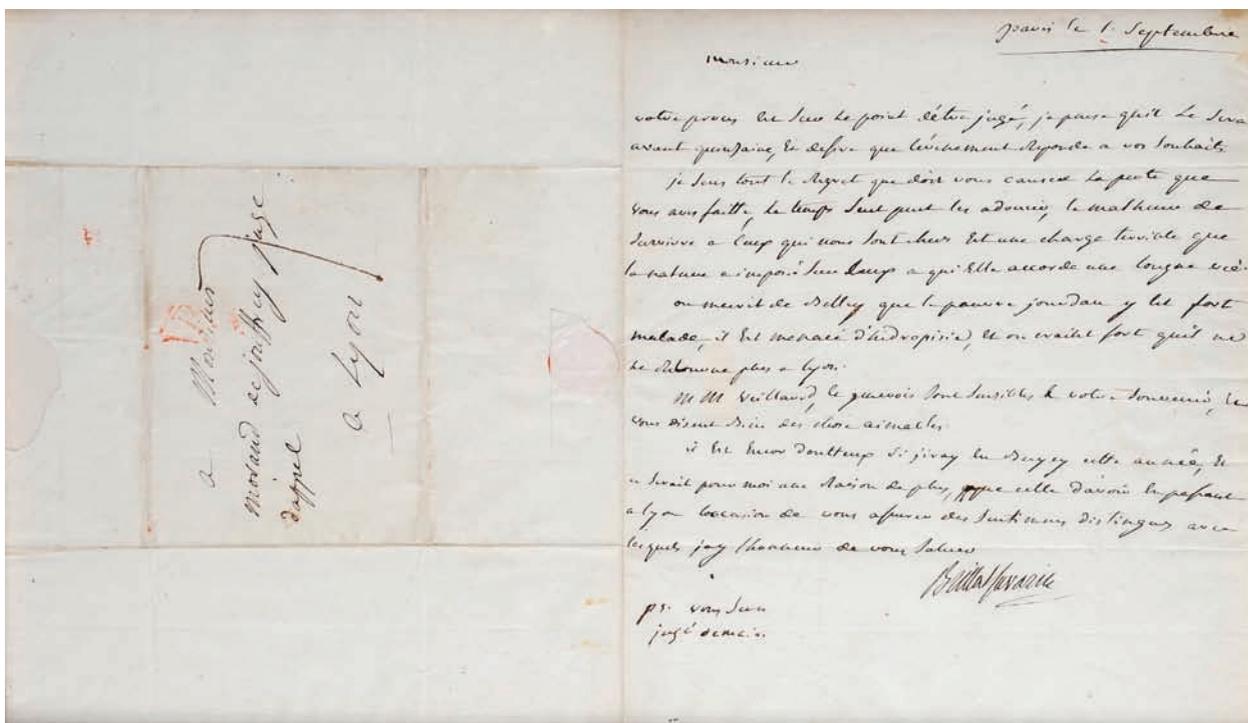
V. PAPIERS DE COLLECTION

- 110 CARTES DE VŒUX.** 118 cartes montées sur des cartons de présentation, fin XIX^e-début XX^e.
Belle collection de jolies cartes de vœux et de nouvel an, constituée par Alexis Tumbouf au début du XX^e siècle (cachets sur les feuillets de présentation).
300 / 400 €
- 111 CACHETS FISCAUX.** Une grande enveloppe.
Collection contenant de nombreux cachets fiscaux des XVIII^e, révolution et XIX^e, sur papiers vierges, sur documents ou sur fragments.
100 / 120 €
- 112 FACTURES.** Une trentaine de pièces.
Factures illustrées, la plupart des années 1830. Il est joint une série de documents iconographiques sur la famille d'Orléans.
100 / 120 €
- 113 FAIRE-PART.** Plus de 250 pièces, fin XVIII^e-début XX^e.
Belle collection de faire-part de mariage (principalement), fiançailles, décès et pièces annexes. Avec de belles pièces fin XVIII^e-début XIX^e et quelques grands faire-part gravés ou imprimés sur parchemin.
400 / 600 €
- 114 GRAVURES.** Environ 240 pièces.
Séries de gravures des XVIII^e et XIX^e extraites d'ouvrages : *Contes* de La Fontaine (édition des Fermiers généraux), *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau, les *Œuvres* de Voltaire, *la Henriade*, *Théâtre* de Voltaire, romans anglais, *Œuvres* de Rousseau (épreuves avant la lettre), *Œuvres* de Bernardin de Saint-Pierre, etc.
150 / 200 €
- 115 LETTRES SCELLÉES.** Environ 80 lettres des XVII^e et XVIII^e.
Importante collection de lettres à cachets armoriés de personnalités dauphinoises d'ancien régime, toutes différentes, la plupart des cachets bien conservés.
300 / 600 €
- 116 ORDRES ÉTRANGERS.** 3 documents.
Distinctions décernées au gouverneur général Achille Henri Raymond Marcel Ollivier : Diplôme en langue arabe, brevet de grand officier de l'ordre grec du Sauveur, brevet belge de grand croix de l'ordre de la Couronne.
120 / 150 €
- 117 PLACARDS MORTUAIRES ET FAIRE-PART.**
7 grands placards mortuaires (XVIII^e-XIX^e, certains déchirés). Une vingtaine de faire-part étrangers XIX^e.
100 / 120 €
- 118 TESTAMENTS.** 14 manuscrits, XVII^e-XIX^e.
14 testaments olographes de diverses personnes, avec de très curieux détails, dont un grand sur peau de vélin. Anne Gueau, veuve de Jacques Faucher, premier huissier au Conseil d'Etat (1604) ; Marie Thérèse Desruet "de condition libre" (1781) ; un testament cacheté et ouvert ; Michel Bercegol, étudiant en théologie (1696) "je veux que lorsque mon âme sera séparée de mon corps, mondit corps estre porté et ensevely dans l'esglize de Ste Catherine de Villeneuve [...]"; etc.
150 / 200 €
- 119 PAPIERS DE COLLECTION DIVERS.**
Héraldique : un ensemble de 180 blasons collés sur bristol (avec identification, description et région d'origine). Une chemise de menus. Un ensemble de journaux de septembre 1892 commémorant les fêtes du centenaire de la proclamation de la République. Affiche : "agenda-buvard des magasins du Bon Marché". Une vingtaine de cartes à l'effigie des rois de France. Une dizaine de cartes publicitaires du XIX^e. Deux billets pour l'Opéra comique et le théâtre des Variétés. Laissez-passer pour la princesse Murat (signé par le préfet de police Carlier), un autre délivré durant le siège de Paris (signé par le commandant supérieur).
150 / 200 €

VI. DOCUMENTS HISTORIQUES EN DIVERS GENRES

PARTIE 2

- 120 **Louis-Auguste d'ALBERT d'AILLY duc de CHAULNES.** P. S. Certificat de congé daté du 20 octobre 1704, attribué à Guillaume de Marzat, Escuyer "*pour aller vaquer à ses affaires, ce dernier ayant bien servit dans la campagne d'Allemagne*". Cachet de cire noire aux armes.
D'Albert d'Ailly duc de Chaulnes (1676-1744), Vidame d'Amiens (1692) fut Brigadier de Cavalerie de la Garde Ordinaire des Armées du Roi, Sous Lieutenant de la Compagnie des Deux Cents Chevaux Légers, Commandant la Cornette, lieutenant de la même Compagnie en 1704, Maréchal de Camp en 1708, Lieutenant Général de l'Armée d'Allemagne, Pair de France en 1711, Maréchal de France en 1741.
200 / 400 €
- 121 **AMÉRIQUE. GUERRE D'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE.** Bataille des Saintes contre la flotte anglaise en 1782. Rapport du Conseil de Guerre de Lorient (1784).
Griefs sous forme de mémoire de 4 pages adressé par le Marquis de Vaudreuil (1724-1802) au Sieur François Hector d'Albert de Rions, commandant Le Pluton, pour son incompétence lors de la bataille des Saintes du 12 avril 1782, contre la flotte anglaise.
50 / 100 €
- 122 **ARCHIVES COMMERCIALES. CORRESPONDANCE COMMERCIALE D'UN MARCHAND INSTALLÉ A BEZIER. LETTRES MANUSCRITES PROVENANT ESSENTIELLEMENT DE TOULOUSE. DE 1850 à 1850.** Environ 200 à 300 lettres, formats divers. Bon état et lisibles.
Avec de très nombreuses marques postales (presque sur chaque lettre).
100 / 200 €
- 123 **ARMÉE DE Belgique - 1^{er} BATAILLON DE L'ALLIER – COMPAGNIE DES GRENADIERS.** P. S. par tous les grenadiers du bataillon. *A Langerwche le premier février 1793, An II de la République Française.* Certificat de bons et loyaux services militaires attribué au Sieur Joseph Michel qui durant seize mois a servi la compagnie des grenadiers.
Attestation donnée à la suite de la victoire de Jemmapes (1792) lors de la conquête de la Belgique par Dumouriez.
100 / 200 €
- 124 **ARTILLERIE – TEST SUR BATTERIES FLOTTANTES EN 1856 – POLYGONE DE BRASSCHAET EN BELGIQUE.** Mémoire manuscrit de 16 pages signé JP Mockel, capitaine du Génie.
Intéressant manuscrit de 16 pages, daté de Bruxelles le 1er juillet 1859, présenté par le capitaine Mockel aux officiers du Génie. Ayant assisté aux expériences de 1856, il présente un mémoire très détaillé avec croquis pris sur les lieux, en complément d'un rapport de l'Inspecteur Général de l'Artillerie de 1856.
100 / 200 €
- 125 **ATHENEE DE LA LANGUE FRANÇAISE. Jean François MICHEL (1753-1808).** Dossier d'une cinquantaine de pièces manuscrites concernant ce membre de la Société Académique de Nancy (Lorraine).
Jean François Michel, enseignant, puis directeur d'école sous l'Empire décéda brutalement dans sa 55^e année lors de la parution de son ouvrage le "*Dictionnaire des expressions vicieuses utilisées dans un grand nombre de Départements et notamment dans la ci-devant province de Lorraine*".
Documents relatifs à l'"*Athénée de la langue française*", correspondance avec son éditeur M. Mornant. Archive personnelle avec extrait de naissance, succession, papiers de famille, correspondances professionnelles et familiales, lettres autographes signées, lettres de notables, de libraires, d'éditeurs, photo, diplôme signé par M. Valant homme de lettres et créateur de l'Athénée.
100 / 200 €
- 126 **AUREL. L. A.,** datée du château des Enclos le 13 septembre 1932. Lettre manuscrite de 4 pages à un "*Monsieur et Grand confrère*" (Italien d'après le contenu de la lettre).
"*J'ai beaucoup admiré la pénétration de votre critique de mon roman l'amour par lettres. J'ai eu beaucoup d'articles en France mais pas un ne fut aussi juste et direct que le vôtre... Il me sera bien précieux de causer avec vous, dès que vous viendrez à Paris... C'est Alfred Mortier le traducteur des Comédies de Buzzante, le poète, mon mari, qui m'a traduit votre superbe article... Combien j'aimerais être lue et traduite chez vous...*".
Dans les années 20-30, un salon littéraire était célèbre – jaloué par Rachilde, encensé par Cocteau, ou décrié par Léautaud. Son instigatrice avait pour nom Mme Aurel. Née Aurélie de Faucamberge en 1869 à Cherbourg, veuve en premières noces du peintre provençal Cyrille Besset, et épouse du dramaturge et poète Alfred Mortier. Dans son salon, au 20 rue du Printemps, les poètes les plus célèbres défilèrent : J. Cocteau, Max Jacob, Lucie Delarue-Mardrus, Anna de Noailles, Apollinaire et bien d'autres encore, jusqu'à sa mort en 1948.
100 / 200 €



131

- 127 **César Prosper AVELINE. AVOUÉ à ALENÇON (ORNE). DE 1840 à 1927.** Archives professionnelles et privées, correspondances et divers.

Environ 200 pièces se rapportant à sa profession, à sa vie privée, à son entourage. Mémoires, discours, notes, cartes postales, papiers militaires, etc.

100 / 200 €

- 128 **BAL DE LA GARDE NATIONALE. BILLET D'INVITATION AU BAL DE LA GARDE. s. l., s. n., s. d.** Billet avec signature et cachet gras.

“... qui aura lieu le samedi 14 courant à 7 heures du soir dans la salle du Terrail”.

Joint : CONVOCATION. EVREUX, 21 frimaire, l'an second, (1794). Une feuille imprimée, in-8, avec vignette révolutionnaire et signature. Bon état.

“Les Commissaires Vérificateurs de l’Emprunt forcé requièrent la Citoyenne Chambrai de leur donner dans la huitaine de ce jour, une déclaration exacte de son revenu...”.

30 / 60 €

- 129 **BOTANIQUE – HERBIER DU XIX^e SIÈCLE.** 60 planches référencées.

Joint : Plus de 200 planches de botanique, quelques annotations manuscrites. Chaque planche comporte une fleur aquarellée.

130 / 230 €

- 130 **BOURBAKI (Général Charles Denis).** Deux pièces signées – Congé de Semestre de la Garde Impériale du Voltigeur Frey 3^e régiment 1^{er} bataillon, daté de Saint Denis, le 5 août 1868 – Une carte de visite signée.

Le général Bourbaki (1816-1897), général de Division s’est distingué dans l’Armée d’Afrique, particulièrement lors de la guerre de Crimée. Il fut de l’Armée du Rhin et de l’Armée de l’Est lors de la guerre franco-allemande de 1870. En 1871, il devint gouverneur militaire de Lyon.

120 / 220 €

- 131 **BRILLAT SAVARIN. L. A. S.** datée de Paris le 1er septembre. Elle est adressée à “Monsieur Morand de Jouffray, juge d’appel à Lyon”. Elle est présentée complète avec l’adresse dans un encadrement discret, sous verre, simple baguette dorée (24 cm x 40 cm, avec le cadre).

“Monsieur, votre procès est sur le point d’être jugé... et devine que l’événement réponde à vos souhaits... On m’informe de Belley... il est encore douteux si j’irai au Bugey cette année... ce serait pour moi une raison de plus, que celle d’avoir en passant à Lyon...”.

600 / 800 €

- 132 **Berthe BRINCOUR.** Six L. A. S. et pièces diverses. Correspondances relatives à la conservation et à la récupération de biens et d'objets dans un garde meuble lors de la seconde guerre mondiale
Legs d'une malle avec son contenu à l'Œuvre Nationale de Secours Grande Duchesse Charlotte à Luxembourg.
Berthe Brincour (1879-1947), luxembourgeoise, peintre et dessinateur de l'école expressionniste de paysages. 100 / 200 €
- 133 **CAMPAGNES PRESIDENTIELLES FRANÇAISES.** 26 AVRIL ET 10 MAI 1981. Ensemble de 14 pièces.
Sept affiches illustrées relatives à la candidature de M. Jacques Chirac – Sept documents de remerciements avec signatures autographes de M. Chirac, un de ces documents porte également la signature autographe de Mme Chirac. 50 / 100 €
- 134 **[CAMPAGNE DE RUSSIE]. DELPECH DE FRAYSSINET (Jean Antoine).** ESSAIS POETIQUES. *Manuscrit, s. l., s. n., s. d. (vers 1830).* Un volume, petit in-folio, de 152 ff. n. ch. Demi-reliure muette de l'époque en cuir de Russie vert foncé. Plats recouverts de papier gaufré vert, tranches jaunes. Dos frotté avec quelques petits manques de peau, charnière et coins usés, quelques feuillets retirés en fin de volume.
Emouvant recueil de poésies, inédit, constitué par un chirurgien français qui avait participé à la Campagne de Russie (1812), avant d'être fait prisonnier et détenu sur les bords de la mer Baltique (1813).
Dédié au baron Larrey, chirurgien en chef de la Grande Armée, il contient 54 poèmes, la plupart en rapport avec la Campagne de Russie et la captivité de l'auteur : Bataille de Vilna (juin 1812) ; arrivée à Vitebsk et à Smolensk ; incendie de Moscou (septembre) ; passage de la Berezina (novembre) ; repli sur Vilna ; attaque de la ville par Koutouzov, où l'auteur grièvement blessé est fait prisonnier (en même temps que Desgenettes).
Les poèmes (hymnes, sonnets, odes, stances...) qui composent ce recueil sont souvent dédiés à des personnes que l'auteur rencontra pendant sa détention.
Issu d'une ancienne famille de magistrat du Languedoc, Jean-Antoine Delpech de Frayssinet (1785-1848) fut chirurgien de la Grande Armée, médecin-chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon et maire de Villefranche-de-Rouergue.
L'un des derniers poèmes, intitulé "*Aux Marseillais, stances improvisées*", évoque l'expédition d'Alger commandée par le maréchal de Bourmont (juin-juillet 1830). Le présent recueil a probablement été copié peu après cette date et offert au baron Larrey. Par la suite, son fils Hippolyte apposa, sur la page de titre, son cachet ex-libris et écrivit au verso : "Quelques fragments de ces essais mériteraient d'être publiés".
Provenance intéressante. 3 000 / 3 500 €
(Voir reproduction p. 35.)
- 135 **Marie Adolphe CARNOT et famille CARNOT.** Cinq pièces : Deux L. A. avec initiales A. C. datées 30 juillet 1897 et 26 mai 1907, un document concernant Marie Adolphe Carnot avec signature autographe A. Carnot. Une carte portrait de Sadi Carnot 1837-1894 (président de la République française de 1887 à 1894). Une lettre autographe signée par une des sœurs de Marie Adolphe Carnot, datée mercredi...
Marie Adolphe Carnot était le petit-fils du conventionnel Lazare Carnot "*organisateur de la victoire*" sous la Convention, et le fils de Hippolyte Carnot qui participa au mouvement Saint Simonien. Il devint ministre de l'Instruction Publique sous la II^e République, député, sénateur à vie, membre de l'Institut. 50 / 100 €
- 136 **CARTES DE VISITE XIX^e ET XX^e.** Ensemble de plus de 4 000 cartes, dont un certain nombre d'officiers, professeurs, scientifiques de la région de Nancy à la fin du XIX^e siècle.
Hommes politiques, médecins, militaires, hommes d'Eglise, avocats, scientifiques, nobles : métiers et personnages divers de la France entière sont représentés. De nombreuses cartes comportent des notes manuscrites et des signatures autographes. Très bon ensemble à étudier.
Quelques noms : Ernest Bichat, Frédéric Schlagdenhauffen, George Gomien, François Xavier Capiomont, Georges Callot, Béatrix Dussane, Georges Alphanbéry, Édouard Bourdet, Henry Paté, colonel Palle, Jean d'Esme, Henri Grimal, Vicomte de Saint Exupéry, Comte Henri Davout, duc de Chartres, Fabre des Essarts, etc. 200 / 400 €
- 137 **CAYENNE. EVASION D'UN DÉTENU DU PÉNITENCIER.** *Document daté du 1^{er} mars 1910.*
Réponse du Bureau de l'Administration Pénitentiaire à une dépêche du 16 décembre 1909 au Ministre des Colonies l'informant que "*le nommé François Faury, évadé le 21 mai 1906, se trouve toujours en évasion à ce jour*".
Joint : Une partie de correspondance maritime acheminée de Cayenne relatant des évènements de révolte à Cayenne et à Saint Domingue. Le délégué de Cayenne demande le retour des propriétaires, "*seul moyen de rétablir l'ordre et l'économie*" ; tandis qu'à Saint Domingue les propriétaires sont méprisés, chassés, tués, les demeures pillées et incendiées. Le général Rigaud ayant du mal à rétablir l'ordre. 50 / 100 €

Épître Dédicatoire
à Monsieur Le Daron Larrey,
Commandeur de la Légion d'honneur,
Chevalier de plusieurs Ordres, Chirurgien-
en-Chef de la Grande Armée, Membre
de L'Institut, Inspecteur Général du
Service Militaire de Santé des Armées.

Au temps où l'étendard de France
Dominait sur tout l'univers,
Ma Muse, encore dans l'enfance,
Voulut essayer l'art des vers.
Les exploits des guerriers enflammaient mon audace,
Jeune on ne connaît pas ce qu'on ose tenter.
Je partageai des peaux, la gloire et la disgrâce,
Et crus avoir acquis le droit de les chanter.
J'avais vu de Moscou les ruines fumantes,
Et nos soldats vainqueurs dans ces affreux climats
Mourir, avec honneur, sur les cendres brûlantes
Qu'immortalisa leur Crépuscule.
J'avais vu nos guerriers dans l'astore étrangère,
Triompher des efforts de cent groupes de héros,
Mais à la fin en but aux traits de la misère,
Vainqueurs dans les combats, vaincus par les foyers



139

138 **CHANSONS – PARTITIONS XIX^e & XX^e SIÈCLE.** Environ 50 pièces, la plupart comportant de belles illustrations.

Gravures par Charles Dietrich d'après photographies de Nadar, Van Bosch, Reutlinger, Chrétiennot, etc. Illustrations de Lamy, Donjean, Capitan, Jonchère, Lemaesquier, etc.

50 / 100 €

139 **CHANSONS – MUSIQUES. RECUEIL DE CHANSONS. MANUSCRIT, s. l., s. n., 1774.** Un volume, in-12, de 213 pp., (12) f. bl. Pleine reliure de l'époque en vélin teinté vert, tranches rouges. Dos lisse avec des traces d'étiquettes. Mors du premier plat fendu, petit manque dans la marge du premier feuillet (pour effacer un ex-libris ?).

Textes de nombreuses chansons accompagnées de portées musicales, de musique notée, avec des indications telles que : "Le moine de Citeaux sur l'air de l'Allemande Suisse" ; "Vaudeville pour le mariage sans curé, sur l'air c'est la faute du vicaire"...

Le recueil se termine par un conte maçonnique intitulé : "L'amour visiteur". "Je vais mes chers frères vous raconter une anecdote... Le ... avait entendu parler des francs-maçons par quelque profane qui pour lui faire la cour s'en était expliqué en termes très suspects..." (ce récit se poursuit sur 6 pages).

100 / 200 €

(Voir détail en 1^{er} de couverture.)

140 **Charles Eugène Marie CHATON DES MORANDAIS. 1799-1864.** Une cinquantaine de pièces le concernant lui, ou sa famille.

Lettres autographes signées, correspondances diverses, papiers d'affaires et divers, etc.

50 / 100 €

- 141 CHEMINS DE FER NATIONAUX ET INTERNATIONAUX – XIX^e & XX^e siècles.** Environ 100 pièces. Ensemble intéressant de documents sur les chemins de fer français et étrangers.
- Compagnie PLM, 1870. Carte d'abonnement, 1920. Publicités et divers. Ligne Paris à Orléans, services de la voirie, 1920. Reçus divers de l'imprimerie et librairie centrale des Chemins de Fer, 1890 à 1900. Affichette, correspondances des trains de Paris par Mauriac, 1936. Ligne d'Arvant à la rivière du Lot (1865). Société de publicité diurne et nocturne, 1890. PV d'expédition avec vignette, 1940. Affiche de chemin de fer de Bonzon à St. Bonnet le Château, 1875. Chemin de fer métropolitain de Paris, 1929-1930. Carnet de l'exposition internationale de Bruxelles, 1936. Carnet de conducteur de locomotives et pièces diverses, Alsace année 1900 à 1930. Carnet de l'orphelinat des chemins de fer, 1959. Carnets de contrôleurs de route, 1952 et 1953. Guide illustré des voyages en Normandie et Bretagne. Deux guides illustrés des États Unis. Ligne de New York à Boston, 1899 et ligne de Portland à New Orléans, 1898-1899, etc.
- 50 / 100 €
- 142 Paul CLAUDEL. PIECE AUTOGRAPHE SIGNÉE.** Partie d'un article ayant trait à une cérémonie religieuse à laquelle il a assisté au Japon. 2/3 d'une page in-folio.
- "Mes impressions sont de deux sortes : La première c'est l'ordre et la dignité parfaite qui ont été le caractère de toute la cérémonie... Dans une étude précédente j'ai dit que la caractéristique de l'âme japonaise était le respect..."*
- Joint :** Un grand portrait photographique de Paul Claudel (30 x 21cm), réalisé au Japon par *OKAMOTO PHOTOGRAPHS, KOBE* (enveloppe).
- Joint :** ALLOCUTION D'ADIEU prononcée par M. l'Ambassadeur Claudel au déjeuner donné en son honneur, le 13 février, au Club Industriel, par la Maison Franco-Japonaise. Trois pages imprimées sur une feuille double, in-8, avec un encadrement floral sur la première page.
- 200 / 400 €
- 143 COMMERCE DES CHANDELLES. RECONNAISSANCES DE DETTES, AUPRÈS DE DIVERS MARCHANDS CHANDELIERS. A LYON, rue VAUBECOUR ou à l'ARSENAL, 1771, 1783, 1804.** Quatre billets imprimés et complétés de façon manuscrite. Bon état.
- Le commerce des chandelles était alors l'un des plus florissants.
- 30 / 50 €
- 144 COMTE D'ANDIGNÉ** (Louis-Marie Antoine Auguste Fortuné d'Andigné de la Blanchaye). L. A. S., datée de *Fontainebleau ce 11 mars 1834* à propos d'une transaction concernant Madame de Princé.
- D'Andigné, dit Chevalier de Sainte-Gemme, puis comte d'Andigné, connu comme le général d'Andigné, général français, chef chouan, maréchal de camp puis lieutenant général, baron-pair de France en 1815. Il avait pris part à la guerre d'indépendance américaine. Emigré à la Révolution française il combat dans l'armée des Princes puis dans l'armée de Condé. Il débarque en Bretagne en 1795 et rejoint les Chouans sous les ordres du général Godet de Châtillon.
- 60 / 120 €
- 145 COMTE DE SAINT MAURIS DE CHATENOIS.** Mémoire autographe concernant la cavalerie de France. *s. l., s. d.* Vingt pages manuscrites.
- Intéressant projet manuscrit concernant la subsistance de la Cavalerie de France, présenté au Roi par le comte de Saint Mauris de Chatenois, premier capitaine au régiment de Cavalerie de Chabillant *"après 34 années de service"*.
- 40 / 80 €
- 146 CRISE DU 6 FEVRIER 1934. MANIFESTATION ANTI-GOUVERNEMENTALE.** Organisée à Paris devant la Chambre des Députés, qui tourna à l'émeute et amena une répression sanglante. *6 février 1934.*
- Important dossier comportant une trentaine de pièces : Témoignages, rapports, demandes de réparations pour préjudices, etc.
- Dossier constitué par un manifestant blessé au genou d'une balle tirée par le service d'ordre lors de la journée du 6 février 1934, jour de l'investiture d'Edouard Daladier.
- 50 / 100 €
- 147 DAUVERGNE (Adjudant Général). LETTRE SIGNÉE ADRESSÉE A BERTHIER, MINISTRE DE LA GUERRE, CONCERNANT SON REMPLAÇANT, LE GENERAL GILLY. Lyon, le 10 décembre 1799.** Une page 1/2 sur une feuille in-4, avec en-tête imprimé *"Armée d'Italie, l'Adjudant Général Dauvergne..."* avec vignette. Bon état.
- "J'ai reçu votre lettre du 11 de ce mois par laquelle vous me prévenez que le Général de Brigade Gilly est nommé au commandement de la place de Lyon, et que lorsque cet officier se présentera, je veuille lui remettre le commandement..."*
- 30 / 60 €

- 148 **Sophie DAWES, baronne de FEUCHERES.** Important dossier de plus d'une centaine de pièces manuscrites rédigées pour un bon nombre dans les jours et mois suivant le décès du Prince de Condé. Lettres autographes signées, rapports, notes, etc.
- Joint :** Plaquette, "*Réfutation de la brochure de M. de Chateaubriand relative au bannissement de Charles X et de sa famille*", signée de la main de l'auteur, Vincent Jean Baptiste. Une lettre autographe signée Vincent, datée du 16 février 1832. L'ensemble est adressé à Madame la Baronne de Feuchères.
- Joint :** Lettre autographe signée par le Conseiller d'Etat Premier Secrétaire du Cabinet du Roi, datée des Tuileries le 23 septembre 1831, confirmant le réception du précédent fascicule.
- Sophie DAWES est une aventurière anglaise (1790-1840) qui fut la maîtresse influente et l'héritière du dernier Prince de Condé, père du Duc d'Enghien.
- 200 / 400 €
- 149 **DÉCOUPIS. ENSEMBLE DE DÉCOUPIS DU XVIII^e siècle.** Sept grands (23 x 16 cm) et environ vingt petits de tailles diverses. Bon état, contenus dans deux recueils de papier blanc, in-folio, de l'époque.
- Ensemble très rare. Les découpis seront très à la mode à la fin du XIX^e siècle, et essentiellement en chromo. Ceux que nous présentons sont en couleurs et pour les grands sur le thème de la chasse.
- 200 / 300 €
- 150 **Adrien DIDIER. EAU-FORTE. EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900.** Diplôme commémoratif. Dimensions 74 x 58 cm. Signatures autographes de A. Picard, Commissaire Général et de A. Millerand, Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.
- Figures allégoriques de Camille Boignard, gravées par Adrien Didier, imprimées par A. Porcabeuf.
- Adrien Didier (1838-1924), graveur, avait été l'élève de Vibert à l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon.
- 50 / 100 €
- 151 **ELECTIONS FRANÇAISES XIX^e & XX^e SIECLES. IMPORTANT ENSEMBLE (ENVIRON 300 PIÈCES) DE DOCUMENTS IMPRIMÉS SE RAPPORTANT AUX ELECTIONS.** Elections municipales, sénatoriales, présidentielles et divers durant les années 1840 jusqu'aux années 1970.
- Affiches, tracts, bulletins, circulaires, brochures, etc. Ensemble classé par année, par Département. Sont concernés les département de l'Allier, du Cantal, de la Creuse, des Bouches du Rhône, du Jura, de la Lozère, de la Nièvre, élections présidentielles et divers.
- 200 / 400 €
- 152 **EVEQUES – ARCHEVEQUES – CARDINAUX. XIX^e siècle et début XX^e siècle.** Environ 30 lettres manuscrites signées.
- Archevêque de Besançon – Evêque d'Arras – Evêque de Dijon – Evêque de La Rochelle – Archevêque de Reims – Archevêque de Paris – Evêque de Constantine – Evêque de Toulouse, etc.
- 50 / 100 €
- 153 **EMIGRATION. PARCOURS D'UN OUVRIER POLONAIS EMIGRÉ EN FRANCE AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE.** Environ 30 pièces diverses.
- Intéressant dossier relatant un itinéraire professionnel des plus diversifiés par cet homme de la fin des années 1910 jusqu'au années 1960. Il a parcouru de nombreuses régions de France, traversant la première et la seconde guerre mondiale, la crise économique et sociale de 1929, etc.
- Diplômes et certificats de travail obtenus en Pologne, passeports, certificats de travail : Menuisier, vaisselier, chef argentier, chef d'équipe, plongeur, charpentier, manoeuvre, etc. JOINT : documents divers, laissez-passer, sauf conduit (sous la première guerre mondiale), carte de syndicat, etc.
- 100 / 200 €
- 154 **EMPIRE – GUERRE D'ESPAGNE. EXCEPTIONNEL ET RARE TÉMOIGNAGE MANUSCRIT D'UN SOLDAT DE L'EMPIRE PRISONNIER DES ESPAGNOLS EN JUILLET 1811.** Enrôlé de force dans l'armée anglaise le 25 septembre 1811, puis déporté dans une colonie britannique à Paramaribo (Surinam) en février 1813.
- Récit manuscrit, de 1811 à 1813, rédigé sur un planning alimentaire hospitalier de l'époque, plié sous forme d'un carnet. Une multitude de détails sont confiés à ce manuscrit :
- Témoignage de sa capture avec celle de son bataillon composé de 400 hommes, dans la région d'Almêdo lors de la journée du 14 juillet 1811. Bivouacs successifs, étant prisonnier, jusqu'au Portugal. Enrôlé par force, puis embarquement pour l'Angleterre. Débarquement à Portmoutz, à la légion allemande le 22 novembre 1811. Débarqué à la Barbade le 22 juin 1812, parti le 26 janvier 1813, arrivé au fort d'Amsterdam en Amérique le 4 février 1813, parti le 6 février pour Paramaribo. Entré à l'hôpital le 17 février 1813 et sorti le 15 mars 1813.
- 300 / 600 €

- 155 Impératrice EUGÉNIE** (1826-1920). Une pièce signée. Carte lettre autographe.
Eugénia Maria de Montijo de Guzman Comtesse de Teba épouse de l'Empereur Napoléon III. Impératrice du 30 janvier 1853 au 11 janvier 1871. 50 / 100 €
- 156 Louis Eugène de FLEURY (Comte) – Paul de FLEURY – Famille de FLEURY.** *XIX^e siècle et début du XX^e siècle.* Ensemble d'environ 50 documents manuscrits et divers. Ensemble à étudier.
Correspondances familiales (Charente), travaux de recherches, cours, correspondances entre confrères, etc.
Le Comte Eugène de Fleury (1827-1909) fut un archéologue réputé et Paul de Fleury (1839-1923), chartiste paléographe, après un passage aux archives de la Marne, revint en Charente. On lui doit de nombreuses publications dont un "*Dictionnaire des facteurs d'orgues français*". 120 / 220 €
- 157 GENERAL DE GAULLE.** ENSEMBLE DE DOCUMENTS SE RAPPORTANT À LA CARRIÈRE POLITIQUE DU GENERAL DE 1945 A 1969. Affiches, discours, circulaires, tracts, journaux, etc. Une vingtaine de pièces.
Elections générales du 21 octobre 1945 (La France Combattante) – Constitution de 1958 – Allocution prononcée par le Général à l'Élysée le 20 décembre 1960 – Référendum du 27 avril 1969, etc. 130 / 230 €
- 157 GENERAUX SOUS LE CONSULAT.** P. S. par plusieurs officiers dont les généraux Vandamme, Lecourbe, La Val. *16 et 25 Floréal an VIII.* Proposition à un emploi de Sous-Lieutenant dans la 83^e demi-brigade d'infanterie pour le sieur Louis Joseph Laigre.
VANDAMME (1770-1830), général le 27 septembre 1793, comte d'Unsebourg en 1809. A servi dans les armées de Belgique, du Rhin et Moselle, d'Angleterre. S'est distingué à Mayence, sur le Danube. Grande Armée en 1805, bataille d'Austerlitz, blessé à Wgram, camp de Boulogne en 1810, Saxe en 1813, prisonnier à Kulmen en 1813.
LECOURBE (1758-1815), général le 12 juin 1794, comte de l'Empire. A servi dans les Armées du Nord, en Vendée, dans les Ardennes, Rhin et Moselle, en Helvétie. Vainqueur à Stockach, disgracié lors de l'affaire Moreau, puis exilé il passa au service des coalisés mais offrit ses services à Napoléon lors des cent jours.
LA VAL (1762-1810), général le 10 juin 1799. A servi dans l'armée du Rhin, sur le Danube et commandé la 10^e division à Toulouse. Participa au siège de Saragosse, servit au pont d'Alventosa, au siège de Tortose. Mort de maladie à Mora sur l'Ebre en Catalogne.
Baron GUILLIBERT de La LAUZIERE – Famille GUILLIBERT et Gauthier de La LAUZIERE (Provence). *XIX^e siècle.* Ensemble de plus de 400 documents manuscrits et divers.
Important ensemble de correspondances familiales, notes, documents divers manuscrits ou imprimés.
Importante famille de Provence, notaires à partir du XVI^e siècle. 120 / 220 €
- 158 Johann GOTTLIEB FICHTE.** Pièce autographe signée. *Datée le 24 février 1789,* adressée à de Brissac Paulet & Cie de Valenciennes à propos d'une créance. Cachet de cire rouge avec monogramme.
Johann Gottlieb Fichte (1762-1814), philosophe allemand, disciple de Lessing, demanda une place de prédicateur auprès des armées françaises et envisagea de s'installer en France en 1789. Il prend part aux débats de la Révolution française dans les années 1793-1794 et forge son système philosophique. 100 / 200 €
- 159 GUDIN DE LA SABLONNIERE (Charles Etienne, comte)** 1768-1812. Pièce Signée, à en-tête de l'Armée du Rhin *datée de Zurich le 20 Ventose an VIII (1800).* Cachet de cire.
Permission à M. Letremaud Chevalier de Malthe de se rendre à Berne auprès du citoyen Rheinhard Ministre Plénipotentiaire de la République française en Helvétie à l'effet d'obtenir un passeport légal pour rentrer en France.
Noble et fils d'un officier au régiment d'Artois il fit ses études à l'Ecole Militaire de Brienne. Il embarqua pour Saint Domingue en 1791 ; de retour en France en 1792 il devint aide de camp du général Etienne Gudin, son oncle. Puis chef d'état major de Gouvion –Saint-Cyr, puis servit sous Lefebvre, puis sous Lecourbe à l'Armée d'Helvétie ; confirmé général de Division le 6 juillet 1800 il commanda à Toulouse, puis servit en Prusse et en Autriche. Blessé à Wagram le 6 juillet 1809, servit dans la Grande Armée en Russie en 1812, mourut à Smolensk au combat de Valoutina, frappé par un boulet de canon. 100 / 200 €
- 160 GUERRE FRANCO ALLEMANDE DE 1870.** Environ 30 pièces. Lettres autographes, affiches, témoignages, documents divers, etc.
Lettre datée d'Airargues (Gard) le 11 octobre 1870 relatant la crise pénible dans laquelle se trouve le peuple – Lettre circulaire datée de Rennes le 20 août 1870 parlant des mauvaises cartouches des soldats français soi-disant remplis de son – Lettre manuscrite datée de Samarre (Cher) ce 10 mai 1871 relatant le siège de Paris – Lettre manuscrite datée de Belley le 12 juillet 1871 relatant le passage des Prussiens dans le Jura – Lettre manuscrite datée de Paris le 6 février 1871 invoquant la capitulation de Paris – Divers ordres de réquisitions par l'armée Prussienne – Affiche du 3 septembre 1870 annonçant que 40 000 et l'empereur Napoléon III ont été faits prisonniers, etc.
JOINT : Une vingtaine de pièces relatives à l'élection du Maréchal Mac Mahon, scrutin du 2 juillet 1871. 100 / 200 €

161 GUERRE DE 1914-1918. DOCUMENTS MILITAIRES D'UN SOLDAT DU 133^e REGIMENT D'INFANTERIE DE BELLEY. Environ 30 pièces rassemblées dans un *classeur*.

Ce militaire de la classe 1909 fut mobilisé *“immédiatement et sans délai”* au 133^e régiment d'Infanterie de Belley et attaché à l'usine de Trayvou à la Mulatière *“pour assurer la fabrication de matériel de guerre”*. De part ses qualifications il est amené à faire de nombreux déplacements, comme en atteste les différents laissez-passer. Il contracta la typhoïde, séjourna dans divers hôpitaux.

Lors de ses déplacements, quelque fois sur le front, il adressait des lettres, cartes postales, à son épouse qui nous permettent de suivre la vie particulière d'un de ces nombreux *“Ouvriers Militaires”* trop souvent ignorés. Il décéda des suites de sa maladie et ce dossier renferme également les diverses démarches que dut entreprendre sa veuve pour obtenir une pension militaire.

100 / 200 €

162 GUERRE DE 1914-1918. ATTAQUE DU MONT CORNILLET – 20 MAI 1917. L'attaque racontée par un sapeur. L'action détaillée et la part que j'y ai prise. *MANUSCRIT par Maurice TISSIER*. Un cahier, in-folio (43 x 27 cm), de 17 pages manuscrites, 3 pages blanches, couverture (légèrement fanée) portant le titre manuscrit. Bon état, écriture très lisible.

“La tragédie du mont Cornillet”, épisode sanglant et méconnu de la première guerre mondiale est cité dans un article de la *“Revue Historique des Armées”*, 2^e année, 1975, n° 3.

“En mai 1917, un des épisodes les plus atroces de la guerre se déroulait en Champagne Pouilleuse : 400 soldats allemands périssaient par asphyxie, en quelques minutes, au fond d'un tunnel creusé dans les flancs du Mont Cornillet, piton occidental (208 m) de l'alignement des monts de Champagne. Plusieurs décennies furent nécessaires pour qu'on se rappelle les 400 cadavres murés dans une des trois galeries du tunnel et que le gouvernement Ouest-allemand, en accord avec les autorités françaises, entreprenne des recherches, qui en juillet et août [1974] permirent d'exhumer les dépouilles de 265 des morts du tunnel”.

La région des Monts de Champagne demeura relativement épargnée par la guerre jusqu'en 1917. Français et Allemands envoyaient leurs divisions usées s'y refaire. Les Allemands surent mettre à profit cette longue période de stagnation des opérations pour fortifier le terrain en y creusant des kilomètres de tranchées et de boyaux. Ils transformèrent le Mont Cornillet en une formidable organisation souterraine. Le général Charles de Beaulieu, descendant d'émigrés français, commandait les divisions allemandes soutenues par plus de 170 batteries d'artillerie.

Le 17 avril 1917, le premier assaut français fut donné. Au bout de quelques heures la moitié des officiers et 1/3 des hommes engagés avait été tués. Le 30 avril une deuxième attaque fut donnée. Le 71 R I, tout entier engagé, enregistrait les pertes de 20 officiers et près de 700 hommes. Le 4 mai, la troisième attaque coûta 40 tués, 160 blessés et 257 disparus. Le 20 mai les troupes françaises engagèrent la quatrième attaque appuyée par un canon de 400, huit groupes de 75, six de 155, quatre de 220. Plus de 8000 obus à gaz furent tirés. L'attaque partit à 16 h 25, à 18 h le succès s'annonçait mais il devait coûter très cher : 19 officiers et 600 hommes. Le bilan final était très lourd : 2017 tués côté français, 2645 tués côté allemand.

C'est cette dernière attaque du 20 mai, vécue et racontée par un Sapeur du 7^e Génie, que retrace notre manuscrit. Témoignage rare et précieux pour l'histoire.

“... Quand à moi en récompense de mon action je fus nommé caporal à la date du 1er juin 1917 et on me donna la croix de guerre avec une citation à la Division. Ma croix me fut épinglée par le général Gouraud, lui même...”.

600 / 800 €

163 GUERRE 1914-1918. BULLETIN DES COMMUNES – TÉLÉGRAMMES OFFICIELS. LE PRÉFET DU RHÔNE A MONSIEUR LE MAIRE, “A AFFICHER”. Année 1914. Près de 150 affiches imprimées de 85 cm x 61 cm. Bon état.

Ces affiches disposées dans toutes les communes informaient, au jour le jour, les français de l'avancée des combats.

100 / 200 €

164 Achille GUILLOT. MÉDECIN LYONNAIS (fin XIX^e, début XX^e) DÉPOSANT DE LA MARQUE DE FABRIQUE DE LA SOLUTION PHARMACEUTIQUE : APPLICATION CUTINA. Environ 60 pièces, correspondances familiales, fascicules, notes et divers.

Documents relatifs au dépôt de la marque *“Application Cutina”* par le docteur Guillot, faire-part, courrier divers, fascicules : La médecine dans l'art, le docteur Huchard et l'homéopathie, etc.

50 / 100 €

165 HENRI V COMTE DE CHAMBORD (1820-1883). L. A. S. d 2 pages, datée FROSHDORF, le 9 septembre 1866 relatant les événements politiques du moment, concernant l'Europe.

Joint : Imprimé, Programme politique (Supplément au Châtiment du 17 août 1873). Imprimé *“Bienfaits de la République”* : Deux documents adressés aux Français, datés de Froshdorf le 28 avril 1850 et 25 octobre 1852.

300 / 500 €

166 INFANTERIE – 10^e DIVISION 2^e DEMI-BRIGADE DE LIGNE. P. S. PAR DIVERS, DONT LE GÉNÉRAL PREVOST ET LE CHEF DE BATAILLON HABERT. Toulouse, le 1er pluviôse, an XI de la République Française. Certificat de bons et loyaux services militaires attribué au Sieur Jacques Guillaume Lieutenant, portant 32 signatures de militaires. Belle pièce ornée d'un médaillon et de deux cachets.

PREVOST (Pierre-Dominique) 1749-1807, général le 8 juin 1794. A servi dans l'armée des Pyrénées, commandé à Narbonne, puis armée des Côtes du Nord. Admis à la réforme en 1800.

HABERT (Pierre-Joseph) 1773-1825, général le 18 février 1808, Baron d'Empire, servit dans l'armée du Nord, fut de l'expédition d'Irlande, prisonnier lors de la deuxième, libéré en 1800, aide de camp de Menou en Egypte puis Grande Armée. Blessé en Espagne en 1808, participa au siège de Saragosse, gouverneur de Barcelone.

80 / 120 €

167 JEUNE GARDE – 4^e REGIMENT DE TIRAILLEURS. ETAT DES SERVICES DES CAMPAGNES DU BRIGADIER CALISTE BRINGUIER. Pièce signée par quatre officiers du Corps et par le colonel baron Albert.

Enrôlé volontaire le 6 mars 1814 dans le 35^e R. I. légère en qualité de fourrier, puis adjudant le 15 avril 1815 dans le 4^e régiment de Tirailleurs. Campagne d'Italie en 1814, puis campagne de 1815 après avoir débarqué de l'île d'Elbe le 1^{er} mars à Golfe Juan avec l'Empereur.

Le colonel Albert (1771-1822), général de brigade en 1807, blessé à Eylau, servit à Essling, à Wagram, fait baron de l'Empire, commandant de l'île de Gorée, à la Grande Armée sous Oudinot, général de Division à la campagne de Russie et blessé à la Bérésina.

60 / 120 €

168 LA KERMESE AUX ETOILES. Programme. PARIS, X^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE PARIS, 1954. Un fascicule, in-12 (18 x 13 cm), de 76 pages, couverture imprimée et illustrée en couleurs. Bon état.

La Kermesse aux Etoiles était une fête populaire destinée à célébrer la libération de Paris du 24 août 1944 : Spectacle divers sur trois jours et nombreux stands publicitaires.

Les 12 pages centrales du programme sont réservées pour recevoir les signatures autographes des nombreuses vedettes et personnalités que l'on était amené à croiser pendant cette manifestation.

Nous avons 77 signatures autographes dont : Gabriello, Mado Robin, Charles Vanel, Jean Gabin, Viviane Romance, Armand Mestral, Roland Toutain, Damia, Michel Simon, Carole Bronte, Marcel Merckès, Guy Marly, l'Abbé Pierre, Raymond Souplex, Lolita Lopez ; Denise Clair, etc.

200 / 400 €

169 Alphonse de LAMARTINE. 5 PIÈCES MANUSCRITES OU IMPRIMÉES.

Une L. A. S. datée Paris 20 mars 1865 – Deux billets à ordre datés du 17 décembre 1856 et 28 janvier 1868 au nom de M. de Lamartine (signatures au verso) – Extrait manuscrit de 4 pages du morceau des méditations pratiques intitulé La Foi – Prospectus pour les Œuvres Choies de M. de Lamartine.

100 / 200 €

170 Alphonse de LAMARTINE. BILLET AUTOGRAPHE SIGNÉ. Mâcon 1^{er} septembre. Commande adressée à une personne proche qui n'est pas nommée.

"... achetez moi je vous prie tout de suite une selle anglaise... chez un excellent sellier. Pour un cheval petit et envoyez par la diligence... Je désirerais aussi un excellent filtre pour les eaux contenant 4 ou 5 seaux..."

100 / 200 €

171 François Sébastien LAURENT. Une vingtaine de documents le concernant.

Acquisitions de biens, quittances, créances et pièces diverses concernant M. Laurent et sa famille, sous le Premier Empire.

LAURENT (1776-1848), peintre français, portraitiste et miniaturiste. Fils de Jean-Baptiste Laurent, élève de Saingry. Le musée de Nancy conserve de lui une Bacchanale (miniature).

100 / 200 €

172 LITTÉRATURE – XIX^e siècle et XX^e siècle. Cinq pièces.

Henri Cain 1857-1937, une L. A. S. non datée – Henri Gauthier Villars, dit Willy 1859-1931, une L. A. S. datée lundi 7 septembre – Charles Lucas 1803-1889, une L. A. S. non datée – Edgar Quinet 1803-1875, une L. A. S. de sa seconde épouse (Hermione Asachi) datée Bordeaux le 22 février 1871 à propos de l'état de santé de son mari – Une L. A. non signée, non datée adressée à Cocteau.

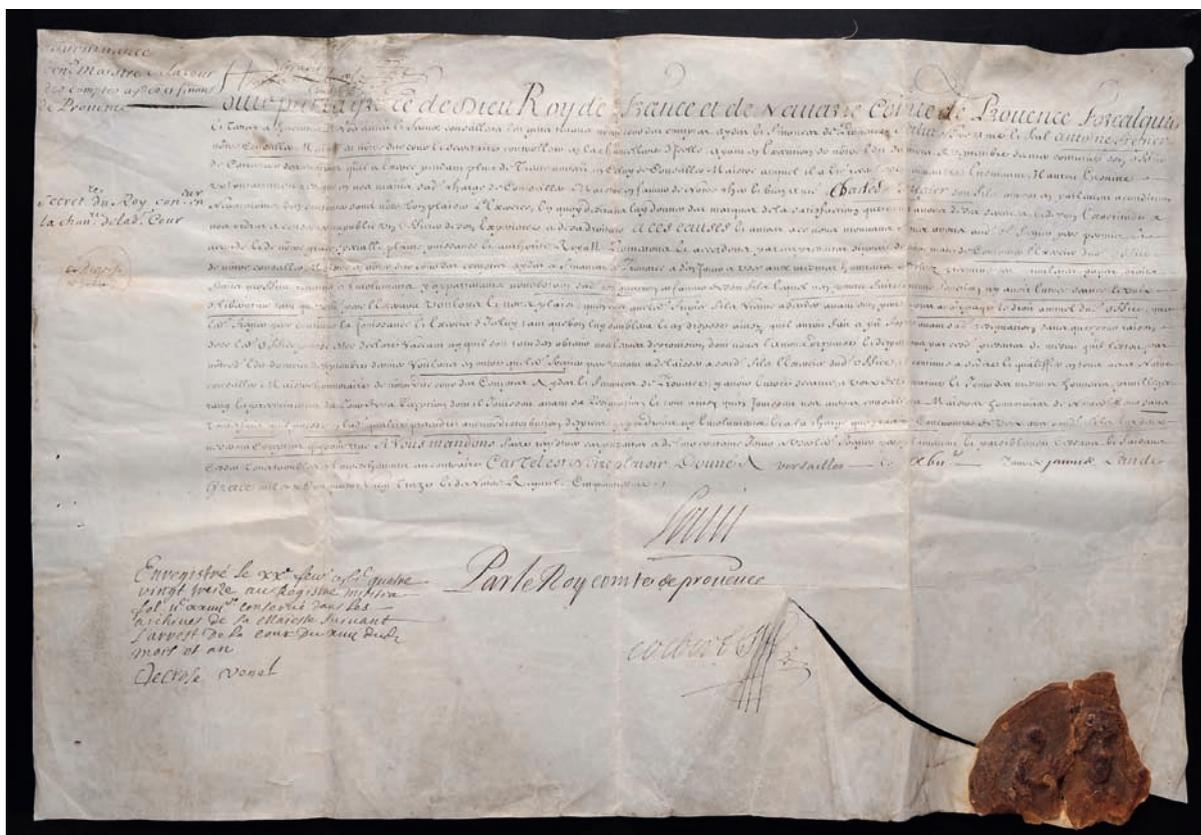
50 / 100 €

173 LOUIS XIV – PROVENCE. CHARTE CONCERNANT LA COUR DES COMPTES DE PROVENCE POUR LA TRANSMISSION DE SURVIVANCE. Charte royale permettant à Charles Fregier, avocat au Parlement, de succéder à son père Antoine Fregier dans la Charge de *"Conseiller Maistre en la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Provence"*.

Charte manuscrite sur parchemin (37 cm x 56 cm) datée *"Car tel est notre plaisir. Donnée à Versailles le 10 février 1693"*. Signée *"Par le Roi comte de Provence, Louis"*. Avec le reste d'un grand sceau royal en cire.

100 / 200 €

(Voir reproduction p. 42.)



173

- 174 LOUIS XVI & MARIE ANTOINETTE.** Trois fascicules avec gravures (Révolutions de Paris par Prudhomme, an II de la République).
 Récit de l'arrestation, du procès, de l'exécution de Louis XVI et de Marie Antoinette. 50 / 100 €
- 175 LOT D'ARCHIVES.** Du XVI^e siècle au XIX^e siècle. Environ 1 000 pièces, dont de nombreux parchemins.
 Vente de biens, procès, correspondances, noblesse, documents divers, etc. 200 / 400 €
- 176 MANUSCRIT – L. GIRARD. LE CHEMIN DE MA VIE.** s. l., s. n., 1989. Un fort volume, in-4, d'environ 1 200 pages, demi-reliure en basane rouge. Dos à nerfs portant le titre doré. Bel état.
 Ouvrage entièrement manuscrit de la main de l'auteur et en grande partie photocopié. Ecriture très lisible au recto et au verso des feuilles, avec des corrections et quelques ratures.
 Ce volume retrace les souvenirs de son auteur à travers deux générations, celle de ses parents et la sienne. Le récit détaillé commence dans les années qui précédèrent la dernière guerre mondiale, vers 1936 -1939, dans une famille franc-comtoise. En préambule il retrace la vie familiale depuis 1875.
 Dans ce très intéressant manuscrit l'auteur nous livre un siècle de mémoire à travers les pérégrinations d'une famille française. 200 / 400 €
- 177 MARTINIQUE. ERUPTION DU MONT PELÉ DU 8 MAI 1902.** Manuscrit daté du 12 juillet 1902 relatif aux sinistrés de la catastrophe.
 Cahier manuscrit de huit pages indiquant les noms et souscriptions des habitants d'un petit village de la Drôme en faveur des sinistrés de la Martinique "par élan de solidarité et de charité". 50 / 100 €
- 178 Michel Ange Bernard MANGOURIT.** Billet autographe signé, daté de Margency le 16 Floréal an X. Le destinataire est prié de remettre au porteur du présent billet 24 exemplaires de son livre "La défense d'Ancône", pour le général de Division Monnier. Avec : Facture autographe signée, datée de Paris le 8 février 1812, adressée à l'Hospice des Dames Ecosaises concernant des gravures, dessins et travaux d'imprimerie.

Michel Ange Mangourit (1752-1829), consul de France à Charleston, Caroline du Sud de 1792 à 1794, Ministre des Affaires étrangères du 3 novembre 1794 au 21 novembre 1794 dans le gouvernement de la Convention. Il fut enfermé avec le général Monnier à Ancône assiégée par l'armée des coalisés. Il assista à la résistance héroïque des Français.

50 / 100 €

- 179 **MARAT.** "L'AMI DU PEUPLE" – 1791. Exemplaire d'un numéro saisi.

Journal de 8 pages daté du mercredi 10 août 1791. Ce numéro du journal de Marat "L'Ami du Peuple" a été "saisi chez l'imprimeur et qui n'a point encore vu le jour" (Imprimerie de Marat).

50 / 100 €

- 180 **MATTHIEU DE VAUZELLES.** Réimpression de 1866 d'un texte – **joint** petite peinture ancienne de la famille de Vauzelles (signée).

Consultation en latin de Matthieu dans un procès qui intéressait son frère Jean Prieur de Montrottier, réimprimée d'après l'original de 1507 par les soins de Ludovic de Vauzelles Conseiller à la Cour Impériale d'Orléans, arrière-petit-fils de Matthieu.

50 / 100 €

- 181 **MÉDECINE.** Une centaine de documents manuscrits et divers se rapportant aux services de la santé du XVIII^e au XX^e siècle. Bon ensemble.

Portraits de médecins, anatomistes, inventions de nouveaux instruments chirurgicaux, recettes médicales contre divers maux, ordonnances, affiches pour les vaccinations, coupes d'anatomie, lois sur les hospices, mémoires, plaquettes, etc.

50 / 100 €

- 182 **MILITARIA XVIII^e siècle.** LOI RELATIVE A L'AVANCEMENT DES LIEUTENANS – COLONELS DES TROUPES PROVINCIALES. Donnée, à Paris, le 28 juillet 1791. Imprimé de 6 feuillets, in-4. Bon état.

Avec deux grandes vignettes.

30 / 50 €

- 183 **François MITTERRAND.** Cinq pièces signées. Deux programmes de 4 pages (candidature à l'élection présidentielle, 5 décembre 1965). Une photographie portant la signature autographe ; 3 cartes de remerciements autographes avec signatures.

Joint : Une carte de remerciements autographe, signée par Mme Danielle Mitterrand.

100 / 200 €

- 184 **MONARCHIE & BOURBONS** – XVIII^e et XIX^e siècle. Environ 30 documents manuscrits ou imprimés.

Cantate pour le sacre du Roi Charles X – Eloges au Roi par le marquis de Candau – couplets chantés au dîner pour la fête de Saint Louis, pour l'anniversaire de la rentrée du Roi, à l'occasion de l'anniversaire de la duchesse d'Angoulême par le marquis et la marquise de Gontaut-biron – Discours par le duc d'Angoulême, général en chef, aux espagnols (1823) – Réception de la Grande Députation par le Roi aux Tuileries (1832) – Chansons adressées aux bourbons et éloge au Roi par le baron de Gayrosse – Documents relatifs au monument à ériger à la mémoire du duc de Berry (1820) – Couplets pour la fête du jour des rois (1815) – Anecdote manuscrite de 4 pages sur les princes de la Maison de Bourbon - Bon de trois cents francs signé Bourbon (1891) – Décret de la Convention nationale ordonnant l'interrogatoire des individus de la famille des Bourbons et le séquestre des biens de celle des Bourbons d'Orléans (1793) – Deux gravures par A. François (portraits de Louis de Bourbon duc d'Anguien, 1621-1686) – Eloge au roi sous forme de mémoire.

200 / 400 €

- 185 **NAPOLÉON I^{er} ET FAMILLE BONAPARTE.** 17 PIÈCES : Documents manuscrits, lettres autographes signées, pièces imprimées et divers.

Demande d'aide à propos d'un mémoire pour un proche de Bonaparte (lettre manuscrite, an VII) – Manuscrit adressé au Premier Consul par un citoyen français lui vouant admiration et reconnaissance "parmi les hommes dignes de gouverner" - Document de 4 pages rédigé en patois (corse ?) relatif à Bonaparte - Une L. A. S. Bonaparte datée de Paris 8 juillet 1920 (?) (avec un cachet de cire aux armes sur le dos de l'enveloppe) – Une L. A. S. par le Comte de Montalivet (1766-1843), Pair de France et Ministre de Napoléon I^{er} – Une L. A. S. datée de Jamestown 1858 concernant Armand Glaser acceptant une invitation de Gauthier de Rougemont Conservateur de la Maison et de la Tombe de l'Empereur – Une L. A. S. par le baron Mounier, secrétaire de Napoléon I^{er} et pair de France – Une L. S. datée du 12 juin 1844, par une société de Grenoble concernant la livraison au gouvernement de marbres verts et noirs pour les Invalides et le tombeau de Napoléon – Un manuscrit anonyme de 8 pages sur la mort de Napoléon d'après Georges Gordon Byron – Copie du bulletin de santé de l'Empereur (événements de la nuit du 6 au 7 septembre 1812, médecin de service : Mestivier) – Document imprimé de Pierre Constantini chef de la Ligue Française relatif à la grande pensée de Napoléon sur l'Europe Unie – Carte postale du musée de Versailles concernant les adieux de Napoléon et d'Alexandre après la paix de Tilsit – Liste de 4 pages des agents bonapartistes dans le canton de Combronde (Puy-de-Dôme) – Décret du 11 octobre 1848 relatif au bannissement de la famille Bonaparte – Romance de deux pages, Bonaparte et l'hirondelle – Lettre de quatre pages concernant l'envoi d'une médaille en étain à l'effigie de l'Empereur – Partie de correspondance datée du 19 septembre 1808 comportant quelques notes manuscrites et la signature d'Eugène Napoléon.

200 / 400 €

- 186 **NOBLESSE – Fin du XVIII^e siècle au XX^e siècle.** Environ 500 lettres manuscrites signées par des gens de noblesse : barons, comtes, marquis, vicomtes, etc.
- Entre autres : Marquise de Roquesaule, Vicomte de Beaucorps, Françoise de Bourbon, Comte d'Orfeuille, Henri de Saint Hillier, Duc de Fezensac, Comte de Diesbach, Morange de Rozières, Comtesse Creuzé, Baron de Bonnafos, Duchesse d'Uzès, Comtesse de Courson, Eugène de Proberville, Duc de Bellune, Baronne de Mesples, Vicomtesse de Vitray, Famille de Montaignac, Comte de Reiset, Comtesse Stryienska, Marquis de Ségur, Comte de Varax, Marquis de la Tour du Pin, etc.
- 100 / 200 €
- 187 **PEINTRES ET ILLUSTRATEURS.** Six pièces.
- Adrian Herman Gouwe 1875-1965, peintre hollandais : Plaquette à la mémoire de A. H. Gouve, imprimée à Tahiti sur les presses de l'imprimerie E. Juventin, numérotée 55 avec hommage et envoi autographe signé de l'auteur – Willy Eisenschitz 1889-1974, peintre de sujets divers, élève de Georges Desvallières, Lucien Simon et René Ménard. Illustrateur de nombreux livres de Jean Giono : 2 L. A. S. datées de La Valette du Var le 15 novembre 1935 et Le Cros le Brusac Sur Mer le 6 octobre 1935 – Jean Brunon 1895-1962, illustrateur : 2 cartes autographes signées, datées de Marseille le 6 mai 1934 et le 7 juin 1934 – Sennep 1894-1982, dessinateur caricaturiste et illustrateur : une L. A. S. datée le 11 octobre.
- 60 / 120 €
- 188 **Général PERNETY (Joseph Marie).** L. A. S. Paris, 2 mars 1852. Le général apporte son témoignage sur la version développée dans un livre en 1812 et intitulé "*Mémoires sur la Campagne de Russie*".
- Il est particulièrement interpellé par les détails donnés sur les mouvements des divers corps de l'armée russe et le bouleversement du sol lituanien par une effroyable tempête. Il indique les différentes raisons ayant empêché le 7^e corps de joindre et de poursuivre activement dans sa retraite le Prince Bagration qui fut finalement arrêté en avant de Minsk par le Maréchal Davout.
- Le Général Pernety (1766-1856), baron d'Empire en 1810. Après l'armée d'Italie il commanda l'artillerie de l'expédition d'Irlande et fut fait prisonnier par les Anglais. Se fut, après sa libération, Montebello, Marengo, l'armée des Côtes de l'Océan, la Grande Armée. Il servit à Austerlitz, Jena, Breslau, Wagram ; commandant l'artillerie sous Davout il se distingua à la Moscova.
- 120 / 220 €
- 189 **PHILIPPE IV ROI DES ESPAGNES ET DES INDES (1605-1665) – ARMÉE DES INDES.** Un diplôme manuscrit signé Philippe IV Roi d'Espagne, donné à un capitaine de l'Armée des Indes (Cap. Juan de Apaguirre) en 1649.
- Avec un superbe cachet armorié daté 1649 (Légers manques au centre du document).
- 100 / 200 €
- 190 **PHOTOS DEDICACÉES & DIVERS.** Artistes français et étrangers du XX^e siècle – Plus de 150 pièces avec quelques fac-similés.
- Important ensemble de photographies, avec ou sans dédicace : Acteur, comédiens, chanteurs, réalisateurs, etc. dont : Philippe Noiret, Brigitte Bardot, Alain Delon, Gérard Depardieu, Jean Paul Belmondo, Catherine Deneuve, Jean Marais, Annie Girardot, Jean Pierre Marielle, Sophie Marceau, Gilbert Bécaud, Joe Dassin, Marina Vlady, Nathalie Baye, Sophia Loren, Tony Curtis, Jeane Manson, Charles Bronson, Charlton Heston, Clint Eastwood, etc.
- 120 / 220 €
- 191 **PHOTOGRAPHIE.** Environ 50 documents concernant les débuts de la photographie (XIX^e et XX^e siècles).
- Documentation théorique et pratique importante avec des fascicules, des plaquettes, des revues et notices de fabricants. Intéressant pour les collections d'appareils photo anciens.
- 100 / 200 €
- 192 **Raymond PICARD.** Une dizaine de dossiers manuscrits ou dactylographies concernant son travail, ses œuvres, conférences. Biographies du personnage et quelques correspondances qui lui sont adressées.
- Joint :** Un cahier bleu, manuscrit, sous forme de journal au nom de M. Raymond Picard. Journal personnel et intime du samedi 29 janvier 1938 au mardi 4 juin 1940.
- Raymond Picard (1917-1975) est un universitaire français spécialiste du théâtre de Jean Racine, auquel il a consacré une thèse. Il est également connu pour s'être opposé à Roland Barthes. Agrégé des lettres en 1945 il entra à la Direction Générale des Relations Culturelles et fut professeur à l'Institut français du Royaume-Uni à Londres de 1947 à 1954, puis chargé d'enseignement à la faculté des lettres de Lyon. Il nous a laissé plusieurs ouvrages, qui font référence, sur Racine et son livre polémique : "Nouvelle critique ou nouvelle imposture".
- 200 / 400 €

- 193 **Général PINON (Jean Simon Pierre)** 1743-1816. L. A. S. *datée Perpignan le 14 germinal an VI de la République (1798)*. Cachet de cire.
Lettre concernant la Commission Militaire.
Le général Pinon fut Valet de Chambre de Louis XVI, puis officier de la garde nationale et commandant la section armée de la Fontaine Montmartre. Adjoint aux adjudants Généraux de l'Armée du Nord, capitaine de cavalerie dans la légion du Centre, lieutenant-colonel au 1^{er} régiment de Dragons, fut le premier officier qui abandonna Dumouriez et prévint les Représentants à Valenciennes. Employé à l'armée contre Lyon. Général de brigade, il se trouvait à Paris lors du 18 Brumaire et offrit ses services à Bonaparte.
100 / 200 €
- 194 **POLITIQUE FRANÇAISE ET ETRANGERE. XIX^e siècle et XX^e siècle.** Plus de 200 lettres manuscrites signées, cartes d'invitation, télégrammes, etc.
Quelques noms : Nicolas Changarnier, comte d'Argout – Henri Goût – Etienne Burin des Rosiers – Stephen Pichon – Eugène Héritier – Emile Trélat – Edouard Bonnefous – Jacques Soustelle – Ernest Constans – Paul Daru – Louis Pierrard – Marcel Rignier – comte de Poincaré – notes manuscrites de Waldeck Rousseau, télégramme pour l'élection de Deschanel – etc.
100 / 200 €
- 195 **PONCET DE LA COUR DE MAUPAS** Antoine François (1750-1825). Général Commandant la 19^e Division militaire et le Département du Rhône. L. A. S. adressée au Ministre de la Guerre. *Lyon le 21 février 1814*. Une feuille, in-folio, entièrement manuscrite.
Poncet demande à recevoir le Moniteur (journal) par l'Estafette, car les nouvelles qu'il donne "*peuvent dans plusieurs circonstances influer sur les mesures que nous prenons pour compléter l'armée de Lyon le plus promptement possible...*"
30 / 50 €
- 196 **Joseph Michel Xavier François Jean PONIATOWSKI PRINCE DE MONTEROTONDO.** L. A. S. *datée de Londres le 6 décembre 1872*.
Rédigée l'année de son dernier opéra (Gelmina) donné au Covent Garden de Londres. Dans cette lettre il confirme son désir de quitter Londres très prochainement : "*... je ne meurs pas de faim, adonques, vogue la galère, jusqu'au moment de satisfaire ma grande curiosité de savoir ce qu'il y a dans l'autre monde...*".
Jean Poniatowski (1816-1873), ténor et compositeur d'opéras, fort connu en Italie, nommé Ministre Plénipotentiaire à Paris par Léopold II en 1848 fut nommé Sénateur par Napoléon III. Suite à la guerre de 1870 et à la chute de l'Empire il quitte la France et rejoint l'Angleterre. Après la mort de Napoléon III, le 9 janvier 1873, se préparant à partir pour le Nouveau Monde il décéda subitement le 3 juillet 1873 à 57 ans. Il sera inhumé près de l'Empereur à Chislehurst, au sud est de Londres.
50 / 100 €
- 197 **POSTE – TÉLÉGRAPHE – TÉLÉPHONE.** Transport, Messagerie, Poste aux chevaux du XVIII^e au XX^e siècle. Un classeur complet de documents divers. Bon ensemble.
Transport de personnes, marchandises, denrées et autres choses sur les rivières de la Garonne par Bateaux de poste (1730). Achat de pension du 29 juillet 1793 contre le citoyen Jean Baptiste Pelliard maître de la Poste aux chevaux de Donzère (Drôme). Roulages. Billet de messager. Affranchissement des paquets et lettres par les administrations sous la Révolution (Loiret, 1790). Correspondance maritime datée Le Havre 21 juillet 1820 indiquant qu'un paquet contenant les premières dépêches envoyées par la Goélette La Caroline a été égaré. Photo, gravures, imprimés, fascicules, factures, etc.
100 / 200 €
- 198 **PREMIER EMPIRE. MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. INSTRUCTION POUR MESSIEURS LES PRÉSIDENTS DES ASSEMBLÉES DE CANTON. A PARIS DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE, JUILLET 1810.** Imprimé de 28 pages, in-folio, bon état.
Cet imprimé contient le décret impérial portant les dispositions réglementaires pour l'exécution des Actes des Constitutions de l'Empire.
30 / 60 €
- 199 **PREMIÈRE GUERRE MONDIALE. DEUX AFFICHES CONCERNANT L'OUVERTURE ET LA FERMETURE DE LA FRONTIÈRE SUISSE, AOÛT 1917.** (56,5 cm x 45,5 cm).
Affiches sous forme d'arrêtés relatifs à la fermeture de la frontière suisse le 12 août 1917 et à sa réouverture le 16 août 1917. "*Fait au Quartier Général à Besançon*" les 11 et 16 août 1917. Général Commandant la 7^e Région Militaire, Brochin.
50 / 100 €

- 200 PROCES POUR EMPOISONNEMENT.** Diocèse de Valence dans la Drôme, à la fin du XVIII^e siècle. Dossier manuscrit de 64 pages.
- Très intéressant ensemble de 3 cahiers manuscrits datés de 1772, totalisant 64 pages de confessions et de révélations faites aux curés de St. Gervais sur Roubion et de Charols (Drôme). Ces confessions relatent des faits d'empoisonnement et de vols. De nombreuses versions des faits s'affrontent, et l'on peut lire les témoignages des plus surprenants et les plus étranges à propos de poison versé dans la soupe du Sieur Geneys et des vols de la nommée Marie Milon.
- 120 / 220 €
- 201 REÇUS, FACTURES, COURRIERS, MÉMOIRES.** Vieux métiers et professions diverses du XVIII^e au XX^e siècle de plusieurs régions de France. Très important et intéressant ensemble de pièces.
- Meunier (1790). Métayer (1858). Balayeur public (1829). Traiteurs, cordonniers, receveur de navigation (1812). Taupier (1838). Loueur de voiture (1834). Conducteur de tramways (1890). Maréchal en œuvre blanche (1782). Taxidermiste (1832). Marchand tapissier, instituteur (reçu pour mois d'école 1843). Cylindreur (1851). Aubergiste (1847). Maître d'hôtel (1854). Plâtrier (1851). Tailleur, maréchal taillandier (1837). Tambour de ville (vers 1880). Tanneur (1828). Maréchal Ferrand (1908). Boulanger (1816). Horloger (1818). Forgeron (1813). Marchand de bétail (1780), etc. Dossier marchand - forain en cuir et coutellerie (5 pièces années 1930 et 1940). Dossier fabricant de semelles de bois pour galoches (environ 20 pièces, années 1920).
- 100 / 200 €
- 202 RECEVEUR DES FERMES DU ROI. FAMILLES CARLES ET DARAN MAGISTRATS.** *Milieu du XVIII^e et début XIX^e siècles, régions Midi-Pyrénées et aquitaine.* Environ 130 pièces.
- Important ensemble de lettres autographes signées, poésies et correspondances diverses concernant les familles Carles et Daran. Nombreux courriers échangés entre les deux frères Carles, l'un Receveur des Fermes du Roi, l'autre avocat au Parlement de Tarbes et juge de la ville de Mirande.
- Joint :** Cahier de comptes de la gouvernante du château de Tartas (Landes) concernant la famille Daran pendant la période révolutionnaire.
- 60 / 120 €
- 203 REVOLUTION & EMPIRE.** Une trentaine de documents intéressant cette période. Emigration, lettres autographes signées, notes et analyses historiques, etc.
- L. S. du 22 janvier 1791 (bruits de guerre pour le printemps, formation de volontaires pour les frontières) – L. S., Guinguettes le 18 juillet 1806 (biens d'émigrés) – L. S., 20 octobre 1792 (déclaration de biens d'émigrés) – Document de 16 pages concernant Madame de Freville dans l'Orne inscrite à tort sur une liste d'émigrés en 1793 – Deux lettres signées datées de l'An I relatives à la prise de Mons (Belgique), la prise de Nice par le général Anselme – L. A. S. du citoyen Rousseau, Dragon au 7^e régiment dépôt de Compiègne, An II – L. S. datée du Caire le 12 pluviôse An 7 – Document de l'An II concernant l'inscription des citoyens Sans-Culottes d'Eyguerande – Fascicules Révolutions de Paris, par Prudhomme, du 16 au 23 mars 1793 relatant les événements du moment (rare exemplaire connu de ce journal) – Portraits de Danton, Treillard, etc. – Imprimé de l'an 13 concernant une levée de 60 000 hommes dans la Drôme – lettres datées de 1808 concernant les troubles en Bretagne (attaques de diligences, meurtres, etc) – L. A. S. du Maréchal Duc d'Albufera, du Maréchal Duc de Trévisé, etc
- 100 / 200 €
- 204 RELIGION – THEOLOGIE.** *Du XVIII^e siècle au XX^e siècle.* Environ 40 documents sur papier ou parchemin comportant de nombreux cachets de cire.
- Diplômes, nominations, attributions de prix, bulles, etc.
- 50 / 100 €
- 205 ROYAL OPERA – COVENT GARDEN.** Deux programmes du Royal Opéra (Londres) en soie imprimée polychrome et en grisaille, bordés de franges, imprimés à Londres. Ils sont présentés dans des encadrements cartons et baguettes de l'époque (53 cm x 42 cm cadre compris – 36, 5 cm x 27 cm hors franges).
- L'un des programmes concerne la visite le 7 Juin 1903 du Président de la République Française (Emile Loubet). Outre les hymnes nationaux il fut donné Rigoletto, avec Mme Melba dans le rôle de Gilda. Carmen, avec Mlle Calvé, dans le rôle de Carmen. Romeo et Juliette avec Mme Melba dans le rôle de Juliette.
- Le second programme concerne la visite le 8 Juin 1905 du roi Alphonse XIII. Après les hymnes nationaux il fut donné Roméo et Juliette avec Mlle Selma Kurz dans le rôle de Juliette. La Bohème avec Mme Melba dans le rôle de Mimi. Gli Ugonotti avec Caruso dans le rôle de Raoul.
- Rare et très bel état.
- 1 000 / 2 000 €
- (Voir reproduction p. 47.)
- 206 RUSSIE – BOLCHEVISME ET GUERRES CIVILES.** Début XIX^e siècle. Exceptionnel et important témoignage sous forme de correspondance. Environ 40 pièces, manuscrits et tapuscrits avec signatures, rédigées dans les années 1900 à 1926 par un professeur de Français émigré pour un travail en Russie et se trouvant confronté aux tourmentes du régime Bolchevik et des guerres civiles russes.
- Louise Boutroux, professeur de français se rend à Saint Pétersbourg au début du siècle dernier pour y enseigner. Les premières années se déroulent sans problème, entre voyages, échanges et découvertes du pays. Le régime bolchevik s'installant lui rendra une existence difficile, entre grèves successive, manque de nourriture, guerres civiles, arrestations, déportations. Elle réussira à fuir au début des années 1920 en Pologne et se réfugiera au Bureau du Comité français à Varsovie. Elle épousera, par la suite, un ingénieur finlandais et reviendra comme employée à la légation de Finlande à Moscou. La multitude d'événements et de détails narrés dans cette correspondance nous permet une approche juste d'une période sombre de l'histoire de la Russie.
- 600 / 800 €



205

- 207 **SAINT DOMINGUE, NOMINATION D'UN OFFICIER** par CHOMAL BRISBANE Commandant les forces de Sa Majesté Britannique à St. Marc, Arcahayes et dépendance... *Donné de ma main à St Marc le 25 septembre 1794. (signature). Une feuille, in-folio horizontal, pliures. Bon état.*

"En vertu des pouvoirs et de l'autorité dont je suis revêtu, je vous appointe par ces présentes capitaine de la quatrième compagnie des Volontaires Dessources de St Marc..."

30 / 60 €

- 208 **Comte de SAINT-LAURENT.** L. A. S. en temps que capitaine de Vaisseau, datée de Toulon le 13 may 1816. Elle concerne l'arrivée en France et le débarquement de Marie Caroline de Bourbon Sicile fille aînée de François duc de Calabre, future Duchesse de Berry. Le mariage est prévu le mois de juin 1816.

Joseph Jean de Thomas (1762-1835), officier de Marine, dans la Marine Royale de 1777 à 1792, lutta contre une épidémie meurtrière lors d'une traversée Brest, Le Cap – Ile de France, Ceylan (février 1782 et mars 1783). Il participe au blocus de Madras en 1783 à une mission de souveraineté à Saint Domingue lors des agitations révolutionnaires (1788-1791) Il démissionne et se trouve en exil intérieur de 1792 à 1814 et commence une nouvelle carrière navale en 1814 jusqu'en 1823. Sa première mission coïncide avec l'arrivée de la future Duchesse de Berry.

200 / 400 €

- 209 **SCIENCES – METEOROLOGIE, GÉOLOGIE, BOTANIQUE, DECOUVERTES DIVERSES.** Environ 20 documents, dont une quinzaine de pièces manuscrites signées par des scientifiques français ou étrangers.

Alexandre Stuert (minéralogiste et géologue. L. A. S. datée du 25 mars 1910 – Alexis Chermette (géologue, spécialiste de la fluorite). L. A. S. datée du 31 janvier 1941 – Gabriel Auguste d'Aubrée (minéraliste et géologue). L. A. S. datée du 24 septembre 1872 à propos de l'examen d'un météorite – Fiedler (commissaire des mines de Saxe). L. A. S. datée de Paris le 3 août 1843 – Louis Pierre Gratiolet (zoologue et anatomiste). L. A. S. (joint une L. A. S. de son épouse) – Comte Jaubert (botaniste). L. A. S. datée du 21 janvier 1869 – Document daté de l'an XII concernant Pietro Tomasso Cajoli (professeur de géométrie à la faculté de Turin) – Notes manuscrites de 6 pages concernant les fouilles de Chantenay (Nièvre) et de Varennes sur Allier – Notes manuscrites de 4 pages sur une découverte faite à Nérès (Allier) – Maurice Pillet (Egyptologue). L. A. S. datée du 7 octobre 18 – Charles Deville (géologue et météorologue). L. A. S. datée de Nantes le 18 juillet 1873 – H. Tarry, 3 L. A. S. datées des années 1872 et 1873 concernant des recherches sur les pluies de sable, les orages magnétiques et divers phénomènes météorologiques. Cahier manuscrit de 16 pages concernant la météorologie cosmique, dont un extrait des comptes rendus de l'Académie des Sciences (juillet et août 1872) concernant la chute d'un aéroélite à Saint Amand (Loir et Cher).

Joint : Un mémoire descriptif d'une nouvelle machine à élever l'eau au moyen du vent, par Ernest Bollée, fondateur hydraulicien domicilié au Mans (Sarthe), Il lui donne le nom de Machine Éolienne Hydraulique. Ce mémoire sera annexé au brevet d'invention en date du 30 mars 1858.

200 / 400 €

- 210 **SENNECEY LE GRAND (Bourgogne).** DOCUMENTS ET TITRES CONCERNANT LA COMMUNE DE SENNECEY LE GRAND. Huit pièces manuscrites sur parchemin ou sur papier, certaines de plusieurs pages, format divers. Du XV^e siècle au XVIII^e siècle.

Partage entre les seigneurs de Sennecey et les habitants de ladite seigneurie en 1431 (et non 1331 comme indiqué sur le dos de l'acte) – Affaire relative au bois de Chailieu appartenant à St Julien – Nomination par Magdeleine de Beauveau, veuve de Pierre-Louis, comte d'Ailly, marquis de Sennecey, de Jean Pourchier, bourgeois de Sennecey comme capitaine des chasses dans toute l'étendue du marquisat de Sennecey. 5 août 1642 (beau cachet aux armes) – 18 mai 1517, Philippe de Morambert, seigneur de Santhenay, gruyer du duché de Bourgogne pour le roi, donne autorisation aux habitants de St Julien de faire paître leurs bestiaux tant à l'étang de Mortaigne qu'au ressort de la colonne de Beaumont (avec sa transcription du 18^e siècle) – Copie 17^e siècle d'une transaction intervenue en 1326 par devant Etienne de Poilly, garde du scel commun du Roy, établi au baillage de Mâcon, entre Marguerite de Frolois, dame de Senecey et Guillermin, seigneur de Senecey, son fils et Monsieur Guillermin de Nanton, officier militaire, Monsieur Guillermin Le Galois d'Arlay, officier militaire, Hugonin son fils, Jacques Deveres, Perret de Louhaize et Jean Deveres, et Maître Odo, recteur de l'église de St Julien, à propos de la division des bois de la Chalve et des bois de la montagne au dessus du hameau de Sans (?), et partage des dits bois – Communauté de St Julien. Délibérations de 1596 jusqu'en 1605 (25 ff.) – Supplique de Séverin Raimbault, notaire royal à Chalon sur Saône, archiviste et géomètre, auprès de l'intendant de Bourgogne. Il a lu et transcrit un titre très ancien nécessaire à la communauté, à la demande de Thomas Riche, ancien échevin de Senecé et de trois autres, en 1779. Il n'a reçu que 30 livres sur les 50 livres 8 sols qu'il aurait dû recevoir pour la transcription de ce titre daté de 1384. La paroisse de Senecé (sic) avait fait l'objet d'une demande en "triage" de la part de la Dame de Senecé, de St Julien et de Vieux - Moulin.

200 / 400 €

- 211 **SERICULTURE ET SOIE ARTIFICIELLE.** ENSEMBLE DE DOCUMENTS ET DOSSIERS DU XVIII^e SIÈCLE AU XX^e SIÈCLE. Elevage du vers à soie, récoltes des cocons, taxes, droits Royaux sur les soies. Création de soie artificielle par M. le comte de Chardonnet.

Une dizaine de pièces relatives au transport et droits royaux sur les soies (Drôme XVIII^e) – Analyse manuscrite d'un mémoire sur la mauvaise production des vers à soie et des cocons en Provence au XVIII^e siècle. Petit dossier concernant la sériciculture : primes aux éducateurs de vers à soie, enquêtes séricicoles, encouragement de la sériciculture en France (circulaire), cahier de récolte des cotons (Drôme, fin du XIX^e et 1900). Intéressant dossier sur la fabrication de la soie de Chardonnet. Fascicule d'une vingtaine de pages (1904). Nombreuse correspondances entre administrateur de sociétés et divers courriers manuscrits adressés à M. le comte de Chardonnet inventeur de la soie artificielle (Besançon, Doubs, début XX^e siècle). Quelques courriers et lettres autographes sont signés par le comte de Chardonnet Ingénieur Scientifique (1839-1924).

200 / 400 €

- 212 **SORCELLERIE – PROCÈS DE ROUEN EN 1757.** Un document imprimé de 4 pages. Audience tenue devant la cathédrale de Rouen, les condamnés ayant la corde au cou et tenant chacun entre leurs mains une torche de cire ardente du poids de deux livres.

Arrêt de la Cour du Parlement de Rouen qui déclare le nommé Jahocq : "avoir été trouvé saisi d'un formulaire impie et abominable pour faire paraître le diable". Le nommé Vittecoq, prêtre, "de compiler sur des livres des invocations aux esprits". Le nommé Filleul "d'avoir été trouvé saisi d'un manuscrit intitulé Grimoire approuvé et de plusieurs autres livres contenant secrets et pratiques superstitieuses". Le nommé Jouvvy "d'être venu à cette ville pour recherche de trésors par des moyens célestes et infernaux". Le nommé Pérard "d'avoir fait plusieurs assemblées en sociétés". Le détail des condamnations est indiqué (légers manques en troisième page du document).

120 / 220 €

- 213 **Léon SZELAGOWSKI.** Professeur de médecine polonais né à Makow en 1864. Important dossier d'environ 200 pièces manuscrites.

Il fit d'importantes recherches sur le cancer et publia en 1900 un ouvrage important : "Contribution à l'étude clinique du cancer primitif pleuro-pulmonaire".

Environ 200 pièces manuscrites relatives à ses recherches et à sa profession. Quelques documents divers. Cours d'anatomie, conférences, etc.

60 / 120 €

- 214 **THEATRE DE GUIGNOL.** MAURICE SERRE. Décorateur et "guignoliste" ambulant au milieu du XIX^e siècle. Dossier d'une centaine de pièces.

Très important ensemble relatif à Maurice Serre animateur et décorateur du théâtre de Guignol à Paris, et à son équipe : Photos, correspondance, décorations de scènes, affiches, créations de personnages, peintures, illustrant le travail de cet artiste durant les années 1940 à 1960.

120 / 220 €

- 215 **Wilhelm Ferdinand WYNMAN.** Trois diplômes de compétence le concernant, délivrés à Rotterdam par la commission des examens les 20, 22 août 1917 et 25 août 1919. Signatures autographes.

Wynman (1897-1984), peintre et graveur hollandais, fut élève de l'Ecole des Arts Décoratifs de Haarlem.

100 / 200 €

VII. FRANC-MAÇONNERIE - ESOTERISME



217

ALCHIMIE : voir n° 20

- 216 **ESOTERISME – TAPUSCRIT. INTRODUCTION A L'OCCULTISME.** s. l., s. n., s. d. (aux environs de 1900). Trois fascicules, petit in-folio (32 x 21 cm), brochés, d'environ 64, 195 et 211 feuilles, tapuscrits à 30 lignes en moyenne par page, au recto. Le verso portant souvent des commentaires manuscrits. Nombreuses corrections manuscrites à la mine de plomb.

“Ce livre n'est pas un traité général des sciences occultes, ce n'est pas un amphithéâtre des sciences mortes. C'est plus modestement une introduction à l'occultisme. Il n'a nullement la prétention d'explorer tous les domaines offerts par l'occultisme à l'activité intellectuelle. Il en délimite seulement les frontières. Certains, même, resteront volontairement fermés. On n'y pénètre pas.”

L'équilibre général de l'ouvrage s'est inspiré des divisions adoptées par Stanislas de Guaita dans son *“Essai des Sciences Maudites”*.

Ce tapuscrit était destiné à la publication, mais il est resté inédit. C'est une véritable somme de toutes les connaissances ésotériques de l'époque.

200 / 400 €

- 217 **FRANC MAÇONNERIE. BREVET DE CHEVALIER ROSE – CROIX – DE L'ORIENT DE L'UNIVERS ET DU LIEU TRES SAINT DE LA METROPOLE. LOGE D'ECOSSE ORIENT DE TOULON.** Diplôme sur parchemin (29 cm x 46 cm) pliures avec petites usures seulement sur un pli, texte dans un encadrement, nombreuses signatures, cachets gras et cachet de cire rouge pendant dans sa boîte métallique (accidenté avec quelques petits manques de cire).

“L'an 1787 de N. S. J. C. Midi plein, le Souverain Chapitre de Rose-Croix avec son intérieur du Parfait Silence à l'Orient de Toulon... ayant vu le zèle & l'empressement pour parvenir au dernier grade & point parfait de la Maçonnerie, du très excellent & parfait frère Estienne Aimé Chevalier de Framond Major de Vaisseau, chevalier de Saint Louis âgé de 41 ans, natif de Mende en Gévaudan... membre de la Loge de Saint Jean, sous le titre distinctif de la Parfaite Harmonie à Toulon... l'ayant reçu, admis & constitué, à présent et pour toujours, chevalier de l'Aigle, parfait Prince, Maçon Libre d'Herdon, Souverain de Rose Croix... Délivré à l'Orient de Toulon le cinquième jour du mois d'avril 1787”.

Rare avec des indications précieuses.

600 / 800 €

218 **FRANC MAÇONNERIE. BREVET DANS L'ORDRE DU SAINT SÉPULCRE DE JERUSALEM EN PALESTINE.**
Toulon, 17 mai 1787. Diplôme sur papier imprimé et manuscrit (32 cm x 40 cm). Texte encadré, décors, cachets de cire, cachet gras et nombreuses signatures. Bon état avec pliures.

“Nous Pierre – François Isnard, Chevalier de l'Ordre du Saint Sépulcre de Jérusalem, Commandeur de la Palestine, Officier au Service de Sa Majesté Très Chrétienne, certifions que le très cher frère de Frammont... l'avons reçu & admis chevalier dudit ordre... et l'avons décoré... Donné en un lieu éclairé... Toulon, le 17eme jour du moi de may de l'an 1787”.

Document rare apportant des précisions sur les rapports de la Franc Maçonnerie et l'ordre du Saint Sépulcre. Sur les relations maçonniques entre Malte et Toulon.

600 / 800 €

219 **FRANC MAÇONNERIE. ORDRE DU SAINT SÉPULCRE DE JERUSALEM. POUVOIR DE HERAULTS D'ARMES.**
Manuscrit sur papier, feuille double, in-8 (21 cm x 17 cm). Toulon le 18 mai 1787. Cachets et signatures.

“Nous chevalier de la Bienfaisance de la Cité Sainte du Saint Sépulcre de Jérusalem en Palestine, élu hérauts d'Armes... demandons au Souverain Maître et Président de l'Intérieur, le très excellent et parfait Chevalier de Framond, membre de la Parfaite Harmonie pour, en notre absence...”.

Document rare et important.

200 / 400 €

(Voir reproduction p. 51.)



Donnoir de
herault d'armes



Nous Chevalier de la Bienfaisance
de la Cité Sainte du Saint Sepulchre
de Jerusalem en Palestine, Et herault
D'armes dans le Souverain chapitre
Tenu le 29 Avril dernier, venommes
au Souverain maître et president de
L'interieur, le Vicaire Excellent et parfait
Chevalier de Framond, membre de la parfaite harmonie
pour en notre absence, nous représenter
Et agir en notre nom, a toutes les
assemblées du chapitre et de son
interieur établi à l'orient de Boulon.

En vue de. S. J. C. Le 18 mai 1787.

Milet de Meneux *
V. S.

Par son vicaire president

Gravelly

Sermon de l'int.

= Aubey =



220

- 220 **FRANC MAÇONNERIE. PASSEPORT MAÇONNIQUE.** Délivré à Toulon par la Loge La Parfaite Harmonie le 13 mars 1786. Imprimé et manuscrit sur parchemin, encadrement décoré, large cachet de cire complet pendant dans sa boîte métallique, signatures. Bon état, pliures.

“A la gloire du Grand Architecte de l’Univers, au nom et sous les auspices du Sérénissime Grand Maître de toutes les Loges régulières de France... la Respectable Loge de la Parfaite Harmonie, à tous les Maçons réguliers, nous Vénérable, ... de la T. R. L. de Saint Jean de Jérusalem, de la Marine, régulièrement établie à l’O. de Toulon, sous le titre distinctif de la Parfaite Harmonie, faisant corps avec le Grand Orient de France... Déclarons, attestons & affirmons que le T. C. F. Aimé Chevalier de Framond, Lieutenant de Vaisseaux, Chevalier de Malthe... a reçu les grades... A ces causes, nous prions les TT. RR. LL. Qu’il visitera, de lui accorder la place que son Travail lui a mérité... Fait, passé & délibéré en Loge à l’O. de Toulon, le 13eme jour de 3eme mois de l’an de la Vraie Lumière 1786”.

Document rare concernant “La Parfaite Harmonie”, loge militaire fondée à Toulon en 1764.

500 / 700 €

- 221 **FRANC MAÇONNERIE. DÉCORS MAÇONNIQUES DU XVIII^e SIÈCLE.**

Tablier en peau doublé et bordé de soie noire décoré sur le haut d’une vanité avec tibias entrecroisés, sur fond de tissu noir. Sur le plat du tablier nous avons trois roses de soie noire disposées en triangle encadrant un carré délimité par un filet de soie noire et enfermant la lettre J en rouge bordée de fil d’or. Sur le bas du tablier, un globe terrestre surmonté d’une croix dorée et encerclé par un serpent vert, décors symboliques de fils dorés sur la partie du globe restante. Cordons de soie noire fragiles sinon bon état.

AVEC : Une écharpe de tissu moiré noir portant une croix bordeaux incrustée. Cette écharpe est réunie par une rosace en en tissu moiré rouge et une croix chrétienne métallique.

900 / 1 200 €

(Voir reproduction p. 53.)



221



222

222 FRANC MAÇONNERIE. DÉCORS MAÇONNIQUES DU XVIII^e SIÈCLE.

Tablier en peau doublé et bordé de soie rouge décoré sur le haut d'un soleil rayonnant renfermant un visage, sur fond de soie rouge. Au centre du tablier un carré dessiné par trois filets d'or entourés d'une bordure de soie rouge. Ce carré renferme une triple enceinte circulaire dorée, enfermant, elle-même, trois triangles dorés entrelacés pour former une étoile à neuf pointes, contenant le lettre J dorée sur fond rouge. Dans le bas du tablier, dans un angle on trouve compas et équerre entrelacés, en fils dorés. Dans l'autre angle, en fils dorés, un compas mesurant une étendue portant des signes de l'alphabet maçonnique en noir. La doublure, les bordures, et les attaches en soie sont très usées. Le tablier, étant resté des siècles plié, les décors proéminents se sont "décalqués" par pression sur la peau.

AVEC : Un sautoir en tissu moiré rouge portant seulement une rosace en tissu moiré noir. Les crochets de fixation métalliques sont présent. Assez bel état.

900 / 1 200 €

223 FRANC MAÇONNERIE. DÉCOR MAÇONNIQUE DU XVIII^e SIÈCLE.

Echarpe maçonnique en soie bleue se terminant par de lourdes franges de fils d'or, doublée de tissu sombre. Elle porte un large motif représentant un pont brisé au niveau de la troisième arche. Sur ce pont on lit les lettres L D P, brodées en noir. Le reste de cette écharpe est parsemé de décors répétés : vanité, tibias, triangles, cercles. Complet des crochets métalliques mais assez usé et décoloré sur les bordures.

200 / 400 €

(Voir reproduction p. 54.)

224 FRANC MAÇONNERIE. DÉCOR MAÇONNIQUE DU XVIII^e SIÈCLE.

- Écharpe de maître, simple, en tissu moiré bleu ciel. Couleur passée et tachée.

- Un tour de bras sur tissu blanc, portant des lacs d'amour dorés, encadrant une bande de tissu rouge sur laquelle est brodée en lettres d'or, en encadrement de deux ancres marines croisée, "Sans accord point d'harmonie". Bon état, complet des crochets métalliques.

- Un insigne sur tissu noir abondamment brodé de diverses couleurs avec de nombreux symboles ésotériques. 200 / 400 €

(Voir reproduction p. 54.)

225 POCLETTE EN MAROQUIN VERT DU XVIII^e SIÈCLE RENFERMANT LES DÉCORS MAÇONNIQUE.

Soufflet en peau avec lacets et séparation amovible. Fermoir métallique avec serrure ne fonctionnant plus. 300 / 500 €

(Voir reproduction p. 54.)



223

226 FRANC MAÇONNERIE. DOSSIER D'UNE DIZAINE DE PIÈCES MANUSCRITES OU IMPRIMÉES DU XIX^e & XX^e SIÈCLE SE RAPPORTANT À LA FRANC MAÇONNERIE.

Note manuscrite du XIX^e donnant une liste de francs maçons célèbres - Lettre à caractère politique relative "au Parti démagogique allié à la franc maçonnerie" (fin XIX^e, début XX^e) - Pétition imprimée, contre la franc maçonnerie, adressée à la Chambre des Députés (fin XIX^e) - Tract "République et franc maçonnerie" par les "Comités Républicains, les Bleus de l'Anjou" (début XX^e) - Fascicule imprimé de 16 pages, "Les archives secrètes de la franc maçonnerie, ses origines, ses mystères et son but" (1896) - Mémoire imprimé de 55 pages concernant le Grand Orient de France et le 70^e congrès des loges de l'Est à Lyon du jeudi 7 mai au dimanche 10 mai 1959 - Dossier manuscrit de 27 pages relatif au Pape Léon XIII et la franc maçonnerie - Affiche politique anti - maçonnique (début XX^e siècle) - etc.

100 / 200 €

227 BOVET Alfred. LETTRES AUTOGRAPHES COMPOSANT LA COLLECTION DE MONSIEUR ALFRED BOVET, décrites par Etienne Charavay. Ouvrage imprimé sous la direction de Fernand Calmette. PARIS, CHARAVAY frères, 1885.

Un fort volume, in-4, demi-reliure à la bradel en percaline violette. Pièce de titre en maroquin havane, soulignée de filets dorés, en tête du dos. Non rogné.

Catalogue complet de la vente de cette célèbre collection d'autographes qui eut lieu les 18 et 19 février 1884, Etienne Charavay étant expert. Avec de nombreux fac-similés, dans ou hors texte.

Monument irremplaçable.

100 / 200 €



224

225

CONDITIONS DE VENTE ET ENCHÈRES

DE BAECQUE et associés est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité la **SVV DE BAECQUE et associés** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre la **SVV DE BAECQUE et associés** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. La **SVV DE BAECQUE et associés** se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents. Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à la description. Le rentoilage, le parquillage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice, ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

c) Les indications données par la **SVV DE BAECQUE et associés** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.

L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.

Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies ; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 - La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de la **SVV DE BAECQUE et associés**, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.

La **SVV DE BAECQUE et associés** se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

La **SVV DE BAECQUE et associés** se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles.

Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par la **SVV DE BAECQUE et associés**.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente.

Toutefois la **SVV DE BAECQUE et associés** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.

La **SVV DE BAECQUE et associés** ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

d) La **SVV DE BAECQUE et associés** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que la **SVV DE BAECQUE et associés** aura accepté.

Si la **SVV DE BAECQUE et associés** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

La **SVV DE BAECQUE et associés** ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, la **SVV DE BAECQUE et associés** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. En revanche, le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) La **SVV DE BAECQUE et associés** dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.

La **SVV DE BAECQUE et associés** se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation la **SVV DE BAECQUE et associés** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour la **SVV DE BAECQUE et associés**, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3. - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors des ventes, la **SVV DE BAECQUE et associés** pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, la **SVV DE BAECQUE et associés** ne pourra engager leur responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, **SVV DE BAECQUE et associés** pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de la **SVV DE BAECQUE et associés**.

4 - Préemption de l'Etat français

L'Etat français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'Etat manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.

La **SVV DE BAECQUE et associés** ne pourra être tenu pour responsables des conditions de la préemption pour l'Etat français.

5 - L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter frais de vente suivants : 19 % HT [Livres et documents imprimés 20,045 TTC (TVA 5,5 %) - Manuscrits : 22,724 TTC (TVA 19,6 %)]. Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :
- en espèces : jusqu'à 3 000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français et 7 600 € pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité.

- par chèque ou virement bancaire.

b) La **SVV DE BAECQUE et associés** sera autorisée à reproduire sur le procès verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente.

Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de la **SVV DE BAECQUE et associés** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à la **SVV DE BAECQUE et associés** dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre la **SVV DE BAECQUE et associés**, dans l'hypothèse du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix des frais et des taxes.

Dans l'intervalle la **SVV DE BAECQUE et associés** pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère d'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, la **SVV DE BAECQUE et associés** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,

- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

La **SVV DE BAECQUE et associés** se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

La **SVV DE BAECQUE et associés** se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

Il est vivement demandé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement le plus rapide possible de leurs achats, afin de limiter les frais de stockage qui sont à leur charge. L'entreposage des lots ne saurait engager en aucune façon la responsabilité de la **SVV DE BAECQUE et associés**.

Pour les ventes à Drouot, les lots sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot, dont les frais sont à la charge des acheteurs.

Tout lot non vendu et, non retiré dans le mois qui suit la vente, sera placé au garde-meuble.

Frais à la charge du propriétaire.

6 - Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

La **SVV DE BAECQUE et associés** est propriétaire du droit de reproduction de leur catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.

En outre la **SVV Etienne de Baecque** dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

Toute reproduction du catalogue de la **SVV DE BAECQUE et associés** peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

8 - Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 - Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).



Lot 21

Expertises et estimations gratuites et confidentielles

Sur rendez-vous, à Lyon ou à Paris, ou d'après des photographies par courrier ou par e-mail : contact@edebaecque.fr

EXPERTISES - ESTIMATIONS - INVENTAIRES - VENTES AUX ENCHÈRES

LYON : 70 rue Vendôme 69006 • PARIS : 1 rue de la Grange Batelière 75009

Tél. : +33 (0)4 72 16 29 44 • Fax : +33 (0)4 72 16 29 45 • contact@edebaecque.fr • www.debaecque.fr

Commissaires Priseurs Habilités Etienne de Baecque et Géraldine d'Ouince - Agrément n° 2008-684 RCS Lyon 509 647 186